

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
MONTREAL  
914-6101  
RUE SHERBROOKE EST



A la suggestion des mouvements d'action catholique, la Commission de l'Exposition provinciale a voulu cette année rendre un hommage particulier à la famille. En même temps, on constituait à Québec le Comité permanent des familles nombreuses sur lequel l'U.C.C. est représentée. Jeudi, le 5 septembre, au palais central de l'Exposition à Québec, avait lieu un banquet auquel avaient été conviés les représentants des principales associations de la province et plusieurs chefs de famille. Cette photographie représente une section de la table d'honneur. On reconnaît de gauche à droite: M. Lucien Borne, maire de Québec et président de la Commission de l'Exposition, l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial et représentant du premier ministre, M. le Dr J.-A. Vidal, président du Comité national de l'Action catholique et président du banquet, Son Excellence Monseigneur Georges-Léon Pelletier, évêque auxiliaire de Québec et président d'honneur du banquet, l'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition, l'hon. Wilfrid Bovey, conseiller législatif, et l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture.

### Dix bourses d'études sont attribuées par tirage au sort à autant de familles nombreuses du Québec

Premier banquet du Comité permanent des familles nombreuses. — Au Palais central de l'Exposition. — Plusieurs orateurs rappellent les principes de vie qui doivent guider un peuple. — Le ministre de l'Agriculture fait un bel éloge de la famille rurale. — Les discours sont suivis d'une conclusion pratique.

Cette année, par une heureuse inspiration, l'Exposition provinciale de Québec a voulu être tout entière un "hommage à la famille". Tandis que passaient les jours ainsi consacrés, on a voulu souligner davantage cette dédicace. Le 5 septembre, la ville de Québec a accordé un demi-congé-civique. Le soir même, des dignitaires religieux et laïcs, des représentants d'association, des chefs de famille ont pris part, au Palais central, à un banquet couronné d'abondants discours. L'éloquence épuisée, on a procédé à un tirage de bourses entre enfants de familles nombreuses. Dix bourses ont été attribuées de la sorte et il y a lieu de féliciter en même temps les donateurs et les gagnants. Ce fut une agréable soirée nationale, ornée de bons discours et aboutissant pour une fois à une conclusion pratique.

#### Les orateurs

La Commission de l'Exposition provinciale avait pris le banquet à son compte et s'est tirée de son rôle d'hôtesse avec honneur. Le Comité diocésain de l'Action catholique avait eu l'heureuse idée d'aider les familles nombreuses autrement que par des applaudissements. D'où cette distribution de bourses. D'où aussi la formation d'un comité permanent qui continuera l'initiative première et y ajoutera de son fond. On a demandé à l'archevêque de Québec et au premier ministre de la province d'accepter la présidence honoraire de ce comité.

Au premier banquet organisé, on remarquait à la table d'honneur Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, l'honorable Omer Côté, secrétaire provincial et représentant du premier ministre, M. le Dr J.-A. Vidal, de Montréal, président national de l'Action Catholique, et président actif de la soirée, l'hon. J.-H. A. Paquette, ministre de la Santé, l'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition, M. Lucien Borne, maire de Québec et président de l'Exposition, M. Alphonse Desilets, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, le colonel Wilfrid Bovey, conseiller législatif, M. Emile Gauthier, vice-président de l'Exposition, M. Rodolphe Laplante, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Canada. Ces personnages ont adressé la parole aux assistants dans l'ordre qui vient d'être donné. Ils se sont complu à reconnaître que la famille était la pierre d'angle de la société. Ils ont reconnu la nécessité d'en renforcer la naturelle or-

ganisation et déploré les maux qui l'affaiblissent. Tous ont loué la Commission de l'Exposition d'avoir infusé une pensée sociale dans une démonstration matérielle et ont jugé opportune et bienfaisante l'idée à l'instruction de quelques enfants appartenant à des familles nombreuses. M. le Dr Vidal a présenté et remercié les orateurs avec un tact consommé.

(Suite à la page 23)

### Le lait et la santé publique

Le ministère provincial de la Santé semble gagné à l'idée de la pasteurisation obligatoire.

Une grave épidémie de paralysie infantile sévit actuellement dans la province et afflige durement la région de Montréal. Il est à prévoir que des interprètes, savants et moins savants, assureront bientôt qu'elle est attribuable au lait non pasteurisé et saisiront l'occasion de lancer une campagne nouvelle en faveur de la pasteurisation obligatoire.

On sait qu'il y a eu déjà à ce sujet nombre d'acrimonieux débats. D'un côté, les uns soutiennent que le lait naturel, proprement manipulé, est plus sain et plus nutritif que le lait pasteurisé. Au contraire, les tenants de la pasteurisation soutiennent que, sans elle, c'est le trépas. Il semble que le ministère

(Suite à la page 18)

### Journal de l'agriculture à l'Exposition provinciale et remise des décorations aux lauréats de 1946

Manifestation et banquet de l'ordre du mérite agricole. — Sept nouveaux commandeurs, dont le premier ministre de la province. — Les discours. — Restez sur la terre, conseille l'hon. Duplessis. — Les prix du lait sont trop bas, dit l'hon. Godbout. — M. P. Audet, membre de l'U.C.C.

Selon la coutume, une journée de l'Exposition provinciale de Québec a été plus spécialement consacrée aux agriculteurs. Ce fut le mercredi, 5 septembre, que s'est terminé par le couronnement des lauréats du Mérite agricole, le banquet d'usage et les discours traditionnels.

Cette année, la proclamation des lauréats s'est faite à quatre heures et demie de l'après-midi au Colisée. Le vainqueur de 1946 est M. Philibert Audet, de Compton. Il est fait commandeur du Mérite agricole et obtient la médaille d'or. C'est un membre de l'U.C.C. et un abonné à la "Terre de Chez Nous". Parmi les concurrents et les lauréats de l'année, la plupart appartiennent à l'association professionnelle et à des sociétés coopératives et sont au premier rang des dirigeants de leurs paroisses. Dans son discours, au début de la cérémonie du Colisée, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a signalé que le nombre des concurrents avait diminué par suite de l'acuité du problème de la main-d'oeuvre agricole.

#### Discours du ministre

L'hon. Barré a remarqué que la région dans laquelle le concours s'est tenu en 1946 englobait son comté. Les lauréats lui sont connus et plusieurs sont au nombre de ses amis. Il les félicite tous. Le Mérite agricole, fondé par Honoré

Mercier, offre le moyen de reconnaître le mérite des cultivateurs en général et de quelques-uns d'entre eux en particulier. Le vainqueur de l'année, M. Audet, est un véritable cultivateur, vivant de sa terre, intelligent, énergique et travailleur. Le nombre des concurrents est moindre, note l'hon. Barré. Il faut attribuer cette diminution au manque de main-d'oeuvre et à la rareté d'un grand nombre de produits. Le ministre procède ensuite à la décoration des lauréats tandis que M. Alexandre Rioux, du Ministère de l'Agriculture, donne lecture de la liste générale. On trouvera dans une autre page de ce numéro la liste complète des lauréats de l'année 1946.

#### Banquet et discours

Le soir, dans une salle du Palais central, le banquet de circonstance réunissait plusieurs centaines de convives. Le premier ministre était présent de même que plusieurs ministres. A la table d'honneur, on pouvait voir l'honorable Maurice Duplessis, l'hon. Adélard Godbout, chef de l'Opposition, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, l'hon. J. Bourque, ministre des Terres et Forêts, l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, l'hon. A. Barrette, ministre du Travail, l'hon. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, l'hon. Antonio Elie, ministre sans portefeuille, l'hon. Patrice Tardif, ministre sans portefeuille, l'hon. T. Labbé, ministre sans portefeuille, M. Jules Simard, sous-ministre de l'Agriculture, M.

(Suite à la page vingt)



On a officiellement proclamé le 4 septembre les lauréats du Mérite agricole pour 1946. Premier parmi les concurrents pour la médaille d'or, M. Philibert Audet, de Compton, reçoit des mains de l'hon. L. Barré, ministre de l'Agriculture, la décoration de commandeur du Mérite agricole.

## Par le trou DE La serrure

La Conférence de la paix battait son plein.

Dans une atmosphère où l'odeur de la poudre se mêlait à la fumée des cigares, les délégués, après trois mois de stériles discussions s'é-



coutaient encore bêler, grogner, caqueter et beugler. Les plus optimistes parmi ce groupe de représentants, mais c'était la minorité, prétendaient que ces assises d'entre deux guerres pouvaient être ajournées, vers le 15 juillet 1947. Toutefois, la plupart des hommes d'état sérieux — et hélas! c'était encore la minorité — étaient d'avis que cette première conférence de l'appréhension et de la méfiance internationales pouvait se prolonger indéfiniment, du moins jusqu'au prochain conflit. Le premier ministre du Canada, le Très Honorable Lyon Mackenzie King, écoeuré de la tournure des événements, avait quitté son siège et était rentré au pays. D'autres délégués avaient écrit à leurs épouses pour les avertir de leur retour possible au foyer si le babillage de la conférence continuait et si on n'aboutissait pas, d'ici une quinzaine, à des résultats pratiques concernant le problème des traités de paix et de la sécurité entre nations.

De semaine en semaine les séances devenaient de plus en plus orageuses. Et le tumulte était parfois tellement général que les statues des grands hommes français, dominant de leur niche la salle des délibérations, vibraient sur leur socle de marbre. Le Roi Soleil paraissait cligner des yeux, le bonhomme La Fontaine avait bien envie de composer une nouvelle fable sur un ours mal léché qui fumait la pipe et un bouledogue qui fumait le cigare, mais son rire ironique taillé dans le roc avait plus d'éloquence que son meilleur récit d'imagination. Lamartine, la taille élancée, la tête haute, les cheveux en broussailles, la main droite fourrée entre deux boutonnières de son veston, brûlait de prendre part au combat oratoire qui se livrait à ses pieds. Mais ce poète et membre du gouvernement provisoire de 1848 ne bougea point. Lavoisier, tenant une éprouvette entre ses doigts de granit, regardait avec insistance un délégué polonais ou ukrainien qui, se tourmentant sur son siège, avait peut-être peur d'uriner dans ses pantalons. Si le révolutionnaire Danton avait eu une moustache et des verres on l'eût pris pour Molotov. Feraud, la bouche fendue jusqu'aux oreilles, riait à gorge déployée de cette comédie, tandis qu'un grand architecte français du 17<sup>ème</sup> siècle, dont j'oublie le nom, tendait, de sa main froide et inerte, à l'assemblée un vaste plan enroulé comme une feuille de papyrus. Mais personne ne semblait lui prêter la moindre attention. Tous les yeux étaient tournés vers le délégué yougoslave qui suait, et glapissait au fond de la salle en faisant l'éloge funèbre de la liberté et en proclamant les droits de l'Homme. Une femme s'éleva pour porter, mais le président la fit asseoir en lui indiquant le rouleau à pâte qui traînait sur le pupitre.

Ce discours mit fin à la trentième semaine de la conférence de la paix. Il ne restait plus maintenant que deux mille onze causeries sur le programme. Avant d'ajourner la séance le président remarqua dans la galerie un homme qui suivait, depuis le tout début, l'accouchement laborieux de la conférence de la paix. Il l'interpela en l'indiquant du doigt. L'individu someillait sur la rampe broncée. Il fut réveillé en sursaut par un spectateur voisin qui lui entra un coude dans les côtes.

(Suite à la page 18)

Propos d'actualité

## Une formule qui ne se vend pas en bouteille

par Bernard Bérubé

Nous vivons, à vrai dire, une époque bien curieuse. Sous plusieurs rapports, elle est en tout semblable aux autres. Autrefois, on disait d'une façon sentencieuse, et un brin prétentieuse: "L'homme est un loup pour l'homme". Aujourd'hui, on y va avec moins de façon, on se sert de moins en moins des gants blancs. Le loup qui, autrefois, avait la décence de se couvrir de la toison du mouton, se montre dans sa hideuse nudité.

Cela n'est pas précisément une apologie en faveur de notre siècle de lumière, mais enfin il faut bien le prendre tel qu'il est avec ses défauts, ses travers, ses contradictions et ses luttes de "nations contre nations, peuples contre peuples", classes contre classes. Une classe paraît-elle un moment désavantagée qu'elle en accuse aussitôt une autre d'injustice à son endroit, de rapacité ou d'égoïsme, quand il aurait fallu d'abord voir si le mal ne venait pas d'elle-même. Tant il est vrai que la plupart des défauts qu'on reproche aux autres, on les porte en soi.

Voyons sans plus tarder où nous voulons en venir avec ce préambule un peu demeuré. On pourrait puiser à pleines mains dans l'actualité pour illustrer les avancés du début. Choisissons au hasard. On sait quel émoi a suscité dans le public l'annonce de l'abolition du subside de 55 cents payés aux producteurs de lait.

Le producteur, pour sa part, entend bien ne pas être le seul perdant dans l'affaire. Son lait, prime comprise, lui rapporte à peine ce qu'il coûte. En maints quartiers, on affirme produire à perte. Si l'on calcule, crayon en main à la façon du commerçant, ce qu'il en coûte de maintenir une vache en bon état de production, il est plus que probable qu'on ne peut lui donner complètement tort. Comme la période de stabulation approche, la production tendra forcément vers la baisse avec la meilleure volonté du monde. Le temps est donc fort mal choisi (le 1<sup>er</sup> octobre) pour supprimer ladite prime qui fait l'objet de tant de controverses. Ou cesser de produire, ou accumuler les déficits, ou augmenter le prix du lait pour compenser la perte de la prime, voilà le dilemme qui se pose. On peut raisonnablement exiger de l'agriculteur ce à quoi aucun producteur ne voudrait consentir: produire à perte.

Mais voilà que surgit l'intérêt du consommateur. Nous avons donné le point de vue du producteur. Il est juste que le consommateur ait son tour dans

la boîte aux témoins. Pour un bon nombre de petits salariés et de pères de familles nombreuses, il est indéniable qu'une hausse du prix du lait entraînera des sacrifices considérables, et peut-être des privations.

Mais ici, on nous permettra une remarque faite il y a cinq ans et qui conserve toute son actualité. En fouillant dans les vieux papiers, en l'occurrence la Terre de Chez Nous du 2 septembre 1941, on constate que les consommateurs se plaignaient comme aujourd'hui de la hausse des prix de certains aliments essentiels. M. Gérard Filion y souligne que "plus de 58% des épiciers du Québec font un chiffre d'affaires moyen de \$3450 par année, qu'une enquête faite à Montréal, entre deux grandes artères très rapprochées groupant environ deux cents familles, il passe chaque matin 28 laitiers."

"Cet état de choses, poursuit M. Filion, attribuable en grande partie aux caprices et à la négligence des consommateurs, explique pour quelle raison le lait coûte 12 cents la pinte au consommateur, alors qu'il en rapporte environ cinq au producteur laitier." Le nombre des intermédiaires n'a pas diminué, que nous sachions, depuis cinq ans. Il a plutôt augmenté.

Au lieu de chercher la grosse bête noire chez l'"habitant" et l'accuser de hausser les prix indûment, ne vaudrait-il pas mieux chercher ailleurs que chez lui la cause de la hausse du coût de la vie? Au lieu de toujours appeler les gouvernements à la rescousse et les obliger à verser des primes soi-disant gratuites, mais qui en réalité partent du gousset des contribuables, — des consommateurs aussi bien que des producteurs, — il faudrait d'abord songer à éliminer un certain nombre d'intermédiaires parfaitement inutiles. Il y a un organisme tout désigné pour remplir cette tâche de conciliation des intérêts divergents! c'est la coopération qui, jusqu'ici, a fort bien servi les cultivateurs. Pourquoi les citadins ne s'en serviraient-ils pas, eux aussi, au lieu de récriminer inutilement?

Cette formule ne se vend pas en bouteille, comme le coca-cola, le pepsi-cola, et autres eaux gazeuses qui, entre parenthèses, coûtent beaucoup plus cher que le lait, sans qu'on songe le moins du monde à protester. Elle est gratuite. Que l'on s'en serve en ville comme à la campagne, et la plupart des causes de malentendus et de frictions auront disparu. Ce ne sera sans doute pas le paradis sur terre, mais le loup apprendra peu à peu à se couvrir de la peau du mouton.



Les travaux  
et les jours

## Grève

Une menace de grève agricole émeut présentement l'opinion publique. L'expression est constituée de deux mots qui jurent, s'opposent, se fuient. Grève, c'est-à-dire rupture, inertie, voire gâchis; agriculture, c'est-à-dire respiration vitale, création essentielle dans la continuité. L'agriculteur est engagé dans un processus biologique dont la nature même est de ne pas s'arrêter. Et cependant des agriculteurs veulent faire la grève...

Il est difficile de commenter certains événements dans un hebdomadaire quand la copie doit être remise cinq jours avant d'aller sous presse. On risque de servir de la moutarde après le dîner. Egrenons cependant quelques réflexions d'ordre général, en prévenant le lecteur qu'elles n'engagent aucunement la responsabilité de LA TERRE. Dans nos petits articles, on est prié de ne voir que l'opinion d'un particulier assez bien placé pour observer, un peu désabusé il est vrai, mais passionnément ami de la classe agricole.

Que l'on ne croie pas que l'enjeu de la grève projetée dans l'Ouest agricole regarde exclusivement les producteurs de blé. Le blé est certes la culture majeure, et son écoulement en Angleterre la cause finale qui allume le conflit. Mais le "westerner" a des problèmes qui ressemblent fondamentalement aux nôtres.

En dix mots, la situation est la suivante: le coût de la production hausse démesurément depuis un an. Une multitude de chiffres peuvent l'attester. Prenons rien qu'un petit fait. Dans notre province, plus de 300 cultivateurs d'élite participent annuellement au concours du Mérite agricole; en 1946, il n'y en eut que 79, et cela dans la région la plus riche. Pourquoi? Pas de main-d'oeuvre. Les campagnes se vident, et ceux qui y restent prennent de l'âge. (Les "boys" du rétablissement civil des soldats découvrent que ces derniers manifestent très peu d'enthousiasme pour la terre). On supprime les octrois qui, pendant la guerre, donnaient une vie artificielle à l'économie nationale. En face d'un prix de revient plus élevé, les accords commerciaux avec l'étranger déçoivent la classe agricole. (Il n'y a pas de journal qui plus que la "Free Press" de Winnipeg ait pesté contre l'entente bacon-blé avec l'Angleterre). Bref, par tout le pays, l'agriculteur ressent de l'inquiétude.

Quand ces lignes vous passeront sous les yeux, la grève de nos confrères de l'Ouest sera vraisemblablement réglée, si elle éclate, car l'idée d'un arrêt dans le cas de produits aussi cycliques

que périssables est périlleuse au possible, pour ne pas dire néfaste à l'heure actuelle. On sursaute à l'idée du piquetage des routes de la campagne. Notre époque est malade.

Ce qui est certain, c'est que les grévistes, si grève il y a, ne se laisseront pas impressionner par d'amicales tapes sur l'épaule accompagnées de paroles flatteuses. Devant le mal qu'ils ont créé, les politiciens devront trouver autre chose. Car le véritable danger n'est pas dans la grève collective, mais bien dans le découragement qu'éprouvent en leurs coeurs des gens frustrés. Sans renoncer à l'élevage du porc, par exemple, un fermier peut très bien en élever deux ou trois de moins par année. Il peut vendre quelques vaches; il peut élever moins de volailles. C'est cela qu'il faut éviter.

Il ne faut tout de même pas prendre le cultivateur pour un aveugle ou un sourd, par surcroît bouché à l'émeri. Il s'aperçoit très bien que l'ouvrier des villes est mieux traité que lui. Il calcule qu'entre 70 heures de travail par semaine aux champs et 40 heures à l'usine en ville, eh souffrance! cela fait une différence. Il observe que l'Etat promet la sécurité sociale à n'importe quel ouvrier, sans égard à son degré de productivité, tandis que lui, on le laisse se débrouiller. Veut-il pour subsister fonder des coopératives, on taxe ces coopératives. On parle de supprimer certains octrois sous prétexte qu'ils coûtent tant de millions, mais on n'y regarde pas de si près quand on fait de fastueux cadeaux à l'étranger. Nous avons joué au parent pauvre qui comble un parent riche. Il faut trouver maintenant un autre jeu.

La grève n'est pas un moyen de parer au malaise, c'est entendu; c'est même un moyen de l'aggraver. Que le législateur trouve alors un remède.

Il y a plus de bon sens dans la tête d'un cultivateur que dans celles de dix ouvriers organisés, syndicalisés, mutualisés, assis en rangs d'oignons autour d'un chef d'union. Il ne fera pas la grève, parce qu'il sait qu'on ne doit pas saboter le rythme sacré d'un ordre régi par les lois silencieuses et souveraines de la nature.

La célèbre crise de 1929 fut précédée d'un malaise agricole qui remontait à 1925. Le problème agricole est à la racine de tous les problèmes. Il ne se régle pas par des grèves, mais il ne se régle certainement pas tout seul.

Armand LETOURNEAU.

## Journaux et Revue

Etats-Unis vus

par un Français

M. R. Bonnicel, représentant de la Société d'Etudes, de Vente et d'Achat des Producteurs de Pommes de Terre du Nord-Est de la France, a fait tout récemment une tournée rapide aux Etats-Unis. Il livre ses impressions au Bulletin de Documentation de son association. Nous en tirons le passage suivant:

Les agriculteurs américains, dans l'ensemble, n'ont pas sur nos bons producteurs français d'avantages marqués.

La culture américaine n'a rien qui tienne du prodige, du miracle ou de l'extraordinaire...

Elle n'est pas naturellement privilégiée.

Elle connaît exactement les mêmes soucis que nous, que la culture anglaise, danoise ou de tout autre pays européen.

La première impression que vous laissent de longues et cordiales conversations avec les producteurs américains, même ceux de Californie situés à 10.000 kilomètres de nos campagnes françaises, c'est que les difficultés paysannes sont d'ordre mondial.

## L'avenir de nos jeunes

L'avenir de nos jeunes gens de la campagne qui s'en vont vers la ville en quête d'une vie facile et d'une prospérité illusoire continue de préoccuper ceux qui estiment, à bon droit, que la soignée a assez duré, si nous voulons conserver ce qui nous reste de force vitale. Paul Brevin analyse, dans la page agricole de l'"Action Catholique", quelques statistiques, hélas! trop éloquentes des comtés de Beauce, Dorchester et une partie de Frontenac, déplore un exode rural trop manifeste, réclame "pour notre peuple son droit sacré à l'espace vital" et conclut en ces termes:

Nous permet-on d'ajouter que tous les pères de famille devraient enseigner à leurs enfants et les convaincre dès leur bas âge que nous sommes bien chez nous dans toutes les provinces du Canada... En outre, que parcourir deux, trois ou cinq cents milles pour s'établir dans notre pays, ce n'est pas un pouce de plus que de parcourir les mêmes distances pour aller vivre, sa vie durant, comme des étrangers, aux Etats-Unis.

Il y a là toute une mentalité nouvelle à créer chez nos Canadiens de langue française.

## Des paroles aux actes.

La gratitude est, chez les Britanniques, un sentiment dont on parle beaucoup, mais qu'on pratique fort peu. On le savait depuis longtemps, mais on en a eu des preuves éclatantes dans l'affaire du blé et du bacon, qui a eu quelque retentissement. Or voici qu'un entrefilet publié dans le "Bulletin des Renseignements commerciaux" parle de l'établissement de 1453 usines nouvelles érigées de Grande-Bretagne qui coûteront 250 millions. Comme il est à peu près sûr que nos caudeaux ont aidé à financer ces usines, il est naturel que cela attire des commentaires assez peu élogieux chez ceux qui commentent à se fatiguer de nous voir jouer le rôle de dindons de la farce. La "Gazette des Campagnes" pour sa part, y va du sien dans les termes que voici:

Nul n'ignore que la moitié de l'impôt sur le revenu repose sur le dos du contribuable gagnant moins de \$2,700 par année. Et c'est lui qui paiera encore à l'avenir, puisque les prochains budgets dégrèveront les compagnies, (à cause de leurs exigences terribles, d'abord, et ensuite pour permettre de mieux garnir la caisse électorale, ce que le Canadien moyen est incapable de faire). Les "miettes" seront fournies par la taxation des coopératives, par laquelle on atteint même celui qui est trop pauvre pour payer autrement l'impôt sur le revenu.

# La Terre

Hebdomadaire Agricole

Fondé en 1929

Journal hebdomadaire organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopération Fédérée  
GERARD FILION, S.C. administrateur  
DOMINIQUE BEAUDIN, directeur  
BERNARD BERUBE, rédacteur

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui paient une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:  
\$1.00 par année \$2.50 pour trois ans \$1.50 par année à l'étranger

Publicité: Le tarif de la publicité est de 30 cents la ligne agate ou \$4.20 la pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"  
515, ave. Viger, Montréal - Tél. Lancaster 6272  
Imprimé au "Syndicat d'Oeuvres Sociales Limitée" Ottawa  
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe  
Ministère des Postes Ottawa"

# CRIBLURES



## Une grève insensée

Une dépêche publiée dans les journaux de samedi annonce que la grève, menacée depuis plusieurs semaines, vient d'être déclenchée par une vingtaine de mille fermiers de l'Alberta en signe de protestation contre l'inégalité entre les prix des produits agricoles et industriels. Les grévistes seraient, dit-on, appuyés par une trentaine de mille fermiers de la Saskatchewan. Voilà une bien grave affaire qui, si elle se généralisait, pourrait avoir les plus terribles répercussions dans notre pays et dans le monde en général. Les grèves sont un fléau du monde ouvrier, non seulement ici mais à l'étranger. On a fini par s'y habituer et prendre la chose en patience, sinon avec résignation. Il est regrettable que l'on transporte maintenant les interminables querelles ouvrières au sein de la classe agricole. Elle n'a rien à gagner, au contraire tout à perdre, à se livrer à une inutile agitation. L'agriculteur, qu'on ne l'oublie pas, est dans une situation qui ne peut en aucune façon se comparer à celle de l'industriel ou du manufacturier. Il produit des denrées périssables qui ne souffrent que très peu de retard dans la livraison. On ne conçoit pas, du reste, qu'un piqueur vienne monter la garde auprès de votre maison pour vous empêcher de vendre vos produits. C'est tout à fait insensé. Chacun est maître chez soi et entend le rester; chacun est propriétaire de son bien et employé à la fois. Il ne peut tolérer qu'on lui dicte une conduite contraire à ses intérêts. Le cultivateur du Québec, soucieux du bon ordre et de la dignité, y songera à deux fois, nous en sommes convaincus, avant de s'embarquer dans pareille galère. Il existe bien d'autres moyens d'obtenir justice, notamment dans les cadres de l'association professionnelle, sans recourir au chantage et à l'intimidation qui, au surplus, conduirait à la famine.

B. BERUBE

## Naïfs espoirs

Quand il fut question du fameux prêt d'un milliard et quart à l'Angleterre, qui passera sûrement à l'histoire comme un geste de proéminence sans exemple, il s'est trouvé des gens pour nourrir de naïfs espoirs. Convaincus que c'était une bonne affaire, à coup sûr meilleure que celle des cadeaux antérieurs consentis sans aucune contre-partie, on n'avait pas de termes assez vifs pour qualifier ceux qui s'opposaient, à ce geste patriotique, prétend-on, qui devait nous assurer à perpétuité la reconnaissance de l'Angleterre et le maintien de nos exportations. On classait volontiers les récalcitrants au rang des nationalistes enragés, des anti-britanniques invétérés. C'est tout juste si on ne les faisait pas passer pour fascistes. Or, voici qu'on commence à déchanter, même dans les milieux où il était de mise, voilà quelques mois seulement, de

fonder de grands espoirs sur la gratitude britannique. Cette déception, un peu tardive, causée on le sait par la vente de notre blé et de notre bœuf sur le marché britannique à des prix inférieurs aux marchés mondiaux, vient d'être exprimée nettement dans une lettre adressée en Tribune libre au "Western Producer". Entre autres choses étonnantes, ce correspondant, dont le nom n'a rien de l'assonance française, écrit ceci:

"Que l'on considère les milliards de dollars donnés à l'Angleterre durant la guerre. Des dollars qui auraient pu être dépensés ici au Canada pour le bénéfice des Canadiens et pour leur propre bien-être. Nous payons maintenant pour ce geste et nous allons en souffrir au cours des années de dépression qui viennent." D'où l'on voit qu'il n'est jamais trop tard pour se repentir. Seulement, c'est une chose dont il aurait fallu s'aviser plus tôt. Rien ne sert aujourd'hui de gémir, il faut endurer son mal jusqu'à satiété...

B. BERUBE

## Les difficultés du rajustement

Dans un journal agricole, l'Union des Producteurs de Lait du Nord de la France va droit à la question. Elle s'exprime ainsi: "Le moment est venu de poser la question aux Pouvoirs publics: Veulent-ils du lait pour l'hiver ou n'en veulent-ils pas? Le souci que nous avons de l'intérêt général nous oblige à répondre que l'on commet aujourd'hui des erreurs qui auront des répercussions tragiques d'ici peu sur l'alimentation de nos villes. Il est grand temps de changer de méthodes!"

On se plaint là-bas des prix trop faibles des produits laitiers. On condamne le déséquilibre entre les prix du beurre et ceux du lait. On déplore que l'Etat mène les choses d'arbitraire façon sans se soucier des réactions de ceux qui trahent les vaches. Comparera qui voudra avec ce qui se passe au Canada.

D.B.

## La surproduction nous guette...

Naturellement, n'ayant pas l'intention de passer pour ridicule, ce n'est pas nous qui écrivons cela. Nous prenons ce titre dans une phrase d'un journal de France. On lit, en effet, dans "La Renaissance agricole" du mois d'août dernier: "Sans machines, sans engrais, avec une main-d'œuvre raréfiée par une mobilisation hâtive des jeunes éléments paysans, les cultivateurs ont réalisé des merveilles cette année et déjà la SURPRODUCTION NOUS GUETTE". Il s'agit de la France bien entendu. Mais si là-bas des économistes sérieux croient vraiment (suite à la page 17)

Au temps de l'exposition provinciale, les limites de la province sont celles de la ville de Québec.

L'école du rang s'ennuie de l'institutrice absente.

Les cultivateurs québécois ne sont pas responsables de la grève de l'Alberta.

Aux expositions, les bêtes gagnent des prix parce que leurs propriétaires ne sont pas bêtes.

Depuis la guerre il semble plus difficile que jamais d'acheter la chemise de l'homme heureux.

Quelques fonctionnaires perdent beaucoup de temps à contempler à la loupe la miette de pouvoir qui leur échoit.

Le grain mûrit plus vite quand il apprend que le temps des labours est revenu.

Le mérite agricole n'est que partiellement reconnu.

Pour n'avoir pas tort, il vaut mieux recourir au silence, auquel cas on n'a pour tout tort que de se taire.

Et déjà le temps de la faucille est passé.

Le FAUCILLEUR.

# EPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par la "Terre de Chez Nous" le 12 août 1931 - il y a quinze ans - et le 2 août 1936 - il y a dix ans - nous tirons les quelques notes qui suivent.

### Voilà quinze ans...

Une réunion du bureau général de direction de l'U.C.C. s'est tenue à Montréal le 2 septembre sous la présidence de M. Aldéric Lalonde. Au nombre des questions discutées, mentionnons l'agrandissement du marché Bonsecours, la fusion de l'U.C.C. et de l'Association des cultivateurs franco-ontariens, l'organisation des prochains congrès, etc.

L'affiliation des cultivateurs franco-ontariens et de l'U.C.C. est l'événement important de septembre 1931. Le résultat immédiat est d'accroître de 200 le nombre de cercles et de 100 le nombre des membres.

Un train-exposition agricole, organisé par le ministère de l'Agriculture sous la direction de M. Henri-C. Bois parcourra la province et s'arrêtera dans 35 paroisses. Cette école ambulante est aménagée de façon à servir le mieux la cause de l'enseignement agricole.

Les congrès régionaux battent leur plein. On annonce pour le 9 septembre le congrès de Québec-nord, pour le 15 celui du Témiscamingue, pour le 6 octobre celui de Nicolet pour le 7 celui de Trois-Rivières et pour le 12 octobre celui de St-Hyacinthe.

### Voilà dix ans...

On note en éditorial ce fait remarquable que c'est (en 1931) la province de Québec qui fournit le plus de pores aux abattoirs de Montréal. Suit ensuite le conseil, et c'est l'actualité, de bien finir les pores pour en faire du bon bœuf d'exportation.

M. Gérard Filion parle d'un "referendum" chez les cochons. Il s'agit d'un classificateur de langue anglaise sur le marché aux pores de Montréal. C'est un unilingue du nom de Bruce, qui se accable par surcroît d'un incompetent. C'est une injustice, commente brièvement le rédacteur.

M. Donat Giard, cultivateur de Ste-Rosalie s'est classé premier au concours pour la médaille d'or du Mérite agricole. Le vainqueur dent du cercle de Ste-Rosalie, est membre de l'U.C.C. et président M. Jos Leblanc, directeur de l'Union diocésaine de St-Jean, s'est classé dixième parmi les concurrents.

## La vieille leçon que donne la Nouvelle-France au Canada français

Les vivants ont la vanité mignonne de se croire toujours supérieurs à leurs devanciers. Que penser des hommes des siècles révolus qui n'ont connu ni la locomotive, ni l'automobile, ni le téléphone, ni le radio, ni le cinéma, ni l'énergie atomique? L'ultra-moderne frémit à la pensée des âges obscurs qui l'ont précédé et se représente facilement les anciens comme des demi-sauvages. Il y a exception, aux jours de vague-à-l'âme, pour "le bon vieux temps". Mais l'erreur historique la plus commune est de croire que le contemporain l'emporte, uniquement à cause du millénaire, sur ceux qui l'ont précédé. C'est peut-être une digression, mais tout cela veut dire que, du passé, remontent de sages et profitables leçons et qu'il arrive de la sorte que la Nouvelle-France peut, à quelques points de vue, servir d'exemple au Canada français.

Étonnante affirmation, sans doute! Le roi Louis XIV, que servaient nos ancêtres, avait plus de sollicitude pour les familles nombreuses que les gouvernements de 1946. Le 5 avril 1669, il ordonnait qu'une pension annuelle de 300 livres fût payée aux habitants de la Nouvelle-France ayant dix enfants. Il recommandait expressément de réserver "quelques honneurs aux familles nombreuses". Le jeune homme qui se mariait à 20 ans ou moins recevait 20 livres le jour de ses noces: c'était le "cadeau du Roi". D'autres privilèges étaient aussi accordés. La leçon de la Nouvelle-France au Canada français, c'est donc qu'il faut encourager les familles nombreuses.

Est-ce illusion? Il semble qu'on entende moins de sottises plaisanteries et de stupides préjugés anglo-protestants sur la multiplication des enfants. Est-ce depuis le jour où l'Empire et son rejeton d'Amérique ont eu un extrême besoin de soldats? Cela se peut. De toutes façons, la publicité se montre plus favorable et c'est autant de gagné.

Réalisant une heureuse suggestion, la Commission provinciale de l'Exposition a voulu cette année rendre un hommage général à la famille et un hommage particulier aux familles nombreuses. Elle a rendu possible l'expression de hauts principes sociaux et elle a donné l'une des dix bourses attribuées par le sort à des foyers riches d'enfants à travers la province. Au cours d'une fête mémorable organisée par un comité de fondation récente, Son Excellence Mgr Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, plusieurs ministres, le chef de l'Opposition, d'autres personnages en vue ont très sagement exposé les conditions de vie et de développement de cette société naturelle que constitue la famille. On a justement insisté sur la morale, sur l'école, sur la santé, sur l'aide de l'état, sur les mesures de protection sociale. Improvisant sur l'observation et sur l'expérience, considérant cette réalité consolante d'une famille rurale mieux conservée, le ministre de l'Agriculture a peut-être dit l'essentiel. A la campagne, a déclaré l'hon. Laurent Baré, il y a respect de la femme, fille, épouse et mère; il y a respect de l'indissolubilité du mariage; il y a respect de l'autorité légitime qui, exercée par les parents et l'Etat, vient de Dieu. Ce rappel de doctrine est nécessaire et fait du bien. Il n'y a qu'avantages à le réitérer. Pour bien montrer son approbation, l'U.C.C. a depuis longtemps choisi comme sujet d'étude de l'année 1946-47 "la terre et le foyer". Mais il est fort à propos de compléter les bons conseils et les bons sentiments par des gestes pratiques. Aussi peut-on affirmer avec certitude que les familles nombreuses qui se souviendront le mieux de la conclusion des discours de Québec sont celles qui ont gagné des bourses d'étude pour l'un des leurs. Il faut donc louer cette mesure d'assistance immédiate qui évoque le passé et qui reste malheureusement isolée.

C'était loin d'être un recensement, mais plus de 700 familles comptant dix enfants ou plus ont sollicité la faveur accordée à dix d'entre elles. Ce fait démontre bien qu'il y a beaucoup de jeunes gens à établir chez nous et qu'il faut des mesures d'assistance plus générale. Sans copier Louis XIV et son gouvernement en Nouvelle-France, on peut en 1946 s'inspirer de l'esprit de la politique d'alors. Car après avoir multiplié les hommes, les avoir instruits et avoir veillé sur leur santé, il faut les utiliser en les établissant. Il se pose là un problème qui dépasse de plus en plus les capacités des familles nombreuses et des autres chez nous. Le gaspillage du capital humain au Canada français est quelque chose d'effrayant. Puisque nous avons les jeunes gens qui manquent ailleurs, il faut leur procurer des terres. Mettons des fermes là où le sol s'y prête, que ce soit sur les terres de la Couronne ou sur celles des grandes compagnies ou des riches particuliers. Une province que le destin consacre à l'industrialisation n'en aura jamais assez. Et le plus sûr moyen qu'a l'Etat d'aider les familles nombreuses et les autres, c'est de multiplier les établissements.

Dominique BEAUDIN





SIÈGE SOCIAL, 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

## Le mérite agricole de 1946

Nous n'avons pu, cette année, assister à la fête du Mérite agricole qui a lieu chaque année à Québec, durant la semaine de l'Exposition provinciale. Nous croyons cependant qu'il est dans l'ordre de souligner cet événement puisque le Mérite agricole veut glorifier l'agriculture et récompenser les efforts et le mérite des travailleurs de la terre et de ceux qui, à divers postes publics, se sont appliqués à bien servir l'agriculture.

Les juges du concours de cette année étaient MM. Louis-Philippe Laberge, J.-A. Foley, le Dr Maurice St-Pierre, et W.-L. Carr, assistés de M. Pellerin Lagloire, secrétaire de la Commission du Mérite agricole et secrétaire du Ministère provincial de l'Agriculture.

La liste des concurrents et lauréats de la Médaille d'or compte onze cultivateurs dans la classe A et deux cultivateurs-amateurs, ou désignés comme tels, dans la classe B. Pour la Médaille d'argent, la liste contient dix-huit noms et vingt-huit pour la Médaille de bronze.

En plus, l'honorable Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la Province, l'honorable Hector LaFerté, C. L., M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur, le notaire Eugène Poirier, D.S.A., président de l'Office du Crédit agricole, et M. Albert Bouchard, membre de la Commission de l'Électrification rurale, ont reçu des décorations pour services éminents rendus à l'agriculture.

A tous les lauréats et décorés, la Coopérative Fédérée de Québec

offre ses plus sincères félicitations. La remise des diplômes et des décorations a été faite par les honorables Laurent Barré et J.-D. Bégin, respectivement Ministres de l'Agriculture et de la Colonisation. Au banquet, l'honorable Duplessis a félicité les lauréats et démontré l'importance de l'agriculture, son rôle de gardienne de nos traditions et sa valeur comme facteur de paix et de sécurité.

M. Emile Gauthier, vice-président de la Commission de l'Exposition, représentait Son Honneur le maire de Québec, M. Lucien Borne. M. l'abbé Jean Bergeron a fait l'éloge de l'agriculture et des décorés. L'honorable Adélard Godbout, chef de l'Opposition provinciale, a félicité les lauréats et tous les concurrents; il a attiré l'attention des cultivateurs sur la nécessité de produire suivant les exigences du marché, et celle des autorités sur le prix du lait. L'honorable Hector LaFerté s'est déclaré heureux de l'honneur qu'on lui a fait et a exprimé sa foi dans l'agriculture. Le Dr Eugène Poirier a parlé des avantages du crédit agricole et a félicité les cultivateurs de leur loyauté et de leur probité. L'honorable J.-D. Bégin a félicité les colons décorés et a fait l'éloge du travail qu'ils ont accompli. M. l'abbé Arthur Fortier a clôturé la série des discours en donnant comme mot d'ordre d'aimer l'agriculture.

Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de vérifier toute la liste des lauréats du Mérite agricole, mais nous soulignons qu'on

retrouve les noms de coopérateurs méritants. Par crainte d'en oublier, nous ne ferons pas le recensement des coopérateurs dans cette liste, nous contentant de rappeler que le lauréat de la Médaille d'or, M. Philibert Audet, de Compton, est membre-fondateur de la Coopérative de Compton, dont il a été directeur pendant plusieurs années. Ceux qui ont eu l'avantage d'approcher M. Audet savent qu'il est un observateur, un homme d'ordre et un travailleur.

M. Audet est un jeune homme, puisqu'il n'a que cinquante-cinq ans. Il a élevé une famille de onze enfants, dont sept garçons et quatre filles. Deux de ses fils sont établis eux-mêmes sur des fermes. La ferme qu'il occupe a cent soixante-treize acres de superficie, vingt en érablière, soixante-dix en pâturages permanents et quatre-vingt-trois en culture. La ferme de M. Philibert Audet n'a pas changé de nom depuis quarante-deux ans.

Les coopérateurs agricoles, qui ne sont évidemment pas encore la majorité dans la province de Québec, ont tout lieu d'être fiers des résultats et des succès obtenus par des coopérateurs. Nous espérons que la liste des coopérateurs gagnants du concours du Mérite agricole s'allongera chaque année et que le mouvement coopératif lui-même y gagnera de compter dans ses rangs un nombre toujours plus grand d'hommes de progrès comme les concurrents et les lauréats de cette année ou des années passées.

R. MARTIN, agronome,  
Secrétaire.

## Le gérant général de la Fédérée à Toronto et à Charlottetown

Monsieur Henri-C. Bois, gérant général de la Fédérée et président du Conseil Exécutif, a assisté, la semaine dernière à Toronto, à la réunion des Dairy Farmers of Canada, ou Fermiers Laitiers du Canada.

Cette réunion, qui a eu lieu les 6 et 7 septembre, a été convoquée pour étudier l'un des problèmes les plus épineux à l'heure actuelle, pour autant que l'industrie laitière est concernée: celui du prix des produits laitiers.

La suppression de certains subsides, l'augmentation du coût de production du lait, causée principalement par l'élévation des salaires et l'augmentation du coût de l'alimentation par suite de la rareté de certains produits, posent un problème sérieux aux producteurs de lait du Canada. Comme on le sait, la Coopérative Fédérée de Québec doit disposer chaque année d'un pourcentage élevé du beurre et du fromage produits dans la province de Québec et, à ce titre, elle ne peut se désintéresser de cette question. Elle s'y est d'ailleurs toujours intéressée, même si elle n'a pas toujours fait étalage de ses démarches.

Nous ne savons pas encore quel sera le résultat des délibérations de Toronto, mais nous sommes convaincus que l'étude en commun de ce problème ne peut qu'aider à lui trouver une solution le plus rapidement possible.

En revenant de Toronto, M. Bois s'est rendu à Charlottetown représenter la Coopérative Fédérée à une réunion de la Fédération Canadienne de l'Agriculture. Les problèmes qui sont présentement discutés à cette réunion sont

tous des problèmes qui intéressent au premier degré chacun des agriculteurs du Québec, et comme la Fédérée en compte 35,000 à 40,000 qui sont membres des coopératives locales qui lui sont affiliées, elle se devait d'envoyer son représentant attiré. M. Bois est d'ailleurs membre du bureau de direction de la Fédération.

Depuis plusieurs années, pour

ne pas dire depuis les premiers débuts, la Coopérative Fédérée fait partie de l'Association des Fermiers Laitiers du Canada et de la Fédération Canadienne de l'Agriculture. Elle contribue financièrement au soutien de ces deux organismes et apporte à l'un et à l'autre l'appui de ceux qu'elle représente: les coopérateurs agricoles de la province.

R. M.

## Vos assurances

L'an dernier, les incendies ont été trop nombreux dans les coopératives agricoles. Cette année, nous avons cru devoir exiger de nos courtiers en assurance qu'ils fassent la visite de tous les établissements dont les risques sont confiés au Service coopératif de l'assurance.

Cette visite est en partie faite et elle a donné lieu à des constatations pas toujours très intéressantes. Nous comprenons qu'il n'y a probablement ni mauvaise foi, ni mauvaise volonté de la part des coopératives, mais il arrive trop souvent que les précautions indispensables ne sont pas prises pour prévenir le danger d'incendie.

Au retour de chacune des inspections faites à notre demande par nos courtiers, des lettres personnelles ont été envoyées à chacune des coopératives où l'on avait relevé des constatations dangereuses. Dans ces lettres, les améliorations ou précautions nécessaires étaient suggérées. Rien de dispendieux dans tout cela. La plupart de ces lettres sont restées apparemment sans réponse, puisque nous demandions de nous aviser si les recommandations faites avaient été suivies.

Nous soulignons l'importance de suivre ces recommandations qui nous ont d'autre but que de prévenir d'autres incendies qui coûtent toujours cher, même si l'on est bien assuré et bien réglé après le feu et nous demandons aux officiers de coopératives d'exiger de leur gérant ou de leurs employés que le nécessaire soit fait dans le plus bref délai et que nous soyons avisés de ce qui a été fait. Si des informations additionnelles sont désirées, le Service coopératif de l'assurance les fournira avec plaisir.

Il faut à tout prix éviter la répétition des désastres dont la liste est déjà passablement longue pour l'année en cours, puisque des valeurs pour \$176,000. ont été détruites par le feu dans les seules coopératives agricoles de la province dont les risques sont couverts par notre Service.

R. M.

## La taxation des coopératives

En face de la taxation, les coopératives agricoles de notre province peuvent être rassurées jusqu'à un certain point. Le mouvement coopératif n'est pas en danger à ce point de vue, pour le moment. Il n'en reste pas moins que la perspective de verser une partie des trop-perçus dans les coffres de l'État, chaque année, n'a rien de bien agréable. Évidemment, on en souffrira moins si l'on ne paye en impôts que ce qui est dû. Mais, est-ce là chose facile?

En elle-même, la loi de guerre de l'impôt sur le revenu et les excédents de bénéfices constitue un texte assez long et des plus complexes. Seuls, ceux qui la consultent souvent peuvent s'y comprendre et encore, pas trop sûrement. La plupart des clauses de cette loi ont donné lieu à des règles d'interprétation, par les fonctionnaires de la Division de l'Impôt sur le Revenu (Ministère Fédéral du Revenu National). Ces règles ont force de loi, et pourtant, elles n'apparaissent pas dans le texte. Elles ne sont pas publiées.

De plus, les amendements à cette loi, qui la rendent applicable aux coopératives et renferment des clauses particulières à ces dernières, n'ont pas encore subi l'épreuve de l'interprétation. On ne sait pas encore comment les gens de la Division de l'Impôt comprendront l'idée de ceux qui sont responsables de ces amendements. On ne le saura qu'au fur et à mesure que des rapports d'impôt de coopératives seront présentés.

La nécessité de se protéger apparaît immédiatement aux coopératives. Il faudra lutter pour obtenir des interprétations qui leur soient favorables. Si chaque coopérative défendait sa cause individuellement, on s'exposerait à des inconvénients sérieux. Ainsi, se basant sur le rapport d'une coopérative en particulier, la Division de l'Impôt en viendrait peut-être à établir des règles générales, qui ne seraient pas tellement préjudiciables à la coopérative en question, mais qui pourraient l'être pour d'autres. Les règles établies selon l'intérêt et l'habileté de chaque coopérative prise individuellement, constitueraient sûrement un danger, car, ces règles d'interprétation, une fois établies, sont bien difficiles à modifier. D'où l'on voit que pour ne pas payer plus d'impôt qu'il n'est dû, il faut connaître la loi d'abord, puis, être au courant de toutes les décisions particulières prises envers chacune des coopératives. Cela nécessite un contact constant avec la Division de l'Impôt sur le Revenu, contact pratiquement impossible à réaliser par chacune des coopératives.

Le service organisé récemment par la Coopérative Fédérée dans le but de s'occuper de tout ce qui concerne l'impôt des coopératives agricoles, est tout désigné pour faire ce contact, d'autant plus que ce service bénéficiera de la collaboration d'un bureau de comptables publics, renommé pour son habileté à régler ce genre de problèmes.

Mais il n'y a pas que la loi elle-même qui présente un tas de complications. Il y a aussi les formules en usage pour présenter le rapport d'impôt annuel. Ce rapport, qui n'est déjà pas très simple, doit s'accompagner d'une formule questionnaire assez longue et favorable aux maux de tête pour quiconque n'y est pas habitué! Ces formules subiront peut-être quelques modifications pour les adapter à la taxation des coopératives, ou encore, on en imprimera peut-être des nouvelles à l'usage exclusif des coopératives. De toute façon, qu'on ne s'attende pas trop à des simplifications. On ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit facile de s'y comprendre à travers ces formules. Le manque de temps disponible et, aussi, le manque d'habitude, pourraient entraîner des erreurs coûteuses. Le nouveau service de la Fédérée fournira une aide précieuse à cet égard. On n'en doutera point, surtout si l'on sait qu'un bureau de comptables publics vérifiera minutieusement son travail. Voilà donc une garantie additionnelle de ne pas payer plus d'impôt qu'il n'est dû.

Ce n'est pas tout. Nous n'avons même pas mentionné la difficulté de base, celle qui exigerait la plus étroite collaboration entre les coopératives et le service que vous offre la Coopérative Fédérée. Il

s'agit des états financiers qu'on annexera à chaque rapport d'impôt. Il y aura d'abord le bilan, qui reflète la situation financière de la coopérative, accompagné d'une analyse détaillée des immobilisations et des réserves pour dépréciation. On devra ajouter aussi un état des trop-perçus accumulés ou non distribués. Puis, l'état des opérations, appelé souvent "état des pertes et trop-perçus". Ce dernier résume les opérations de l'année et établit le trop-perçu net.

Ce trop-perçu net ne représentera pas nécessairement le revenu imposable, après déduction des ristournes. En effet, la Division de l'Impôt n'acceptera peut-être pas certaines dépenses qui y figurent, ou considérera le montant de la dépréciation trop élevé, etc. Si cet état des opérations est bien préparé, selon les directives de quelqu'un qui connaît d'avance les exigences de l'impôt, il sera possible de réduire le revenu imposable à son minimum, sans s'exposer à de longs pourparlers ou à des enquêtes toujours ennuyeuses. On leur donnera tous les renseignements auxquels ils ont droit, mais rien de plus. De cette façon seulement, pourra-t-on ne payer en impôt que ce qui est dû.

Personne ne songe à demander aux coopératives de donner au Gouvernement des sommes qu'elles ne lui doivent pas. Mais elles pourraient difficilement éviter ce danger sans utiliser un intermédiaire qui se préoccupe de l'intérêt général avant tout. Voilà pourquoi le nouveau service fondé récemment par la Fédérée semble devoir être si bien accueilli. Ce service sera très bientôt en mesure de fonctionner à plein rendement.

Ray. HOUDE, agronome, L.S.C.

## Une très...

(Suite de la page 24)

A une heure assez avancée, tous se séparèrent heureux d'avoir pu assister à une aussi belle soirée, avec le regret, cependant, qu'un plus grand nombre de cultivateurs ne fussent présents à cette belle réunion, afin de pouvoir bénéficier des belles choses vues et entendues. Il serait à souhaiter que l'on tienne le plus fréquemment possible des réunions semblables.

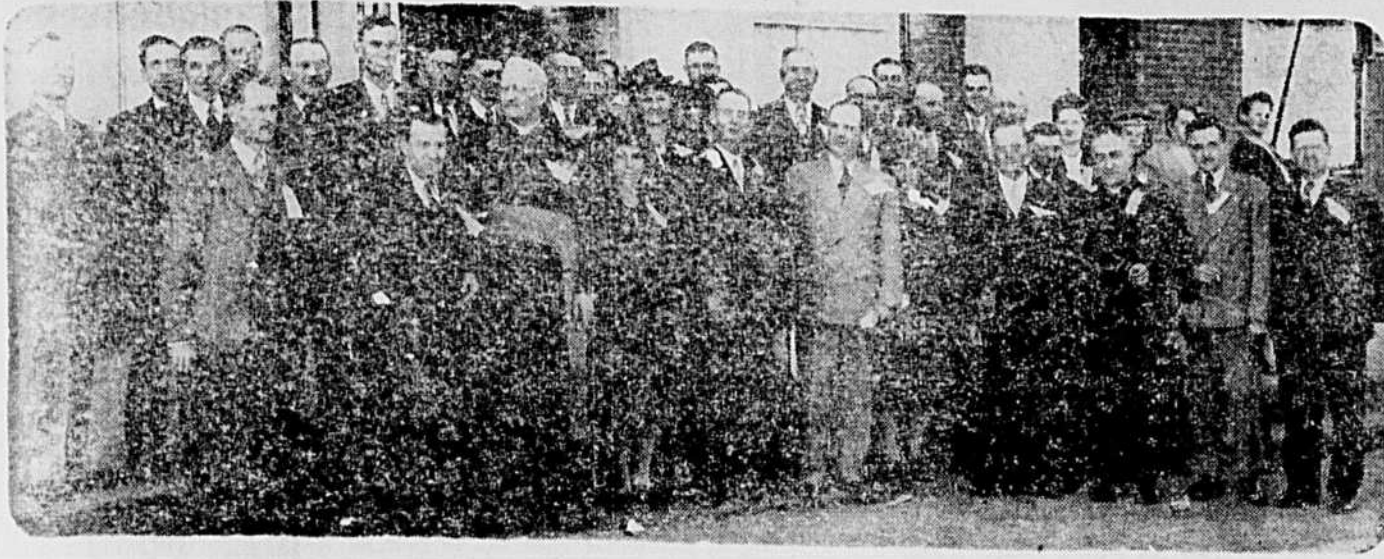
UN ASSISTANT.

## Les prix de faveur font des curieux

Alléchés par les prix avantageux du blé canadien sur le marché de Londres plusieurs pays viennent de s'adresser au Canada pour en obtenir aux mêmes conditions que le gouvernement canadien accorde à l'Angleterre. D'après des informateurs officiels, ces pays seraient la France, la Belgique, l'Irlande et plusieurs pays de l'Amérique latine qu'on ne mentionne pas. Ces pays ont manifesté l'intention de conclure des contrats à longs termes comme celui conclu avec la Grande-Bretagne. On sait qu'en vertu du contrat conclu avec l'Angleterre, le Canada fournira à ce pays 160 millions de boisseaux de blé par année. Comme on s'attend à récolter environ 450 millions de boisseaux cette année, et qu'il en faudra 125 millions pour la consommation domestique, le Canada aurait encore environ 125 millions de boisseaux de blé à exporter. Les pourparlers avec la France n'en sont encore qu'au stage préliminaire.

## Nouveau bulletin sur les serres

On peut maintenant se procurer gratuitement à la Section des Publications du Ministère de l'Agriculture de Québec, un nouveau bulletin intitulé "Les Serres". Les maraichers y trouveront de précieux renseignements sur la construction, l'aménagement et le chauffage des serres. C'est une brochure d'une vingtaine de pages, bien illustrée et rédigée par M. Omer Van Nieuwenhove, du Service de l'Horticulture. Elle sera envoyée sans frais à ceux qui en feront la demande. On voudra bien spécifier: Bulletin No 161.



Les décorés du Mérite agricole des colons ont été reçus par le ministre et les hauts fonctionnaires du ministère au kiosque de la colonisation pendant l'Exposition provinciale. Sur cette photographie, on reconnaît au centre l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation. A sa droite, M. Paul Lévesque, premier lauréat de la médaille de bronze, et Mme Lévesque; à sa gauche, M. Adélaré Thibodeau, commandeur du Mérite agricole, M. l'abbé Arthur Fortier, directeur des services sociaux, et M. Stanislas Bégin, sous-ministre. Au premier plan, on voit encore plusieurs fonctionnaires du ministère et, à l'arrière-plan, les colons décorés.

L'information politique

## L'hon. M. St-Laurent succède à M. King aux Affaires étrangères

Le ministre de la justice deviendra-t-il chef du parti libéral? — Les fermiers de l'Alberta exigent la parité des prix et font la grève. — Activité des ministres d'Ottawa et de Québec.



L'hon. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, qui remplace le premier ministre King au poste de ministre des Affaires étrangères.

Ce qu'il y a de plus intéressant pour ceux qui suivent la politique, c'est les élections. Or, le 16 septembre, les partis fédéraux se disputent le comté de Pontiac. Les électeurs, comme on dit, auront l'embarras du choix. Cinq candidats sollicitent leurs suffrages. Les libéraux, les progressistes-conservateurs, les socialistes (C.C.F.), les créditistes et les progressistes ouvriers (communistes) content fleurette aux habitants de Pontiac. Du résultat du vote, les observateurs prétendent bien déduire de quel côté soufflent les brises politiques populaires. On doit noter, cependant, que des cinq candidats, quatre sont canadiens-français et le cinquième, de langue anglaise. Ce dernier a l'appui de la C.C.F. et pourrait obtenir les suffrages d'une bonne minorité d'électeurs anglophones généralement plus soucieux que les Canadiens français de voter pour l'un des leurs. Le résultat se trouverait ainsi faussé. Le 16 septembre nous donnera "l'homme du jour".

A Ottawa

Le Canada prend une part grandissante à la politique internationale. Le ministère des Affaires

étrangères est devenu plus important avec les années. Le premier ministre, l'hon. M. King, en avait jusqu'ici assumé l'administration. Il vient de choisir son successeur à ce poste: l'hon. L. St-Laurent, ministre de la Justice. On a déjà dit, en certains milieux, que ce dernier pourrait bien succéder à M. King à la direction du parti libéral. Ceux qui n'ont pas perdu foi en cette rumeur ont un nouvel indice en leur faveur. Tout en s'occupant du ministère des Affaires étrangères, l'hon. M. St-Laurent continuera d'administrer (Suite à la page 22)

L'horizon international

## On parle d'ajourner la conférence de Paris pour jusqu'au 23 octobre

L'issue des pourparlers de paix de plus en plus problématiques. — Le discours de Byrnes à Stuttgart menace de tout gâter. — Les Etats-Unis veulent une fédération politique pour l'Allemagne. — Manifestations et désordres en Pologne et à Trieste contre l'attitude américaine.

Ceux qui aiment les controverses et se passionnent pour les conflits d'idéologies sont servis à souhait. La conférence dite de la paix qui se tient à Paris leur fournit un menu substantiel. Qui pourrait croire que nous en sommes à peine à un an de la fin des hostilités? Le monde n'est plus en guerre, mais ce n'est pas la paix non plus. En Chine, on se bat encore entre nationalistes et communistes, ces derniers appuyés ouvertement par la Russie soviétique, pour la possession du pouvoir. Aux Indes, ce sont des rixes et de sanglantes échauffourées qui ont fait dernièrement des centaines de victimes à Bombay et à Calcutta, sans qu'il y ait le plus petit espoir que cesse cette guerre fratricide. Dans les pays qui sont sous la griffe de l'Ours moscovite, c'est le silence de mort qui plane, laissant deviner que la mort frappe effectivement les innocents comme les coupables. Dans les pays démocratiques, notamment dans notre propre pays, on ne parle que de grèves, où la violence et la force sont trop souvent de règle et qui ne paraissent pas devoir se régler de sitôt. Enfin, c'est l'anarchie complète dans un monde qui a oublié la loi morale et sa destinée.

Un ajournement

Dans ces conditions déplorables d'un monde en désarroi et désaxé, comment s'étonner que les pourparlers de paix, à Paris comme à New-York, n'aboutissent en fait à aucune solution satisfaisante et que l'ère de paix, si ardemment souhaitée pourtant, ne soit encore qu'un rêve. Ainsi, à Paris, on discute, au moment où ces lignes sont rédigées, la possibilité d'ajourner au 23 octobre la soi-disant conférence de paix qui n'en est en réalité qu'une amère dérision. Le fossé s'élargit sans cesse entre les puissances occidentales (ou groupe anglo-saxon) et la Russie soviétique qui a l'appui, effectif sinon librement voulu, des nations qu'elle tient sous son joug de fer. L'ajournement jusqu'au 23 octobre, pour une durée d'un mois, a été proposé par le président de l'Assemblée, M. Paul-Henri Spaak, de Belgique, au secrétaire, M. Trygvie Lie, à la demande, dit-on, des délégations russe, française, chinoise et belge. M. Molotov a déclaré, dans un message à l'adresse de M. Lie, que si l'Assemblée de New-York n'était pas ajournée, il demanderait l'ajournement de la conférence de Paris.

Discours sensationnel

Ce qui paraît avoir gâté les choses et rendu les délibérations de plus en plus difficiles, c'est le discours sensationnel que vient de prononcer à Stuttgart, en Allemagne, le secrétaire américain des Affaires étrangères, M. James-F. Byrnes. Le chef de la délégation américaine à la conférence de

Paris a défini nettement la politique que les Etats-Unis entendent suivre à l'égard de l'Allemagne. M. Byrnes préconise, au nom de Washington, une fédération politique pour l'Allemagne (ce qu'on pourrait appeler des Etats unis d'Allemagne) et le retour aux principes de la Charte de l'Atlantique, dont on s'est passablement écarté depuis qu'ils ont été formulés. Se déclarant en faveur de la création immédiate d'un gouvernement provisoire pour l'Allemagne, M. Byrnes a rejeté les réclamations de la France au sujet de la Rhénanie et de la Ruhr et prévenu la Russie que les Etats-Unis ne considèrent pas comme définitive la frontière orientale de l'Allemagne sur l'Oder. Ce discours tant attendu se présente comme le plus complet exposé, depuis la fin de la guerre, de la politique étrangère que les Etats-Unis entendent poursuivre en Europe d'où ils ne paraissent pas vouloir se retirer de sitôt. Il sera évidemment mal reçu en Russie. La campagne de dénigrement est déjà commencée à Moscou et chez ses satellites. La France elle-même, qui n'est satisfaite qu'à demi par l'attribution de la Sarre, ne l'est pas contre pas du tout au sujet de régimes autonomes pour la Rhénanie et la Ruhr et de l'unification économique du Reich. Elle craint cette unification des zones d'occupation qui faciliterait un renouveau du militarisme, de la dictature et de l'esprit de conquête de l'Allemagne. Trois fois attaquée en un siècle, la France a raison de nourrir une pareille crainte.

Agitation et réclamations

Comme pour faire écho au discours de M. Byrnes, les communistes polonais, excités sans doute par les Russes, ont assailli l'ambassade américaine à Varsovie aux cris de "A bas les défenseurs de l'Allemagne". Les manifestants ont mis le feu à l'immeuble où est publié le journal du vice-premier ministre, M. Stanislas Mikolajczyk, chef du Parti paysan, qui s'oppose à la clique communiste qui fait

(Suite à la page seize)

## Pourquoi Souffrir de

- Maux de Tête
- Nervosité
- Dérangements d'Estomac
- Gas et Gonflements
- Perte de Sommeil
- Indigestion

Causés per la

## ● Constipation Fonctionnelle?

Procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachale, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Si vous voulez connaître à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et reconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui le Novoro du Dr. Pierre Précaution. Usez le seulement comme indiqué.



Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—

### Extra Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de

**LINIMENT OLEOLO DU DR. PIERRE** — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures.  
**MAGOLO DU DR. PIERRE** — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

### Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

- Incluez vous trouverez \$1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille régulière de 11 onces de Novoro de \$1.00 et extra, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60c).
- C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom.....  
Adresse.....  
Bureau Postal.....  
**DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.**  
Dept. C-176-338  
2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.  
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Chaque RAT TUE par le

## RAT-NIP

Représente 100 lbs de grain par année. Aidez-vous... aidez ceux qui ont faim. Faites LA GUERRE aux rats immédiatement! Il n'y a rien de plus facile à utiliser, de plus rapide ou de plus mortel que le RAT-NIP. Les rats ne peuvent y résister... ils meurent rapidement. Dans les pharmacies, les quincailleries et les magasins généraux, 35c. Liquid Veneer Corp., Ft. Erie North, Ont.



Si vous croyez n'avoir pas besoin de P.U.C.C., songez que l'U.C.C. a besoin de vous...

## Couvoir Coopératif de Marieville

capacité : 132,000 oeufs

Confiez-nous vos commandes de poussins. Nous pouvons vous fournir de poussins à chaque semaine jusqu'en janvier prochain.

Races: Plymouth Rock barrée, Hybrides (P.R.B. X N.H.) New Hampshire Rouge.

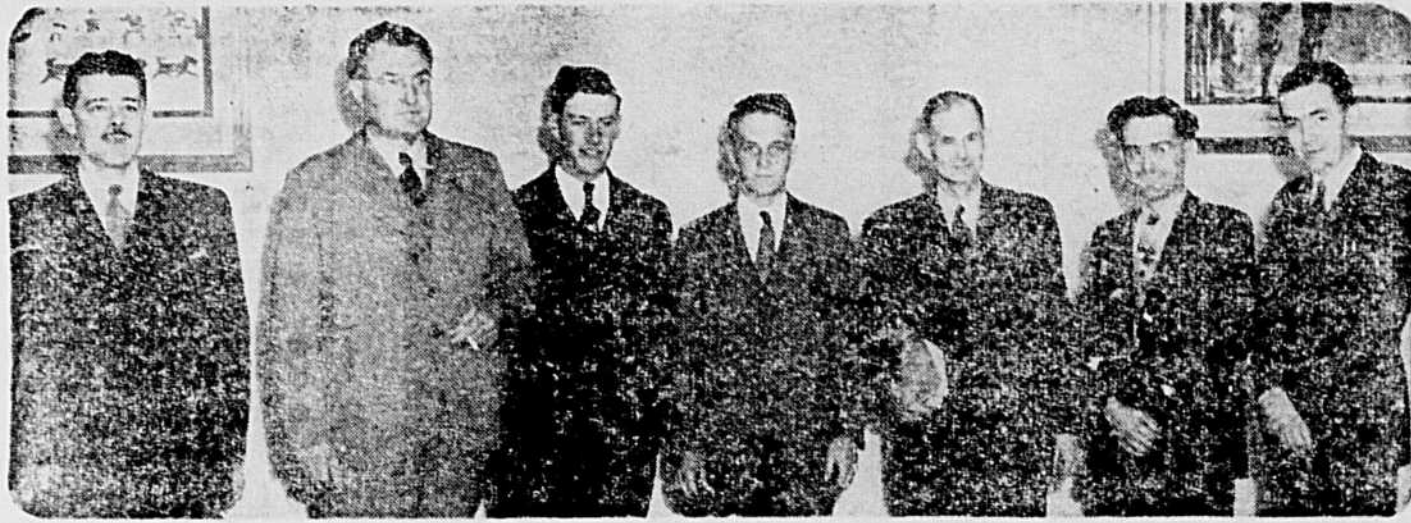
Prix spéciaux pour grandes quantités

YVON PAQUETTE, gérant.

Tél.: 65



Le premier ministre de la province, l'hon. M. Duplessis, ne craint pas d'être assimilé à un habitant. Il a été fait commandeur de l'Ordre du Mérite agricole au cours de la fête du 4 septembre aux terrains de l'Exposition provinciale. Le premier ministre est photographié au moment où il adresse la parole et loue les vertus profondes de la classe rurale québécoise.



Le concours Laurent Barré avait pour fins d'exercer les jeunes ruraux à l'esprit d'initiative, de développer chez eux le goût de l'artisanat et de leur apprendre à utiliser les mille choses qui, transformées, redevenaient serviables. Les travaux des concurrents étaient en montre à l'Exposition provinciale et vantaient éloquentement leur savoir-faire. Cette photographie a été prise à la suite d'un dîner offert en l'honneur des gagnants. De gauche à droite: M. Rosaire Nadeau, responsable du concours Laurent Barré, M. le Dr Emile Beaulieu président du Club des Habitants de Québec, M. Léon Pellerin, de Warwick, et Jean-Paul Landry, de St-Valère d'Arthabaska, M. J.-C. Magnan, directeur de l'Enseignement agricole; M. Vincent Lanouette, propagandiste des cercles de jeunes agriculteurs, et M. H. Lavoie, directeur adjoint à l'Office provincial du Tourisme.

### Le devoir d'un membre de l'U.C.C.

Assister aux réunions mensuelles de son cercle.

Messieurs les cultivateurs, il ne suffit pas de payer votre cotisation annuelle et de posséder votre carte de membre pour vous glorifier d'appartenir à votre Union professionnelle, sans toutefois y prendre une part active par votre présence assidue aux assemblées mensuelles de votre syndicat.

Que vous vult le titre de membre de l'U.C.C. si vous n'avez pas suffisamment l'esprit de coopération et l'esprit social pour assister aux réunions mensuelles organisées spécialement pour vous et dont le but est la discussion en famille parmi un groupe de gens possédant à peu près la même mentalité et où des problèmes qui les intéressent de près y sont étudiés?

Dans certaines paroisses, 80% des cultivateurs sont membres de l'U.C.C. et le succès de ces genres de réunions est très bon. Mais dans d'autres paroisses, où le pourcentage de membres est aussi très élevé, combien assistent aux réunions mensuelles? Un petit groupe d'habitants, toujours les mêmes, un petit groupe de meneurs qui ont conscience, eux, des bienfaits immenses qu'ils retirent de leur Union. Et les autres membres, où sont-ils? Pendant que se discutent des questions relevant de leur domaine, dans leur localité, à quelques pas de leur demeure ils fument tranquillement leur pipe, chez eux, près du poêle, et jangent silencieux, tandis qu'ils privent de leur concours et de leur lumière d'autres membres, peut-être moins éclairés. C'est ainsi que les intérêts de la classe agricole en général ne sont pas suffisamment sauvegardés à cause de ce manque de coopération de la part de certains membres passifs.

Soyez donc un membre actif de votre Union professionnelle! Vous pouvez certes, disposer d'une soirée par mois et briser votre routine de vie habituelle pour servir un peu les intérêts de la classe agricole et, par le fait même, améliorer de beaucoup votre rendement personnel.

Fréquentez assiduellement votre syndicat qui est le centre des activités agricoles et paroissiales. Vous retourneriez chez vous, après la réunion contents d'y avoir appris quelque chose de nouveau et heureux d'y avoir discuté quelques points qui vous pesaient au coeur. En plus, convainquez aussi vos amis, les réfractaires à tout mouvement coopératif, montrez-leur qu'ils sont dans l'erreur et qu'ils marchent le dos tourné au progrès sur la voie de l'enlèvement et de la faillite. Vous en ferez petit à petit de vrais coopérateurs. Et c'est ainsi que, grâce à la coopération de chacun, l'U.C.C. prendra d'année en année plus d'expansion, plus de force, et sera une puissance dans le monde économique, au service du plus faible comme du plus fort.

### La liste complète des lauréats du Mérite agricole pour 1946

#### M. l'abbé R. Masson a démissionné

Comme aumônier et secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières pour cause de maladie.

M. l'abbé Rosemont Masson, secrétaire et aumônier de la Fédération des Trois-Rivières se retire des cadres de l'U.C.C. pour des raisons de santé. Après plusieurs années d'un dévouement inlassable au service de la classe agricole, notre ancien secrétaire et aumônier se voit forcé de prendre une retraite de repos à la suite d'une dépression nerveuse occasionnée par le surmenage. Espérons qu'il recouvre au plus tôt sa santé, afin qu'il puisse un jour de loin ou de près, diriger encore les activités de notre Fédération.

A une réunion spéciale du bureau de direction, tenue le 24 août dernier au Secrétariat diocésain, à 983 avenue Royale, Trois-Rivières, il a été proposé que le propagandiste régional, M. Grégoire Leclerc, occupe à l'avenir la charge de secrétaire en remplacement de M. l'abbé Masson. Il faut souhaiter tout le succès possible au nouveau secrétaire et propagandiste, pour que la marche constante vers le progrès que l'apôtre zélé que fut M. l'abbé Masson a si bien su imprimer au mouvement n'aille pas au ralenti dans le diocèse, à la suite de ce changement.

La nomination d'un aumônier diocésain a été confiée à Mgr Maurice Roy qui doit combler sous peu plusieurs vides dans les

(Suite à la page seize)



M. l'abbé Rosemont Masson, aumônier et secrétaire diocésains de la Fédération diocésaine des Trois-Rivières, qui vient de se retirer de ces deux postes importants pour cause de maladie. Le propagandiste diocésain, M. Grégoire Leclerc, assume les fonctions de secrétaire.

#### Rapport des juges. — De nombreux membres de l'U.C.C. parmi les décorés et les concurrents

Le concours du Mérite agricole s'est tenu cette année dans la région sud-ouest de la province de Québec. Les concurrents étaient moins nombreux que d'habitude, fait que l'on attribue au manque de main-d'oeuvre et à la rareté de l'outillage de ferme. La liste des lauréats a été dressée de la façon suivante par les membres du jury.

#### LAUREAT DE LA MEDAILLE D'OR Classe "A"

- 1—Philibert Audet, R.R. 2, Compton, Compton, 920.0; 2—Roland Chagnon, St-Dominique, Bagot, 915.5; 3—Emile Paré St-Valérien, Shefford, 906.5; 4—William R. Healy, R.R. 3, Richmond Richmond, 902.0; 5—George Johann, R.R. 3, Coaticook, Standstead, 901.0; 6—Amédée Côté, Martinville, Compton, 893.0; 7—Jos.-E. Morin, St-Félix-de-Kingsey, Drummond, 899.0; 8—Léon Pépin, St-Joseph d'Ely R.R. 2, Valecourt, Shefford, 885.5; 9—Agénor Dubreuil St-Dominique Bagot, 879.5; 10—C.E. Sharman, R. R. 3, Bury Compton, 863.5; 11—Ephrem Gagné, R. R. 4, Magog, Standstead, 863.0.

#### Classe "B"

- 1—James-Albert Eccles, Sweetsburg, Missisquoi 932.5; 2—Les Frères Maristes, Itherville, Itherville, 913.5.

#### LAUREATS DE LA MEDAILLE D'ARGENT

- 1—Raoul Poitras, Ste-Hélène, Bagot 905.0; 2—William-E. Converse, Upper Melbourne, Richmond, 902.5; 3—Origène Gaiien, St-Dominique, Bagot, 890.5; 4—Eddy Archambault, 9ième Rang, St-Dominique, Bagot, 884.5; 5—Willie Jarry, R. R. 2, St-Hyacinthe, St-Hyacinthe, 800.0; 6—Georges Gaiien St-Dominique, Bagot, 879.5; 7—Antonio Langlois, Ile-aux-Noix, St-Jean 878.0; 8—Esdras Hébert, Notre-Dame-de-St-Hyacinthe, St-Hyacinthe, 877.0; 9—Irénée Boulay, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe, 876.0; 10—Chs-Aug. Beauregard, St-Guillaume, Yamaska, 873.5; 11—Hélène Carrière, Boucherville Chambly, 871.0; 12—Louis-G. Beauchemin, Varennes, Verchères, 870.5; 13—Yvon Arès, L'Ange-Gardien, Rouville 870.0; 14—Appollidore Choinière, St-Alphonse-de-Granby, Shefford, 869.0; 15—Isidore Martin, St-Eusèbe-de-Granby, Shefford, 868.5; 16—Joseph Côté R.R. 4 Danville, Richmond, 867.0; 17—Henri Demers, L'Enfant-Jésus, R.R. 3 Valecourt, Shefford, 866.5; 18—Nelson Bernier, St-Valérien de Shefford, 865.0; 19—Jos. Laroque & Fils Bedford, Missisquoi, 865.0; 20—Henri Giroux d. St-Hugues B.P. St-Barthélemy Bagot, 863.0; 21—Clément Lavallée, Roxton-Falls, Shefford 861.5; 22—Austin Bowker, Newport Compton, 861.0; 23—Jean-Paul Dagenais, L'Acadie, St-Jean, 860.0; 24—Philippe Larivière, St-Hugues, Bagot 858.5; 25—Adélaïde Demers, Rock-Forest Sherbrooke, 858.0; 26—Omer Paquette R. R. 1, Adamsville, Brome, 857.5; 27—Pierre Caddin, St-Hugues

(suite à la page 19)

### Une fédération dans Sherbrooke

Assemblée de fondation tenue le 27 août sous la présidence de M. Albert Nicol. — Ce dernier est élu président. — 50 syndicats représentés.

Le 27 août dernier, la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Sherbrooke tenait son assemblée de fondation sous la présidence de Monsieur Albert Nicol de Bromptonville. Une cinquantaine de syndicats locaux y étaient représentés. Les délégués adoptèrent à l'unanimité les propositions suivantes: l'adoption des règlements de la Fédération, le transport des biens de l'Union diocésaine à la Fédération diocésaine et la division du diocèse en neuf secteurs.

MM. Joffre Proulx et O.-D. Paulhus, ayant été nommés respectivement président et secrétaire d'élection, l'assemblée procéda à la nomination du conseil d'administration, dont un administrateur pour chaque secteur. Voici les noms des officiers élus: président, M. Albert Nicol; vice-président, M. P.-A. Lessard; directeurs, MM. Fleury Bélanger, Sigefroid Massé, Ernest Robidas, Paul-Emile Fontaine, Joseph St-Onge, Louis Bédard, Ovide Boulanger; secrétaire-trésorier, M. O.-D. Paulhus. Comité Exécutif: MM. Albert Nicol, P.-A. Lessard et Fleury Bélanger.

(suite à la page 17)

### Médaille d'Or du Mérite juvénile

M. Ludovic Bélanger, 18 ans, fils de M. et Mme Fleury Bélanger, de Ste-Catherine de Hatley, s'est classé au premier rang dans le concours provincial du Mérite agricole juvénile, section des diplômés des cercles d'agriculture. Le jeune Bélanger fait partie du Cercle des jeunes agriculteurs de Katevale depuis quelque six ans. Ce jeune cultivateur gagne ainsi la médaille d'or. Celle-ci lui a été remise la semaine dernière à Québec, au cours du banquet de clôture de la Fête du Mérite agricole. M. Fleury Bélanger, père du titulaire, est un ancien directeur diocésain de l'U.C.C.

**LE COIN DES propositions**  
POUR LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE RURAL

UN ABONNÉ ÉCRIT: "Prenez des mesures au sujet des enfants qui usent du téléphone comme d'un jouet."

NOUS savons qu'il n'est pas toujours facile d'empêcher les jeunes de jouer avec le téléphone ou leurs frères et soeurs aînés de prolonger indûment leurs conversations. Jusqu'à ce que les facilités rurales puissent être accrues, nous pouvons seulement vous rappeler qu'il est important pour chacun de restreindre le plus possible ses appels... et d'être bref.

Si vous avez de grands enfants, vous pouvez apporter une aide appréciable en prévenant les ennuis et les retards inutiles. Nous faisons appel à votre concours.



Faites remise par Mandats du

**CANADIAN NATIONAL EXPRESS**

Acceptés au pair partout: Sécurité — Commodité

Le servir à tous les BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIEN NATIONAL

### GRATIS! MALAISES STOMACAUX

(due à l'acidité gastrique)

Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagés promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON?

Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète stricte, ni à une diète liquide. Si vous souffrez d'irritation, de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs après les repas causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon aussi envoyé. Récrivez à

CANADIAN VON CO., Dept 416-E — WINDSOR, Ontario.

### RESERVOIR BAS! ECREMAGE FACILE!

Allégez vos traites avec une Ecremeuse Renfrew, à réservoir à hauteur de taille et manivelle tournant facilement. Une Renfrew écrème net, donne plus de crème et de beurre, mieux construite, elle est de plus longue durée, mais encore ne coûte pas plus que les marques ordinaires. Demandez à votre Représentant local de vous démontrer une Ecremeuse Renfrew chez vous.

Aussi POELES • BALANCES-CAMIONS TRAYEUSES • LESSIVEUSES (Fonctionnant à bras ou à l'électricité) THE RENFREW MACHINERY COMPANY LIMITED Renfrew, Ont. • Sussex, N.B. • St. Jean, Qué. • Régina, Sask.





M. Philibert Audet, cultivateur de Compton, lauréat de la médaille d'or et commandeur du Mérite agricole pour 1946. M. Audet est membre actif de son cercle local de l'U.C.C. et abonné à la "Terre de Chez Nous".

### Le lauréat de la Médaille d'Or

Quelques traits de la carrière de M. Philibert Audet. — Membre de l'U.C.C. et abonné à la "Terre de Chez Nous". — Sa famille, sa ferme, son cheptel.

Le lauréat de la médaille d'or du Mérite agricole 1946, fait commandeur de l'Ordre du Mérite agricole au cours de la semaine dernière à l'Exposition provinciale de Québec, es., comme chacun le sait, M. Philibert Audet, cultivateur de Compton. Il convient, à cette occasion, d'esquisser brièvement la carrière de ce cultivateur méritant qui vient de recevoir la décoration la plus convoitée chez les cultivateurs, de dire un mot de sa famille, de sa ferme, de son cheptel, bref de tout ce qui a contribué à lui valoir son titre.

Disons d'abord que le nouveau lauréat de la Médaille d'or, comme tout cultivateur qui veut être à la page, est membre de son association professionnelle: l'U.C.C. Il est aussi un lecteur assidu de la Terre de Chez Nous, puisqu'il y est abonné.

(Suite à la page 23)

### Une résolution de Mancebourg

A propos des difficultés présentes entre commissions scolaires et institutrices. — Résolution marquée au coin du bon sens.

De toutes parts, nous entendons des échos de mécontentements entre commissions scolaires et institutrices, mécontentements qui peuvent se traduire par des conséquences assez graves pour l'éducation des enfants du milieu rural. Une petite paroisse de l'Abitibi semble avoir étudié attentivement cette question et je crois qu'elle a trouvé la solution capable de la régler d'une façon juste et raisonnable.

Dans l'étude faite, il appert qu'un trop grand nombre d'institutrices enseignant dans le milieu rural viennent du village et de la ville, que ces institutrices connaissant peu ou pas le milieu rural, peuvent difficilement comprendre la mentalité de l'habitant, ses besoins, ainsi que ses difficultés et, en conséquence, qu'il faudrait que le milieu rural lui-même se préoccupe de fournir à un plus grand nombre de filles de cultivateurs, l'avantage d'atteindre leur brevet d'enseignement.

Autrefois, lorsque le Bureau Central émettait les diplômes, dans nombre de nos paroisses rurales, il y avait de petits couvents où les filles de cultivateurs pouvaient à peu de frais préparer leurs études et les obtenir, mais depuis qu'il faut passer par l'École Normale pour obtenir ce brevet, il semble bien que les cultivateurs qui peuvent y envoyer leurs filles sont le petit nombre.

(suite à la page 16)

## Le congrès diocésain de Nicolet

A Drummondville, mardi, le 17 septembre

L'année 1945-46 a été un franc succès pour l'U.C.C., tant au point de vue diocésain que provincial! Les services ecclésiastiques ont progressé. Le recrutement a été merveilleux. Aussi, à la veille du Congrès annuel, tous vous pouvez vous dire "J'ai fait ma part pour assurer ce succès". Il est à espérer que vous participerez avec autant d'entrain au succès du Congrès.

Nous comptons sur vous pour organiser la délégation de chacune de vos paroisses:

Demandez à tous les cultivateurs de votre paroisse, qui ont une auto, de se rendre à Drummondville. Et surtout trouvez BEAUCOUP DE MONDE pour remplir ces autos.

Amenez-y des chauds partisans pour maintenir leur enthousiasme, des tièdes pour les "dégourdir", des "froids et des opposés" pour leur faire sentir ce que fait l'UNION et surtout ce qu'elle pourrait faire s'ils en étaient.

Tous les gens intéressés au problème agricole sont invités: cultivateurs, épouses de cultivateurs, dames-fermières, aumôniers, curés, agronomes, députés. Tous sont bienvenus à cette journée du cultivateur.

N'oubliez pas: MARDI, LE 17 SEPTEMBRE, vous devez être à Drummondville. Faites annoncer du haut de la chaire, par "l'appel général", par les écoles et, en plus, dites-le à vos voisins pour que personne n'oublie. Que le mot d'ordre soit: "NOUS Y SERONS TOUS".

### PROGRAMME DU CONGRES

- 9.30 h. — Messe à l'église St-Frédéric (par l'aumônier). — Son Excellence Mgr Lafortune assistera au trône. — Sermon par le Rév. Père St-Arnaud, s.j., assistant-aumônier de l'U.C.C. et de l'U.C.F.
- 10.45 h. — Inscription des délégués — à l'Aréna de Drummondville. — Bienvenue par le maire de la ville.
- 11.00 h. — Ouverture par le président, M. B. Manseau. — Rapport des activités. — Rapport des finances, M. Dubuc. — Etude des résolutions.
- 12.00 h. — Dîner.
- 1.30 h. — Transformation en Syndicat et ELECTION. — Nomination d'un vérificateur.
- 2.15 h. — Un cultivateur parle des services de l'U.C.C.
- 2.30 h. — Etude des résolutions.
- 3.00 h. — M. Abel Marion, président général.
- 3.45 h. — M. Geo. Pinar, père-aumônier diocésain.
- 4.00 h. — Son Excellence Mgr Lafortune.

La Direction diocésaine de l'U.C.C., par Roger Cloutier, propagandiste

## Un service d'achat et de vente des terres dans le diocèse de Nicolet

En opération depuis septembre 1945. — Les buts de ce service. — Comment il fonctionne. — Les résultats obtenus jusqu'à présent.

"Il me faut vendre ma terre!" C'est le cri de détresse que l'on entend souvent en parcourant nos campagnes. Comment faire pour vendre — c'est le problème.

S'il y a dans les environs un cultivateur qui veut établir un de ses garçons, le problème est parfois vite résolu; mais s'il n'y en a pas (du moins pour le moment), ce n'est pas la même chose. Il faut alors compter sur les acheteurs de l'extérieur: le problème devient plus difficile. Il faut s'annoncer. Aussi apparaît sur le coin de la maison ou sur une pagée de clôture, l'écriteau: "Terre à vendre".

Des curieux viennent, des passants s'arrêtent et l'intermédiaire apparaît. Un de ces agents qui semblent guetter une proie vient s'offrir. Il promet beaucoup, le cultivateur hésite, l'agent le presse et finalement lui fait signer des papiers. Résultat: Quelques centaines de dollars, pour ne pas

dire davantage, de moins dans la poche du cultivateur au moment de la vente, et peut-être autant de plus à payer par celui qui voudra acheter. Et l'agent guettera une autre proie.

La lutte contre les abus des intermédiaires est commencée depuis longtemps par l'U.C.C. dans les caisses populaires, les coopératives, les assurances, etc. L'immeuble est un champ nouveau qui offre de grande possibilités et permettra à l'association professionnelle de rendre d'immenses services à toute la classe agricole.

### Service d'achats et de ventes de terre

Modestement, le secrétariat diocésain de l'U.C.C. de Nicolet a mis sur pied un service d'achats et de ventes de terres. Ce service débuta en septembre 1945. Notre service n'est pas une agence d'immeuble, mais bien simplement un office de renseignements sur les possibilités d'achats et de ventes de terres dans la région.

### Buts de ce service

Nous voulons à l'aide de ce service:

- 1— Faire rencontrer acheteur et vendeur directement,
- 2— éviter les démarches coûteuses en fournissant, aux acheteurs éventuels, des renseignements complets sur les terres de la région qui peuvent répondre à leur demande;
- 3— éviter à l'acheteur et au vendeur les frais d'intermédiaire;
- 4— éviter les regrets, autant que possible;
- 5— rendre service à nos membres.

### Son fonctionnement

Pour les vendeurs: Tous les cultivateurs du diocèse, membres de notre Union, qui ont une terre à vendre n'ont qu'à écrire au Bureau diocésain. Nous leur faisons parvenir une formule de description de terres, laquelle formule renferme les renseignements suivants:

- a) Etendue en culture, en bois, en pâturage, en abatis sucrière, etc;

(Suite à la page dix-neuf)

## Les prochains congrès diocésains

Les congrès diocésains et régionaux de l'U.C.C. sont nombreux en septembre. A mesure que se rapproche la date du congrès général d'octobre, on se hâte de tenir les congrès régionaux qui, soit dit en passant, sont une excellente préparation au congrès général. Les résolutions qui seront présentées à ce dernier congrès sont, en général, un résumé de celles soumises aux congrès régionaux. Au moment de mettre sous presse, l'U.C.C. diocésaine d'Ottawa tient son congrès à Ripon, comté de Papineau. Celui de Québec-est aura lieu demain, le 12 septembre, à St-Cyrille de l'Islet. Le diocèse de Nicolet tiendra le sien, cette année, à Drum-

(suite à la page 18)

★ CHAQUE JEUDI SOIR le programme de la jeunesse canadienne-française est présenté sur les ondes!

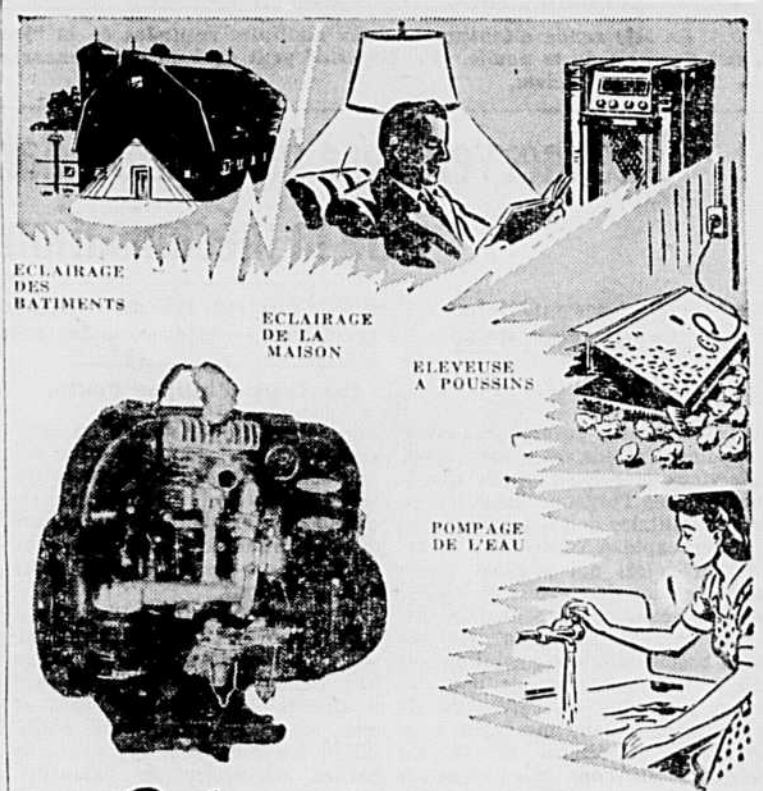
★ LES TALENTS DE CHEZ NOUS

★ offert par la Farine Robin Hood pour une deuxième année

★ Aidez à découvrir de nouveaux talents pour le théâtre ou la radio

★ André Durieux et son orchestre Roger Baulu - Marcel Sylvain

★ Le jeudi à 8.00 p.m. à Radio-Canada



# Vous pouvez avoir tout cela

... et à très bon marché avec un GROUPE ELECTROGENE

## FAIRBANKS-MORSE

Oui, vous pouvez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de l'électricité. Quelles que soient les dimensions de votre maison et l'importance de votre ferme, il existe un groupe électrogène Fairbanks-Morse pour répondre à vos besoins. Ces moteurs vous sont offerts en un assortiment de modèles, depuis les plus simples pour éclairer les petites maisons jusqu'aux plus gros, capables de fournir toute l'énergie électrique nécessaire sur une grande ferme. Les moteurs générateurs d'électricité F-M peuvent s'obtenir avec courant alternatif ou courant continu ou avec une combinaison des deux, pour service mobile ou stationnaire. Leur fonctionnement et leur entretien ne coûtent pas cher, la consommation de carburant moyenne de ces moteurs F-M étant environ d'une pinte par kilowatt-heure.

Vous pouvez avoir entière confiance dans ces groupe électrogènes Fairbanks-Morse car chacun d'eux a été essayé et vérifié à fond avant d'être mis en vente, et est de plus garanti pour une année. Ne vous privez pas plus longtemps des bienfaits de l'électricité. Voyez le vendeur de FAIRBANKS-MORSE le plus proche ou envoyez le coupon ci-dessous pour plus de renseignements.

### EQUIPEMENT DE FERME FAIRBANKS-MORSE

Voyez aujourd'hui le vendeur de Fairbanks-Morse le plus proche ou écrivez à

Systèmes de pompage d'eau		The Canadian Fairbanks-Morse Co. Limited
Groupe électrogènes		St-Jean - Montréal - Toronto - Winnipeg - Vancouver
Moteurs "Z"		(Adressez ce coupon à la succursale la plus proche)
Mouillage à marteaux		
Mouillages à meules		
Moulins à vent		
Chargeurs à vent		Veuillez m'envoyer des renseignements sur les items
Clôtures électrifiées		pointées
Pompes à bras		
Adoucisseurs d'eau		Nom _____
Machines à laver		Adresse _____
Balances		
Fournaises à l'huile		
Chauffe-eau à l'huile		



La scie ronde n'échappe pas aux multiples aptitudes de la "jeep". L'on peut voir très distinctement l'endroit de la poulie. Ce dispositif peut également actionner un compresseur et une perforeuse de fabrication spéciale. (Photo Willys-Overland)

## Une merveilleuse innovation dans le domaine de la mécanisation

Le "jeep" et ses multiples usages. — Convient-elle au cultivateur moyen? — Ce qu'elle coûte. — Concurrence sérieuse au tracteur? — Attendons les résultats.

Par Louis-Philippe Poulin

Toute guerre favorise un développement rapide de la mécanique. Un vieux principe rappelle que le besoin crée l'organe. Aussi, l'ingénieur militaire doit-il trouver l'instrument apte à contourner toutes les difficultés qui peuvent surgir sur le champ de bataille et les lois de la mécanique lui sont d'un précieux secours. La "jeep" est née d'un besoin militaire: celui d'avoir un petit véhicule souple pour les courses rapides, un petit véhicule capable de se mouvoir rapidement dans des conditions de terrain toujours difficiles. Bien d'autres innovations mécaniques de la dernière guerre trouveront une application pratique en agriculture, mais nous croyons que la "jeep" va battre la marche.

### Ses multiples usages

L'idée qui a donné naissance à la "jeep" a été sans doute le transport des hommes. Mais les nécessités courantes de la vie militaire ont bientôt fait un genre de petit véhicule à "tout faire". Aussi, dès la guerre terminée a-t-on songé à adapter toutes ces aptitudes diverses à la vie civile, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie.

Les ingénieurs ont légèrement modifié la "jeep" militaire pour en faire un instrument plus lourd, et peut-être encore plus versatile, par l'apport d'accessoires nouveaux. L'apparence est la même quoique la construction semble être

plus soignée. Pour démontrer comment la "jeep" peut être utile sur une ferme, la "Toledo Motors Sales", société qui distribue ce véhicule au Canada, a organisé une démonstration à l'Ecole moyenne d'Agriculture de St-Martine. Nous nous y rendons.

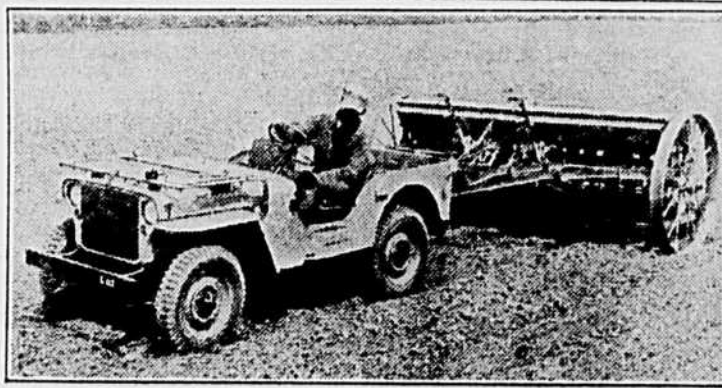
Une description de la "jeep" est inutile pour la simple et bonne raison que tout le monde en a vue une. Disons simplement qu'on peut y ajouter un treuil à l'avant et une poulie à l'arrière qui multiplient ses usages. Il est peut-être parfois nécessaire de l'alourdir, mais qui ne peut pas y réussir avec une couple de bons sacs de sable placés aux bons endroits.

Nous voyons la "jeep" trainer une charrue double dans un champ sur terre lourde sèche. Elle file allègrement à une vitesse étonnante. Un cultivateur présent nous affirme avoir labouré une prairie de deux ans à une vitesse presque deux fois supérieure à celle de son tracteur. Notre scepticisme est respectueux.

Nous voyons des billes d'érable transpercées par une scie ronde qui n'hésite pas un seul moment. Et un voyage de blé d'Inde prend le chemin du silo en un temps record, au dire de tous les spectateurs.

Voilà quelques travaux que peut facilement exécuter la "jeep" du nouveau type, celui que l'on fabrique spécialement pour usage

civil. Ce véhicule semble très bien réunir les possibilités du tracteur ordinaire, du camion léger et du moteur mobile. Il peut aussi évidemment remplacer l'auto... à moins que la famille soit trop nombreuse. Il peut tirer la charrue, la herse, un bon voyage de foin ou toute autre remorque, scier le bois, battre au moulin, actionner la machine à ensiler, la moulange, etc.



Cette photo illustre la "jeep" tirant un semoir. Ce petit véhicule peut facilement tirer une telle charge, même sur des conditions de terrain difficiles. (Photo Willys-Overland)

La "jeep" peut enfin actionner une perforeuse pour percer des trous dans le sol et un compresseur pour vaporiser la peinture. Et il y a le treuil. Ajoutons que l'homme ingénieux qu'est le cultivateur saura bien lui trouver mille autres usa-

ges. Ses aptitudes sont nombreuses et variées. C'est décidément un instrument à "tout faire".

Si nous nous en tenions seulement à la démonstration de St-Martine, nous serions enthousiaste. Mais c'est manifestement insuffisant pour nous autoriser à porter un jugement définitif. Ainsi, par exemple, la durée probable moyenne du véhicule dans les conditions ordinaires de fermes est une conjecture. C'est pourtant là un important facteur à considérer. L'expérience seule pourra répondre à quelques-unes de ces questions que se pose tout acheteur sérieux.

### Le coût d'achat

La "jeep" convient-elle à notre cultivateur moyen? Il est évident que la réponse est affirmative, lorsque l'on ne considère que sa versatilité, ses multiples usages. Mais le coût d'achat fait réfléchir puisqu'il se situe quelque part entre \$1,500 et \$1,600. Et encore faut-il y ajouter les multiples accessoires indispensables, si l'on veut utiliser tout son rendement possible. Nous ne serions pas surpris si les \$2,000, étaient atteints. Ce qui représente une capitalisation considérable qui fait souhaiter une réduction du prix.

A part le coût d'achat, il y a aussi le prix de revient du travail à l'heure ou à l'unité de travail produite. Il est vrai que ses multiples applications possibles la laisseront peu de temps à ne rien faire et que cette grande activité va contribuer à abaisser son coût d'opération. Mais toutes ces considérations ne dispensent pas le cultivateur de prendre son crayon et de compter avant de se décider à faire l'acquisition de la machine.

En temps d'une main-d'œuvre rare et dispendieuse, la "jeep" peut rendre de grands services, surtout parce qu'elle travaille rapidement. Mais la réalité doit commander et le cultivateur moyen tend déjà à surcapitaliser son outillage. La prudence est donc de mise?

### "Jeeps" vs tracteur

C'était le titre d'un article de notre ami, M. Pierre-Emile Roy,



"I...ne faudrait pas répéter ce jeu-là trop souvent... Il va s'impatienter et se débarrasser de nous autres pour nous remplacer par une "jeep"!"

nous différons notre jugement et nous retirons dans ce lieu sûr qu'est la neutralité. Il nous semble souhaitable cependant qu'on renouvelle l'expérience dont parle M. Roy en utilisant la nouvelle "jeep", afin d'éviter des erreurs de la part de nos cultivateurs qui n'ont pas tous les moyens d'en faire. Cette expérience avait été faite par l'Université de la Saskatchewan et on y avait comparé la "jeep" militaire à plusieurs petits tracteurs de ferme.

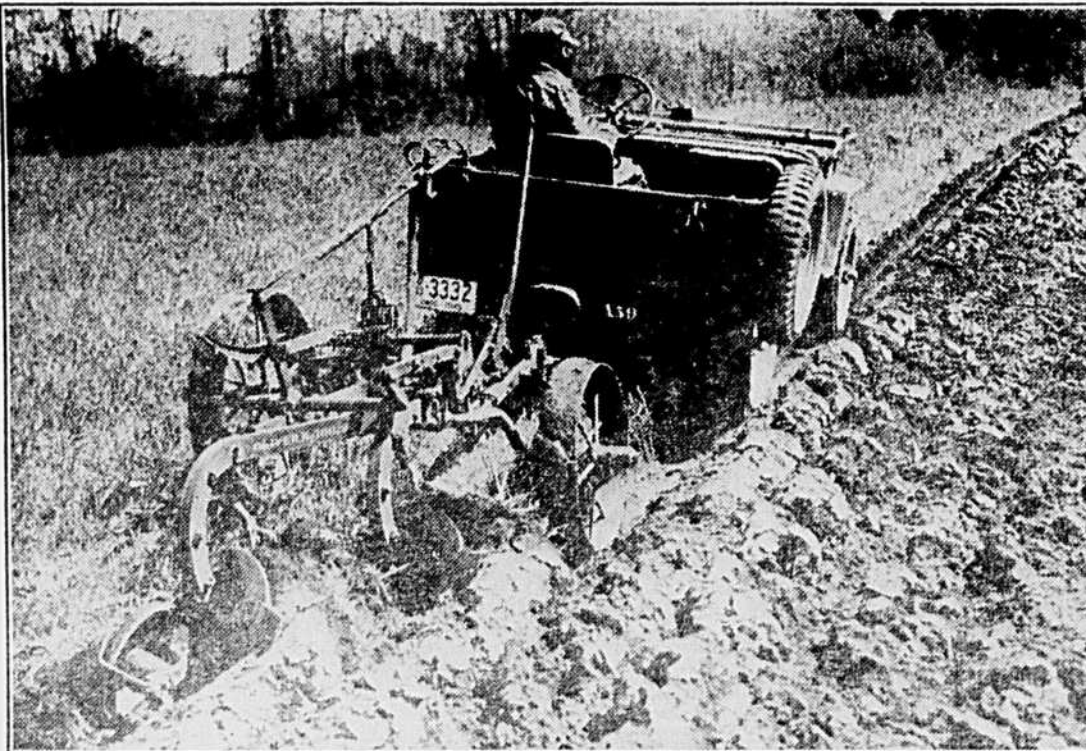
En terminant, nous rappelons aux cultivateurs que l'U.C.C. n'a rien à voir avec la distribution des "jeeps" militaires ou civiles. Ces véhicules sont vendus par les voies ordinaires du commerce et seuls les agents dûment autorisés peuvent en faire la distribution.

## Un film sur l'agriculture

De plus en plus l'agriculture s'affirme comme une science, sans cesse en marche vers de nouveaux progrès. Et comme toutes les sciences, elle doit être enseignée, étudiée dans les livres. C'est pourquoi ont été institués les écoles d'agriculture, au sujet desquelles l'Office National du Film présentera prochainement une nouvelle réalisation intitulée: COLLEGES AGRICOLES.

## Prix des dindons

La Commission des prix annonce qu'à compter du 3 septembre, les prix maxima de gros des dindons de la qualité A, dans toutes les zones, seront de 2½ cents la livre plus élevés que ceux demandés pendant la période de la mise en boîte de 1945 (novembre-décembre). Ces nouveaux prix maxima s'appliqueront toute l'année.



Voici la "jeep" attelée à la charrue! C'est une charrue double de 12 pouces, mais la photo ne laisse pas deviner la nature du sol. La nouvelle "jeep" est supérieure à celle du type militaire et est beaucoup mieux adaptée aux différents travaux de la ferme qui nécessitent un bon pouvoir de traction. (Photo Willys-Overland)

agronome, paru dans la revue AGRICULTURE (Septembre 1944). M. Roy comparait la "jeep" militaire au tracteur de ferme ordinaire et concluait: "Tel quel, la "jeep" n'est pas et ne sera jamais un tracteur de ferme moyen adéquat". Il avait parfaitement raison puisqu'un officier de la Compagnie nous affirmait lui-même que la "jeep" militaire était bonne tout au plus pour les "commissions", tirer une faible charge ou actionner une machine qui exige un pouvoir pas très fort. Mais aujourd'hui il faut compter avec une nouvelle machine beaucoup mieux adaptée aux travaux de la ferme. Quels seront les résultats? Attendons. Mais nous ne craignons pas d'affirmer que ce véhicule fera une grande concurrence au tracteur s'il ne fait pas mentir les prétentions de ses fabricants. Pour notre part,

**POUR SOULAGER**  
les DOULEURS causées par un  
**RHUME**  
**ASPIRIN**

NOUVEAUX BAS PRIX  
12 comprimés 16c  
24 comprimés 29c  
100 comprimés 79c

COMMENCEZ A AGIR EN 2 SECONDES

LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

Épargnez sur vos  
**CLOTURES**

En employant le système de clôtures électriques "SHUR-SHOCK" avec une seule broche piquante ordinaire. L'appareil "SHUR-SHOCK" est reconnu comme le plus pratique et le plus économique sur le marché. Garantie de deux ans en plus de la garantie de satisfaction de trente jours ou argent remis. Demandez notre circulaire. Agents demandés.

**G. E. SAINT-PIERRE**  
St-Germain de Grantham ..... Comté Drummond, Qué.

## Plus de 500 membres de l'U.C.C. participent au congrès de la Fédération de Québec-Nord



M. Delphis Marois, de St-Augustin de Portneuf, réélu au poste de président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord au cours du congrès régional tenu à St-Casimir le 28 août.

### Bénédictio de la Caisse de Magog

M. le chanoine Armand Malouin préside et prononce une allocution de même que M. Thisdale.

Dimanche, le 2 septembre, avait lieu, immédiatement après la bénédiction du Collège Sainte-Marguerite-Marie, de Magog, la bénédiction de la Caisse populaire paroissiale.

M. le chanoine Armand Malouin aumônier diocésain de l'U.C.C. pour Sherbrooke, propagandiste général de la Caisse populaire et président de la Fédération des Caisses populaires de Sherbrooke, officiait.

M. Thisdale, gérant de la Caisse adressa la parole suivi de M. le chanoine Malouin. Ce dernier exprima sa joie de prendre part au jubilé d'argent de la paroisse de Sainte-Marguerite-Marie et il se déclara doublement heureux d'assister à une nouvelle phase progressive de la Caisse populaire.

"Notre-Seigneur, dit-il, après la multiplication des pains, déclarait à ses apôtres: "Amassez les restes afin qu'il ne se perde rien". Ce que vous voyez présentement ce sont les munificences du Bon Dieu. Vous avez édifié une oeuvre qui vous a demandé des sacrifices que vous avez généreusement consentis. Après avoir donné ce dont votre famille avait besoin, vous avez mis les restes sous bonne garde. Vous avez eu la sagesse

(Suite à la page 11)

### Magog fête son jubilé d'argent

Les fêtes du jubilé d'argent de la paroisse Sainte-Marguerite-Marie de Magog débutèrent dimanche, le 3 septembre, par une messe pontificale célébrée par Mgr O.Z. Letendre, P.D., V.G., de Sherbrooke, assisté comme diacre de M. l'abbé Edmond Parent, vicaire, et comme sous-diacre, de M. l'abbé Réal Larreau, ecclésiastique du Séminaire de Sherbrooke. Le sermon de circonstance fut prononcé par un enfant de la paroisse, prononça une allocution, O.P.

Cette messe pontificale fut suivie d'un banquet auquel assistaient quelque 200 convives. M. le curé Origène Vel, curé de la paroisse, prononça une allocution. Quelques invités adressèrent également la parole.

Une cérémonie fort touchante s'est déroulée au cours des fêtes du jubilé. Ce fut la remise des croix d'argent aux quelque 65 familles qui habitent cette paroisse depuis sa fondation. Mgr O.Z. Letendre, P.D., V.G., présidait cette cérémonie.

Dans la matinée, à dix heures, M. le curé Origène Vel chanta un service funéraire pour le repos des âmes des évêques, des curés et des paroissiens défunts.

Tenu à St-Casimir le 28 août. — Les principaux sujets à l'étude: le syndicalisme et l'établissement des jeunes. — Allocutions du R. P. St-Arnaud, de MM. Samuel Audette et de l'abbé E. Arsenault. — M. Delphis Marois est réélu président.

Le syndicalisme et l'établissement des jeunes ruraux, tels furent les deux thèmes généraux et de première importance autour desquels convergèrent toutes les activités du congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord, tenu à Saint-Casimir le 28 août dernier.

#### Sermon de circonstance

Plus de 500 membres de la Fédération participèrent aux délibérations de cette réunion annuelle, qui débuta le matin par une messe célébrée en l'église de Saint-Casimir par M. l'abbé DeBlois. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Charles St-Arnaud, S. J., assistant-aumônier général de l'U.C.C.

#### La séance

Les membres se dirigèrent ensuite vers la salle paroissiale où M. Delphis Marois, président diocésain, déclara l'assemblée ouverte. M. Elroi St-Germain maire de la paroisse, souhaite la bienvenue aux cultivateurs et passa en revue les réalisations du cercle local de l'U.C.C. qui fêtera son 25ième anniversaire l'an prochain.

#### Rapport des activités

M. Delphis Marois, président diocésain, fit ensuite le rapport des activités de la Fédération au cours de l'année écoulée. Il fut suivi du secrétaire, M. Philippe Fillion, qui donna lecture du rapport financier.

Les délégués des syndicats locaux de l'U.C.C. furent ensuite appelés à faire le rapport des activités de leur syndicat respectif.

#### Les fermières

On passa ensuite à l'étude de quelques résolutions, puis M. le curé Ulric Couture souligna en quelques mots le travail accompli par les Fermières et dit que, sans rien briser de ce qui a été fait, le temps est venu pour elles de s'organiser sur une base confessionnelle, et ce devrait être là le travail de la prochaine année.

#### Election des directeurs

A une heure trente, les délégués officiels étaient réunis de nouveau à la salle paroissiale pour y élire neuf directeurs qui formeront le bureau de direction pour la prochaine année. M. l'abbé Alexandre DeBlois, aumônier diocésain, présidait l'élection. Les directeurs élus sont: MM. Delphis Marois, de Saint-Augustin, J.-N. Désy, de l'Ancienne-Lorette, Joseph Paradis, de Saint-Raymond, Arthur Jobin, de Charlesbourg, Philémon Morissette, de Cap-Santé, René Gariépy, de L'Ange-Gardien, Léonard Blouin, de Sainte-Anne-de-Beaupré, François Denis, de Saint-Ubalde, et Emilien Douville, de Saint-Casimir.

#### Bureau de direction

Le bureau de direction choisit M. Delphis Marois comme président et M. J.-N. Désy, comme vice-président. M. Philippe Fillion est maintenu à la fonction de secrétaire-trésorier.

#### Caisses populaires

M. l'abbé Emile Turnel fit ensuite une mise au point à propos



M. Aimé BOISVERT, de Montréal, dont on vient d'apprendre la nomination au poste de secrétaire adjoint de la Commission des prix à Ottawa. Il était depuis trois ans au bureau régional de la Commission à Montréal.

d'une discussion qui avait eu lieu dans la matinée, au sujet des Caisses populaires.

#### M. Samuel Audette

M. Samuel Audette, vice-président général, parla ensuite de syndicalisme agricole et donna plusieurs exemples faisant ressortir les avantages que donnera aux cultivateurs, l'organisation syndicale. Par cette organisation, dit-il, l'U.C.C. devient majeure et en possession de tous les droits nécessaires à la défense de ses membres et de leurs intérêts professionnels.

#### M. C.-E. Couture

On termina ensuite l'étude des résolutions, puis M. C.-E. Couture, surintendant de la Colonisation aux Chemins de fer nationaux, parla de l'établissement des jeunes. M. Couture, qui revient d'un voyage dans l'Ouest canadien, dit combien l'idée socialiste fait son chemin dans les autres provinces et que, si le Canada doit être épargné, ce sera grâce à l'attachement des Canadiens français à la petite propriété et aux traditions familiales et paroissiales. Après avoir parlé des possibilités d'établissement dans les provinces de l'Ouest. Il signale la province d'Ontario, où 70 mille terres sont à vendre. Le Canada est à prendre, dit-il, si nous ne le prenons pas, d'autres le prendront. Si chaque vieille paroisse du Québec adoptait une famille par an, pour l'établir dans l'Ouest ou ailleurs, dans 40 ans, le Canada serait français d'un bout à l'autre. Ce qui est parfaitement réalisable.

#### Un forum

M. l'abbé Ernest Arsenault, missionnaire-colonisateur, dirigea ensuite un forum sur l'établissement des jeunes. Après un intéressant échange de vues sur le sujet, M. l'abbé Arsenault dit en conclusion que de tous les moyens, c'est l'établissement en groupe, en coopération, qui réussit le mieux.

#### Conclusions

Le R. P. Charles St-Arnaud, S.J., fut appelé par M. le président à tirer les conclusions de la journée. "Gardez, dit-il, votre confiance dans votre association professionnelle ainsi que dans vos organisations agricoles et paroissiales; ce sont elles qui vous protégeront contre les mouvements subversifs et vous permettront de continuer votre oeuvre civilisatrice au Canada".

#### Soirée sociale

Il y eut une soirée sociale sous la présidence de M. Delphis Marois et à laquelle assistaient: M. Elroi St-Germain, maire de la paroisse; l'honorable Bona Dussault et M. Wilson, maire du village.

#### Résolutions adoptées

Voici les résolutions adoptées par les congressistes:

1.—Une demande sera faite au gouvernement fédéral de maintenir les subsides sur le lait et le beurre après le 30 septembre 1946.

2.—Une demande sera faite au Ministère de l'Agriculture provincial de remettre en vigueur la politique du glaisage de terres, là où l'application s'impose.

3.—Les congressistes prient l'U.C.C. de prendre les moyens nécessaires pour faire connaître davantage le cultivateur et sa profession.

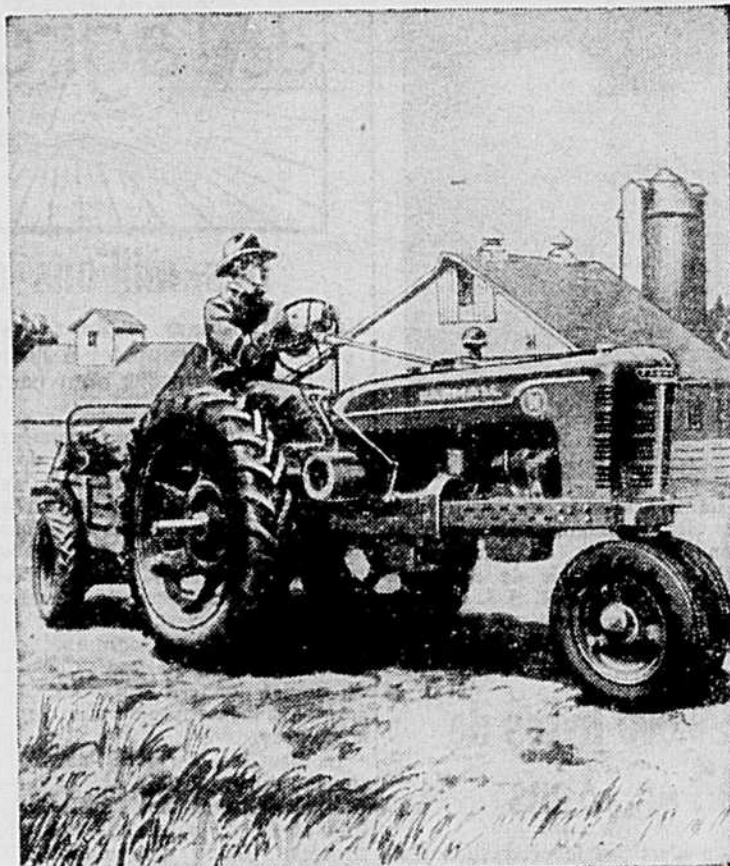
4.—La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord transmet à nos députés fédéraux le voeu que notre gouvernement fédéral, nous donne un drapeau véritablement canadien.

5.—Les congressistes demandent au gouvernement fédéral que les cultivateurs du Québec soient représentés dans la Commission des prix des produits agricoles.

6.—L'on demande à qui de droit que les cultivateurs puissent se procurer plus facilement des pièces de rechange pour leur machinerie.

7.—Les congressistes demandent à l'U.C.C. de faire pression auprès des gouvernements pour obtenir la disparition du marché

(Suite de la page 9)



# TRACTEURS FARMALL

pour Mieux Cultiver et Mieux Vivre

PLUS DE FERMIERS préfèrent les FARMALLS à toutes autres marques, comme tracteurs à tout faire. FARMALL est le favori basé sur l'expérience... le "Leader" sûr, économique quant à la force motrice, le leader" en tout. Et, il y en a de toutes grosseurs pour toutes les fermes.

Vous pouvez compter sur le SYSTEME FARMALL, le "Leader" depuis 23 ans; le "leader" aujourd'hui; le "leader" qui trace encore le chemin pour mieux cultiver et encore mieux vivre. Consultez dès aujourd'hui votre Vendeur International Harvester au sujet d'un FARMALL pour votre ferme, pour que la culture future sait encore meilleure.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA LIMITED  
Hamilton Ontario



Cultivez avec FARMALL  
...par INTERNATIONAL HARVESTER

## Le problème de l'enseignement rural

par M. l'abbé Léon Beaulieu, B.S.A.

Cette petite brochure contient un exposé clair et précis des droits de l'école primaire. Tous les parents devraient prendre la peine de lire attentivement cette brochure. Ils y trouveront une ligne de conduite à suivre envers leurs enfants, envers la petite école du rang et y apprendront le rôle que doivent y jouer la famille, l'Eglise et l'Etat en matière d'éducation.

On peut se procurer cette brochure au prix de 10 cents l'unité, 1.00 la douzaine, plus 10 pour cent pour frais de port, en s'adressant au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

155, AVENUE VIGER

MONTREAL



Le Dr Henri-L. BERARD, dont on vient d'annoncer la nomination au poste de directeur de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Il succède à M. S.-J. Chagnon qui a pris sa retraite il y a quelques mois.

### 120.000 livres de lait en 12 ans

Ce n'est pas la production d'un troupeau, mais bien la production d'une seule vache, de race canadienne, pendant ses douze années d'activité laitière à Deschambault. Si toutes les vaches en faisaient autant, le rationnement du beurre serait disparu. Le record d'une année à la Ferme-Ecole de Deschambault est de 17,000 livres de lait et de 372 livres de gras.

### L'avoine pour le pâturage

Au cours des dix dernières années, il a été démontré à la Division des plantes fourragères, Service des fermes expérimentales, que l'avoine est l'une des espèces de grains les plus importantes pour le pâturage d'été dans l'Est de l'Ontario. C'est pourquoi un grand nombre de variétés et de lignées d'avoine sont essayées pour cette fin tous les ans. Les principaux caractères considérés sont la végétation hâtive, l'abondance de feuillage, le regain après la paissance ou le fauchage et la production annuelle totale. Les variétés d'avoine Roxton et Ripon se sont montrées exceptionnellement bonnes pour la production du pâturage.

### La récolte de blé en Alberta

On estime que la récolte de blé de 1946 en Alberta ne sera surpassée que par celle de 1942 qui a été la plus forte dans toute son histoire. Elle rapportera, selon les prévisions, près de 150 millions de boisseaux, soit une augmentation de près de 70 millions de boisseaux sur celle de 1945. La récolte totale de céréales serait de plus de 326 millions de boisseaux.

### Vente d'agneaux

Les centres de production d'agneaux des comtés de Papineau, Gatineau et Terrebonne viennent d'expédier leur première livraison coopérative de l'année sur le marché de Montréal. Cette consignation organisée par M. Vict. Pelchat du Ministère provincial de l'Agriculture, comprend 180 agneaux de choix. D'importantes consignations d'agneaux de ce district seront dirigées vers le marché de la métropole d'ici quelques mois.

### 340 oeufs en 365 jours

Une poule qui ne connaît pas le chômage c'est assurément une brave Plymouth Rock de la Ferme-Ecole de Deschambault qui, en une année, a pondu 340 oeufs. Voilà un record officiel pour le Canada... et un exemple pour les hôtes de nos poulaillers. La championne attend les concurrents de pied ferme.



## Des millions de dollars engloutis chaque année

Nos cultivateurs perdent des millions chaque année en achat de concentrés dispendieux. — Il faut suppléer à l'infériorité de nos pâturages et récoltes de foin. — Un capital qui rapporte du 300 pour cent d'intérêt.

M. L.-J. Boulet, du ministère provincial de l'Agriculture, donne présentement une série de causeries sur l'amélioration de notre production laitière. Nous avons publié la première de la série dans un récent numéro. Voici le texte de la seconde causerie sur le même sujet donnée le 31 août dernier au programme du "Réveil Rural" de Radio-Canada. M. Boulet donnera une autre causerie au même programme le 7 septembre.

La semaine dernière, nous jetions un coup d'oeil sur la qualité générale de nos récoltes de foin et sur la valeur de nos pâturages. L'une des conclusions tirées portait sur la nécessité, pour la majorité des cultivateurs, d'avoir actuellement recours à des aliments dispendieux, comme le sont les concentrés, s'ils veu-

#### Quelques statistiques

A ce sujet, les fermes expérimentales fédérales nous fournissent des statistiques intéressantes. Préparation d'une ration laitière. L'unité de nourriture nécessaire pour produire un livre de gras ou de lait coûte bien moins cher dans le cas des récoltes herbagères, comparativement aux concentrés et aux racines fourragères. Voyons plutôt quelques chiffres: la tonne d'unité de nourriture revient à environ 3\$ pour un pâturage naturel fertilisé d'après les statistiques de la Ferme Centrale d'Ottawa; \$11 pour le foin de luzerne; \$13.50 pour le foin de mil; \$14 pour le foin de trèfle; \$17 pour l'ensilage de blé d'Inde; \$26 pour l'orge; \$28 pour l'avoine et \$29 pour les racines fourragères. D'après ces chiffres, et c'est

#### Quelques résultats

Prenons par exemple, les quatre expériences du Département de l'Agriculture des Etats-Unis. Lorsque les rations laitières étaient exclusivement basées sur du bon foin de luzerne, ou sur de l'herbe jeune conservée sous forme d'ensilage ou desséchée artificiellement, c'est-à-dire lorsque les rations ne contenaient pas de concentrés, les rendements moyens en livres de gras variaient de 329 à 399 par période de lactation, tandis qu'avec des concentrés servis au besoin, en plus des mêmes foins et ensilages que dans les cas précédents, les rendements allaient de 369 à 537 livres de gras, c'est-à-dire une augmentation de 11 à 34%. Il faut ajouter ici que dans d'autres expériences américaines alors que les rations laitières étaient exclusivement basées sur le foin de luzerne, les rendements étaient loin d'être aussi élevés, aussi favorables. Huffman, C.F., qui rapporte ces résultats, dans le journal "Dairy Sci.", (Vol. 22, no. 11), tire les conclusions suivantes sur ces variations de rendements: "Ces variations, dit-il, sont dues, soit à la quantité de foin servi, soit à la qualité, soit enfin à la valeur héréditaire des vaches utilisées dans ces expériences alimentaires".

#### Commentaires appropriés

Au sujet des résultats que je viens de vous citer, l'on peut faire les commentaires suivants: Il est possible de faire donner à de bonnes vaches Holsteins une forte production laitière, jusqu'à 11,000 livres de lait en moyenne, sans leur servir de concentrés. (Huffman rapporte le cas d'une vache Holstein qui aurait ainsi produit plus de 15,000 livres de lait, sans aucun concentré). En deuxième lieu, cela paie généralement de servir des concentrés à de bonnes vaches laitières. En troisième lieu, il est possible de remplacer une bonne partie des concentrés, qui sont toujours relativement coûteux, par de bons herbages, aliments beaucoup moins dispendieux. Enfin, dernier commentaire, il est possible de satisfaire les exigences alimentaires des vaches de production médiocre — et Dieu sait comme nous en avons! — avec très peu de concentrés, à condition d'avoir des pâturages et foins de bonne qualité.

#### Une production médiocre

"Ce dernier point, à propos des vaches de production médiocre, a pour nous du Québec, une importance très considérable, étant donné que la majorité de notre

cheptel laitier ne donne encore qu'une production laitière plutôt faible, ou n'est capable, hélas! — en parlant de l'industrie — de produire que d'une production médiocre. Ceci voudrait dire que tout cultivateur qui aurait des vaches ne pouvant pas donner plus de 6 à 8,000 livres de lait annuellement, pourrait améliorer ses herbages de façon à organiser son alimentation laitière presque exclusivement basée sur de bons herbages c'est-à-dire des herbages riches en légumineuses. Mais ceci intéresse la majorité des cultivateurs du Québec, puisque la production laitière



Une bonne vache laitière emplit sa chaudière à chaque traite, mais pas de la façon imaginée ici ci-dessus...

re moyenne de notre cheptel ne dépasse à peine les 4,000 livres. Et cela voudrait dire aussi, une économie de centaines de dollars sur des milliers et des milliers de fermes québécoises.

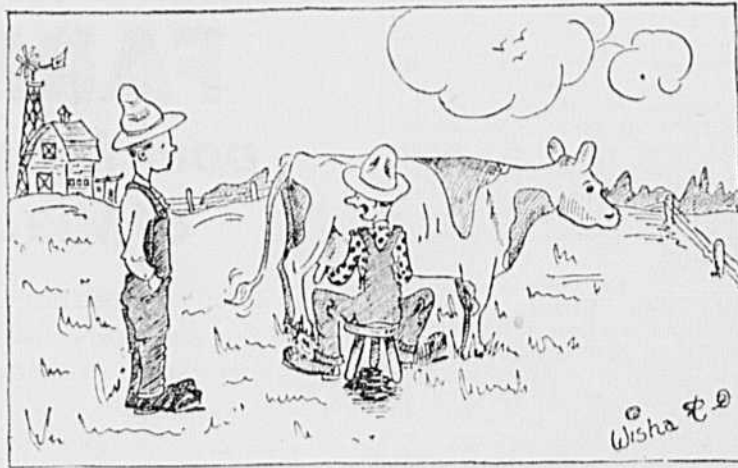
#### Des millions de dollars

Mais cela fait des millions de dollars, me direz-vous, qu'il est possible aux cultivateurs du Québec d'épargner, d'ajouter à leur compte de banque pour l'amélioration de leur foyer, pour l'éducation de leur famille, pour l'établissement de leur jeunesse désireuse de se fonder un chez soi, pour la conservation du sol arable, etc. Quelle perte annuellement et depuis combien d'années?

#### Quelques exemples

Me demandez-vous des exemples? Voyons-en quelques-uns. L'an dernier, je visitais, avec un agronome de district, un cultivateur des régions environnantes de Québec. C'était sur l'invitation de cet agronome même. Il était vers les deux heures de l'après-midi. Après les présentations

(suite à la page 18)



"Combien de livres de lait t'a données ta vache, l'an dernier? — C'est ma meilleure, elle m'a donné en approchant 4,000 livres. — T'es bien chanceux, Jos., d'avoir de l'argent à perdre!"

lent maintenir leur bonne production laitière. Voyons si une telle alimentation laitière est pour nous si coûteuse.

#### Les rations laitières

L'alimentation de la vache laitière est composée des aliments que nous pouvons grouper de la façon suivante: pâturages, foins desséchés, ensilages et racines, et puis les concentrés. Ces différentes catégories d'aliments peuvent entrer en différentes proportions dans la ration laitière. Entre deux rations laitières d'égale valeur au point de vue production du lait pour tel ou tel troupeau de vaches, l'on doit choisir celle qui coûte le moins cher. Il est donc important de tenir compte du coût moyen de production de ces différentes catégories d'aliments et de réduire autant que possible les aliments dispendieux dans la

conclusion à tirer de ces statistiques, l'alimentation des vaches laitières devrait avoir la devise économique suivante: améliorer la qualité de nos récoltes de pâturages, de foin et d'ensilage, afin de pouvoir réduire autant que possible, la quantité de concentrés servis, et cela tout en maintenant le niveau de la production du lait. C'est ce que fait le cultivateur doué de la mentalité de l'industriel.

#### Augmenter la production

Nous ne recommandons pas, remarquez-le bien, de réduire, dans les rations laitières, la quantité de concentrés, avant d'améliorer d'autant les récoltes herbagères. Nous devons actuellement maintenir, sinon augmenter, notre production en ce domaine, afin de se rendre aux pressantes demandes des marchés domestiques et internationaux. Mais c'est d'ailleurs la possibilité de réaliser présentement des profits qui vous incitent d'abord à suivre cette ligne de conduite.

#### Question pertinente

Vous êtes peut-être curieux de savoir s'il est possible, grâce à de meilleures récoltes herbagères de foin et de pâturage, d'économiser tant que cela sur l'achat des concentrés, sans diminuer la production laitière. Est-ce vous demander quelle est la valeur alimentaire des récoltes de pâturages, de foin et d'ensilage, dans les rations laitières. Voilà une question pertinente à laquelle je répondrai en empruntant les résultats de 15 expériences alimentaires. Toutes ces expériences furent poursuivies aux Etats-Unis; elles portent sur la valeur nutritive de certaines récoltes fourragères, avec ou sans concentrés. Donnons quelques-uns de ces résultats.



### Imitation de brique en rouleau

Tôle gauffrée à couverture en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur. Nous sommes en mesure de faire expédition immédiate.

A. L. GONNEVILLE Mfg. Charette Co. St-Maurice Québec

Advertisement for Phillips' Milk of Magnesia. Text: "Soulagez la CONSTIPATION avec ce remède à Double-Action". Includes images of the product packaging and a testimonial: "Ne laissez pas la constipation vous abattre. Faites ceci pour être soulagé d'une manière efficace et douce. Prenez simplement de 2 à 4 cuillerées à soupe de Lait de Magnésie Phillips' avec de l'eau. Vous vous réveillerez plein d'entrain—alerte et dispos. De plus, le Lait de Magnésie Phillips' est reconnu comme étant l'un des neutralisants qui agissent le plus rapidement contre l'excès d'acidité de l'estomac! Ce remède est à double-action: il soulage l'hyperchlorhydrie et la lourdeur. Rappelez-vous que..."



# Conseils de la semaine

## Quelques besognes urgentes de l'automne

Par Jean BLANCHET, agronome

### Baigner les moutons

Quoique l'élevage du mouton ne soit pas aussi généralisé qu'il devrait l'être chez nous, il est important que l'on prenne bien soin des brebis et des agneaux que l'on garde sur les fermes québécoises pour la production de la laine et de la chair. A part les soins ordinaires que reçoivent les autres animaux, les moutons demandent, au moins une fois par année, un lavage pour leur débarrasser la laine des parasites externes, tels que les poux et les tiques. On conseille souvent de baigner les moutons le printemps à leur sortie de la bergerie et avant leur séjour au pâturage. Certains cultivateurs leur font subir ce traitement à l'automne avant leur rentrée dans la bergerie. On est libre de choisir l'époque de l'année qui convient le mieux pour ce lavage. L'essentiel, c'est qu'il ait lieu.

### Comment les baigner

On prépare une cuve étanche dont la capacité est assez grande pour contenir environ 25 ou 30 gallons d'eau. On verse dans ce récipient 10 chaudières d'eau.

environ \$1.00 la livre est suffisante pour laver une trentaine de moutons. On prendra garde de ne pas laisser les animaux boire cette solution, soit sur l'herbe ou dans la cuve, car elle est un poison violent.

### Propreté à l'étable

Les troupeaux sont encore au pacage.

Mais dans quelques semaines ils regagneront l'étable pour une période d'hivernement qui durera environ sept mois.

Tandis que les animaux brouillent l'herbe des champs, ne serait-ce pas une bonne idée que de faire un ménage dans l'étable pour rendre leur demeure plus attrayante, plus propre et plus hygiénique? Il est vrai que la vache laitière ou le poulain ne remarqueront peut-être pas le changement, mais le propriétaire lui-même sera content et fier de travailler dans un endroit où tout est nettoyé et à sa place.

1.—Commençons par débarrasser l'étable de tous les déchets ou objets inutilisables qui traînent ici et là. Sortons les vieilles chaudières percées, rouillées, les poches déchirées ou moisies, les

maux. A défaut d'une couche ou deux de chaux, on recommande de désinfecter convenablement l'étable avec une solution de formoline ou toute autre solution propre à réprimer l'activité des bactéries nuisibles qui séjournent généralement dans les étables humides et malpropres.

### Les battages

La pratique de battre le grain dehors ne convient pas encore à notre climat ni à nos méthodes de culture. La tradition veut que le grain soit engrangé dans le temps voulu et battu au cours de l'automne ou des samedis de l'hiver quand tous les enfants d'école sont à la maison. Il faut bien garder de la paille aussi pour les vaches "nayères" et pour l'étable boeuf maigre en pleine période de croissance.

Je ne suis pas contre les battages sur le fenil l'hiver. C'est un moyen d'occuper la main-d'œuvre même quand elle est rare, d'avoir de la paille fraîche au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir et de faire fonctionner ces gros moulins à battre qui, pour certains du moins, grèvent une partie du capital investi dans les machines de la ferme moyenne.

### Gare aux accidents

La force motrice qui est utilisée pour les battages provient généralement d'un engin à gazoline. Dans certaines régions, c'est le moyen le plus économique de procéder. Si l'engin a des avantages, il a aussi des inconvénients: il laisse parfois échapper des étincelles par son tuyau d'échappement et toujours du monoxyde de carbone, gaz incolore, inodore, traître et poison. Donc deux précautions: protéger au moyen d'une tôle les quartiers de foin ou de grain, et battre avec les portes ou les fenêtres ouvertes.

L'engrenage, ou si vous aimez mieux, celui qui pousse les gerbes dans le moulin doit surveiller constamment son travail et ne pas trop se fier à son doigté dans la manière de nourrir la batteuse. Une distraction et il peut se faire arracher un bras. On n'est jamais assez prudent quand on travaille avec des instruments qui font une noble besogne, mais qui tournent aussi bien avec un membre du corps humain dans leurs tambours et leurs engrenages qu'avec une gerbe d'orge ou d'avoine.

Celui qui est sur la tasserie doit aussi se surveiller pour ne pas approcher trop près du bord et pour ne pas "débouler" sur la batteuse ou sur la courroie.

S'il faut tourner autour de la batteuse pour la débloquer ou la rajuster il vaut mieux arrêter l'engin. Il y a moins de risques de se faire jouer des tours.



ÉTABLE PROPRE  
VACHE PROPRE  
LAIT PROPRE



ÉTABLE MALPROPRE  
VACHE MALPROPRE  
LAIT MALPROPRE

Deux scènes fort différentes illustrant le résultat de la propreté et le résultat de la négligence. Avant que les vaches n'entrent en pension pour l'hiver, il faudrait trouver le temps de nettoyer l'étable...

Ensuite on prend la boîte de "poudre à baigner" que l'on détrempe dans un peu d'eau pour en détruire tous les grumeaux et pour en faire une pâte épaisse. On ajoute de l'eau afin d'arriver à une sorte de bouillie claire que l'on verse alors dans la cuve.

Les moutons sont trempés un à un dans cette solution empoisonnée. Il faut plonger les animaux jusqu'aux yeux en prenant soin de faire pénétrer le liquide partout à l'intérieur de la laine, de façon à atteindre d'une manière efficace tous les parasites.

La poudre à baigner qui coûte

bouts de cuir, les morceaux de fer, les fouets en bois qui n'ont pas leur raison d'être à l'étable.

2.—Faisons les réparations qui s'imposent sur les pavés des vaches ou des chevaux, dans les crèches, les stalles, les coins de la "boîte à grain", la pompe, les bancs pour la traite, etc.

3.—Ensuite servons-nous du balai pour nettoyer l'étable à la grandeur: le plafond, les murs, le plancher...

4.—Un bon chaulage redonne à l'étable un air de fraîcheur et contribue aussi à détruire certains microbes nuisibles aux ani-

vous ne serez jamais assez imbus de cette qualité. Ayez l'esprit de coopération, cultivez et favorisez son développement, vous en retirerez des bénéfices. Les Caisses populaires fonctionnent suivant les principes de la doctrine sociale catholique. Derrière chacune de vos économies, il y a un renoncement, un sacrifice. La Caisse populaire a fait beaucoup de bien sans faire de mal à personne".

### Plus de 500...

(Suite à la page 11)

noir. Ils demandent que les matériaux de construction ainsi que les tuyaux de drainage soient mis plus facilement à la disposition des cultivateurs et du public en général.

8.—Une demande sera faite au procureur général de surveiller et

de mettre fin à la propagande d'idées subversives, particulièrement dans les chantiers et dans les milieux ouvriers.

9.—Une demande est faite aux autorités provinciales d'apporter une attention particulière sur ceux qui conduisent des automobiles et des camions, en état d'ivresse ou sans compétence, et de sévir contre les chauffards.

10.—Les congressistes demandent au bureau central de l'U.C.C. d'intervenir en ce qui concerne le paiement du transport sur des engrais chimiques; ils désirent que ce paiement soit continué et ils prient l'U.C.C. de mettre sur pied, au plus tôt, une manufacture d'engrais chimiques.

11.—Nous formulons le vœu que le gouvernement fédéral nomme, au plus tôt un ambassadeur auprès du Saint-Siège.



Aussi imperméables que les pattes d'un Canard! Les bottes de caoutchouc MINER tiendront vos pieds secs, chauds et confortables.

Le fameux procédé de vulcanisation Miner fusionne en quelque sorte toutes les parties de la botte en une seule pièce... rend le caoutchouc résistant aux déchirures, aux fissures et à l'usure du va et vient du travail de la ferme. En outre, toute la surface du caoutchouc est protégée par un fini lustré qui résiste aux acides de la grange et à l'oxydation de l'air.

Les bottes Miner sont fabriquées sur des formes conçues pour le confort de ceux qui sont sur leurs pieds de l'aube au crépuscule.

MINER à l'avant dans la fabrication des chaussures de caoutchouc synthétique.

Miner ont été les premiers à fabriquer et offrir les bottes en caoutchouc synthétique! Aujourd'hui, l'expérience de leurs artisans est une garantie de la solidité, de la durabilité de vos chaussures pour la ferme.



On peut se procurer les bottes MINER pour la ferme et pour les chantiers dans les grandeurs pour dames, messieurs et jeunes garçons.

**THE MINER RUBBER COMPANY LIMITED**  
Bureau central et usines, Granby, Qué.

Manufacturiers de chaussures en caoutchouc et en toile, de vêtements et de gants en caoutchouc, de talons, semelles et doublures en caoutchouc. Imperméabilisateurs de tissus et vendeurs en gros de chaussures en cuir.

## "L'électrification rurale du Québec"

La question de l'électrification rurale est encore à l'ordre du jour. Tous les cultivateurs devraient se mettre au courant de ce sujet d'une importance primordiale.

L'on ne saurait trouver rien de plus clair, de plus intéressant et de plus complet sur la question que la thèse de doctorat de notre ancien président général, M. Albert Rioux sur l'Électrification rurale du Québec".

Ce volume de 140 pages se vend \$0.35 l'unité; \$3.50 la douzaine

**Au Service de Librairie de l'U.C.C.**

515, avenue Viger

MONTREAL

## Bénédition...

(Suite de la page 9)

d'épargner. Si vous possédez à l'heure actuelle une caisse prospère et si vos épargnes se chiffrent à près de \$400,000, cela démontre que vous avez été sages.

Ce que vous faites aujourd'hui poursuit M. le chanoine Malouin, est une belle leçon d'économie et vous en avez la récompense. Grâce à l'économie, plusieurs familles ont pu diriger de leurs enfants vers la vie religieuse, leur donner une bonne instruction. Se servir de la caisse populaire, c'est utiliser d'une façon pratique ses épargnes, c'est s'aider mutuellement. Je tiens à rendre hommage à votre esprit de coopération. Comme l'a fait remarquer tout à l'heure votre gérant, M. Thisdale,



# La Fermière



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

## Pour les parents

Son Excellence Mgr Antoine Roy, o.f.m., évêque d'Edmonton donnait, il y a quelque temps, une causerie au poste CJEM intitulée: "L'éducation, formation de l'homme, du chrétien, de l'apôtre". J'aimerais vous en donner le texte intégral, tellement il est riche en substance précieuse pour les premiers éducateurs que sont les parents. Je vous en transmets, cependant, de courts extraits:

"Punir inconsidérément sans éclairer, multiplier les défenses sans les préparer par de bienveillantes explications, former des barrières sans ouvrir les cœurs, poser des bûches avant d'avoir allumé les phares, terroriser au lieu de convaincre et de persuader, tout cela préparerait des aigris ou des fourbes, quand ce ne serait pas les deux à la fois. L'enfant n'est pas obligé de subir les contrecoups des insomnies, des indigestions et des calculs biliaires dont souffrent ses éducateurs. Par contre, il a un droit strict à ce qu'on lui parle souvent de la loi naturelle écrite dans son cœur par Dieu, qu'on lui inculque le respect, qu'on lui explique la valeur de sauvegarde, qu'on lui désigne les principales ramifications dans la vie.

"La formation de la conscience réclame, comme un art souverainement délicat, les conseils sagaces, l'enseignement confessionnel, une pédagogie ingénieuse, surtout les ressources infinies de la grâce. Par ces outils indispensables, les éducateurs réussissent ce travail de fond, ce martelage irremplaçable, cette frappe définitive qui placeront l'enfant au niveau de ses devoirs d'homme. Tant vaut la conscience, tant vaut l'homme. Tant manque la conscience, tant font défaut le sens de l'honneur, la droiture et l'honnêteté.



La première éducation de l'enfant commence sur les genoux de sa mère, et souvent aussi... sur les genoux de grand-père...

"Pour former ce type de beauté morale, on ne peut compter sur la génération spontanée. Elle a toujours déçu ceux qu'elle a trompés. Il faut une longue et lente initiation, qui passe par les tâtonnements et les essais insuffisants, avant d'arriver à l'équilibre stable.

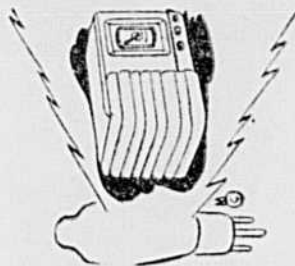
"Au foyer, les parents inaugurent cette délicate entreprise. Avec un flair et un tact qui leur sont comme instinctifs, ils pénètrent respectueusement dans le sanctuaire intime de l'enfant, saisissent sur le vif ses réactions, l'éclairent de leurs exemples et de leurs conseils, l'aiguillent sans violence dans le sens du devoir.

"Avant de terminer, il n'est peut-être pas inutile de mettre les éducateurs en garde contre le découragement. Car ils seront souvent tentés de croire inutiles leurs ef-

(Suite à la page 21)

## C'est une affaire d'éducation

Lors d'un congrès avécais de l'U.C.F., on souleva la question des programmes de radio; on se plaignit de l'inconvenance des uns, de l'insignifiance d'un trop grand nombre. Toutes les personnes de bonne volonté ne prendront jamais assez de moyens énergiques pour obtenir, des autorités en cause, le changement de ces programmes. Le travail sera lent, on ne réforme pas la mentalité d'un peuple d'auditeurs du jour au lendemain et les programmes radiophoniques sont inspirés par le désir de plaire à la majorité des auditeurs. La plupart de ces programmes servent des annonceurs beaucoup plus soucieux de s'attirer une clientèle que de remplir une mission de moralité.



Il importe de commencer tout de suite l'éducation du goût dans nos familles et auprès des personnes avec qui nous sommes en relation. La bonne éducation des auditeurs est le travail de base à l'assainissement de la radio. Quand une forte proportion des auditeurs insisteront pour entendre des programmes intéressants et irréprochables, les autorités se plieront de bonne grâce à leurs justes exigences.

Comme en toute question d'éducation, les parents cultiveront, chez les enfants d'abord, l'amour du beau et du bon. Si vous laissez le radio ouvert à la journée, sans discernement, c'est entendu que vos enfants s'habitueront l'oreille à tout écouter. Ils s'amuseront des forces grivoises qu'ils comprennent toujours avec une certaine facilité. On dit que le diable, depuis la faute originelle, leur donne l'intelligence de ces choses-là. Vous entendrez très rarement un enfant répéter des bons mots entendus, mais il vous surprendra avec toutes sortes d'insinuations. Vous lui dites, en le punissant: "Où as-tu appris cela?" Il ré-pond: "Dans tel ou tel programme, à la radio." Vous êtes toute surprise: "Comment! Je n'ai pas entendu..." Non, vous n'avez pas saisi: c'était si stupide, mais lui, l'enfant, a entendu, compris, retenu. Et en justice, qui faudrait-il punir? ...

Censez sévères des programmes à la maison; profitez-en, alors que vos enfants sont encore jeunes. Leur confiance aveugle vous permettra de travailler leur goût avec aisance. Quand ils ont atteint la quinzaine, le travail devient plus difficile. Ils tiennent déjà beaucoup à leurs idées et, s'ils décident qu'un programme représente les intérêts, vous devez déployer une grande fermeté pour les en détourner. Si leur goût est heureusement formé, tout simplement ils ne désireront même pas l'écouter; ils sentiront une répugnance instinctive.

Les parents doivent savoir discerner entre les programmes franchement innocents et ceux qui insinuent le mal avec l'hyppocrisie et présentent ainsi un aussi grand danger. Le plus beau sentiment que Dieu ait infusé au cœur humain, pour le grandir et l'élever jusqu'à Lui, est ravie dans les passions. L'amour devient synonyme de trahison, remement des devoirs du mariage, jalousie, mensonge, colère. C'est un poison qui s'infiltré jusqu'à l'âme de nos jeunes. Comment peuvent-ils concevoir l'amour et le mariage comme un idéal béni de Dieu? Ils considèrent l'amour comme une passion qui doit être satisfaite et le mariage, l'aboutissement obligatoire de cette passion auquel sont condamnés ceux qui s'y laissent prendre. Une fois dans le piège, on se débrouille comme on peut en se tirant aux cheveux, s'il le faut! C'est, en général, l'enseignement que donnent aux jeunes un grand nombre de sketches.

Parlons aussi des programmes qui ne pèchent pas contre la morale mais qui déforment le goût par leur insignifiance et leur allure grotesque. Et savez-vous que nous pouvons juger maintenant du goût des gens de toute une paroisse par la radio? Certains programmes présentent des souhaits de fêtes ou autres et exécutent les pièces demandées par une personne. Par curiosité, écoutez ces programmes vous pourrez par deviner, suivant l'endroit habité par cette personne, quelle sorte de musique elle demandera tellement il est vrai que la culture du goût, bon ou mauvais, se généralise de maison en maison. Des enfants mêmes le remarquent. Quand ils entendent nommer une personne habitant telle paroisse ils se disent: "Les gens de cet endroit demandent toujours des chansons de M. l'abbé Gabeois. S'il s'agit d'un autre endroit: "Là ça va être ennuyant, vous allez voir, n'aman, si ce n'est pas du Timo Rossi ou du jazz qu'on va demander." Et presque chaque fois nos jeunes auditeurs devinent juste.

Cela prouve que les enfants ne perdent rien de ce qui se passe sur les ondes et que nous devons surveiller très étroitement les émissions qu'ils écoutent. Travailler à former leur goût dès le jeune âge et ne pas se reposer sur cette réplique trop facile: "Qu'est-ce que ça fait qu'ils entendent du jazz, des chansons ou scènes burlesques, ils ne connaissent pas cela de la belle musique!" Mais c'est justement parce qu'ils ne connaissent pas cela qu'il faut tout de suite leur apprendre à distinguer le beau du laid. Nous ne formerons pas à vingt ans des auditeurs sérieux et exigeants que du beau et du bon de la radiophonie; ces auditeurs se forment à cinq, six ans, à l'âge où se développent la pudeur de l'âme et la pudeur du goût.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

## Une alimentation économique

Comme aliments à vitamines, point n'est besoin de grandes quantités: quelques feuilles de salade suffisent à chacun, ainsi que des quantités minimes de divers légumes crus, pris parmi ceux que l'on consomme cuits (petits pois, chou, carotte, haricots verts, pommes de terre, asperge, etc.) Pour les fruits, il faut consentir un léger sacrifice; il vaut mieux manger peu de fruits, et des fruits sains et beaux, que des quantités de fruits médiocres, tachés ou insuffisamment mûrs.

A la cuisine, on veillera à l'épluchage économique des légumes. L'épluchage fin des pommes de terre ne retire que 15% du poids. Si on l'exécute grossièrement, on rejette 30% du légume. Les légumes nouveaux (pommes de terre, carottes) seront grattés plutôt que pelés. Les petites pommes de terre seront cuites en robe. Bien des légumes verts peuvent être utilisés plus complètement qu'on ne le fait. Des restes de légumes peuvent être utilisés sautés ou en salade ou

(Suite à la page 21)

## Claire à Montréal

(une idée: suite)

Trois semaines plus tard, Claire part pour Montréal. Comme elle le promet, Micheline l'attend à la gare centrale.

"Qu'il fait bon se revoir après une si longue séparation!" s'écria Micheline en embrassant son amie.

—Moi aussi, je suis très heureuse! Et que fais-tu de bon? ...

—Toujours la même routine. Je me pensionne chez cousine Luce, qui est très aimable pour moi, et je travaille au bureau d'un ami de mon cousin, un avocat de grande réputation, et très riche. Et toi? ... Tes lettres me parlent que de ta méchante Micheline. Vraiment tu te montres trop bonne pour moi.

—Vois-tu, on ne délaisse jamais sa meilleure amie, surtout quand elle est loin. Pour moi, mes occupations très variées se partagent entre les travaux ménagers—et tu sais que notre nombreuse famille en accumule et mes activités dans la J.A.C. Je t'assure que la section marche à merveille.

—Tu m'en parles toujours de cette J.A.C. D'après ce que tu dis, c'est tout à fait intéressant. Mais, tout de même, je ne voudrais pas en faire partie. ...

—Et pourquoi donc?

—Je n'ai pas de temps à perdre. Si tu savais combien je suis prise. Tous les soirs un rendez-vous soit au théâtre, au concert. ... Oh! Ne te scandalise pas, ma petite Claire, je reste toujours très digne du compagnon qui me comble et accuse une grande distinction: le fils de mon patron. Tu le connaîtras et jugeras par toi-même. ...

Cette semaine, mon plaisir sera doublé puisque tu nous accompagneras, n'est-ce pas?

—A propos de veillées, je t'ai parlé de notre dernier festival?

—Oui! Le plaisir ne manqua pas, parait-il! Quel travail cela t'imposa! Tu me raconteras tout, car même si je suis partie, je m'intéresse toujours à ceux de ma campagne.

—Je connais ton bon cœur. Je gage que tu aurais aimé te joindre à nous pour ce festival, et avec raison. Ce ne fut pas artistique comme les spectacles que tu vois ici, mais ce qui nous donna du bonheur ce fut la satisfaction de l'avoir réalisé par nos propres moyens. Tous parurent satisfaits. Tu sais que le beau Jean remplissait le rôle de marquis? Ca lui allait, ma foi! Malheureusement, madame la Marquise était absente.

—Tu es taquine, Claire. Si tu veux n'en parlons plus. ... Je ne regrette rien. ...

—Tant que ça?

—Tout à fait.

(suite à la page 21)



TU ES UNE CUISINIÈRE IMPAYABLE

LA ROYAL EST UNE LEVURE IMPAYABLE!

FAIT DU PAIN LÉGER, SAVOUREUX — PAS D'YEUX GROSSIERS, PAS DE GRUMEUX PATEUX



L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE!

## PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier \$3.00 le gallon Préparée intérieur et extérieur Demandez notre liste de prix Cie de Peinture et Vernis "E N O" 2551, rue St-Zotique-Est, Apt. 2 MONTREAL

Vous nous aidez quand vous renouvelez de vous-même votre abonnement à la "Terre de Chez Nous".

## TEINTURIÈRES

vous le demandiez

LE VOICI

le nouveau

ROUILLE Diamond



En ce moment, dans le Québec, la nouvelle couleur de Teinture Diamond — ROUILLE — est très recherchée par les femmes. Comme toutes les autres couleurs Diamond, elle est faite avec la meilleure qualité de matière colorante d'aniline qui soit sur le marché, et garantie donner une couleur riche et bon teint.

Les femmes qui ont essayé cette nouvelle couleur Diamond déclarent qu'elles n'ont jamais rien vu de pareil—de si riche, de si frais, d'aussi joli et d'aussi attrayant.

Vous voudrez aussi essayer le ROUILLE Diamond pour faire revivre les couleurs fanées de vos vêtements et de vos décors d'intérieur. Votre marchand en achète-les aujourd'hui un paquet ou deux. Et ayez soin de vous informer auprès de votre marchand au sujet des deux autres nouvelles couleurs Diamond — BLEU ROI et BEIGE. De véritables couleurs Diamond comme vous pourriez le constater quand vous les emploierez — les plus belles, les plus anciennes teintures en paquets.

## Teintures DIAMOND

Demandez à votre marchand de vous montrer la NOUVELLE Carte des Couleurs Diamond, Vous y verrez les 60 nuances Diamond que vous pouvez obtenir, et y trouverez de nombreuses suggestions pour teindre ou teinter.

Regardez! Vous pouvez obtenir ces belles nuances avec le ROUILLE Diamond.

Coccol Fêche Rouille Coquil Tonne-Clair

Service des

# PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



4534  
SIZES  
10-16

## Une autre plie robe

par Anne Adams

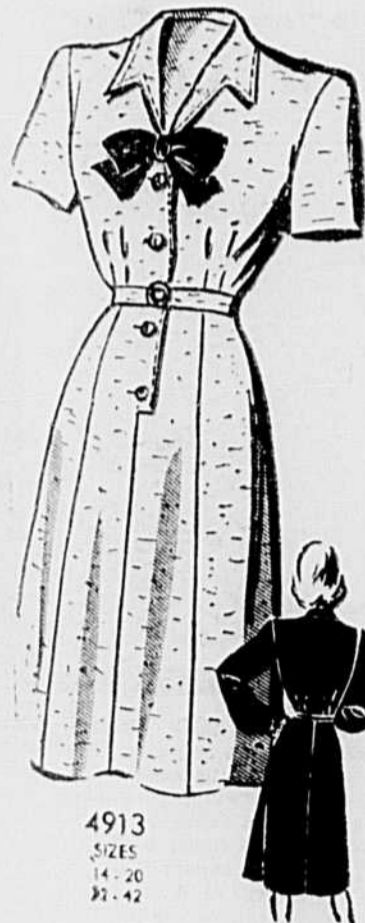
PATRON 4534

Pour les jeunes demoiselles, cette robe sera d'un chic indiscutable. Soit pour la classe, pour des réunions d'amies ou pour un voyage, elles seront toujours à l'aise dans une aussi belle robe. Ce patron de confection très facile a une très bonne coupe. Pour les jeunes filles petites de grandeur, ce patron est recommandé car il allonge la taille.

Le patron No. 4534 est présenté pour les grandeurs 10, 12, 14, 16 ans. La grandeur 12 ans requiert 23/8 verges d'un tissu de 35 pouces et 5/8 de verge de tissu contrastant.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.



4913  
SIZES  
14-20  
21-42

## Pour tous les jours

par Anne Adams

PATRON 4913

Cette jolie robe de genre "sport" est très féminine et amincira les personnes de taille forte. Confectionnée dans un tissu léger pour la maison, elle sera très pratique aussi pour vos courses au dehors. Pour plus de chic vous pourrez aussi la tailler avec de jolies manches bouffantes.

Le patron No. 4913 est présenté pour les grandeurs 14, 16, 18, 20; 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 ans requiert 3 1/4 verges d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au  
**Service des Patrons**  
**LA TERRE DE CHEZ NOUS**

515, AVENUE VIGER

Montréal



Le nouveau carnet de rationnement (No 6) sera distribué dans tout le pays du 9 au 16 septembre. C'est dire que l'on a l'intention de prolonger ce régime de distribution des vivres. On voit ici deux aides bénévoles en train de s'initier à la besogne.

## Un conseil de S. E. Mgr Douville aux fermières du diocèse de St-Hyacinthe

"Mesdames, organisez-vous dans des associations indépendantes. L'Union Catholique des Fermières est une association professionnelle pour nos femmes rurales. Que nos femmes de cultivateurs et celles de nos villages ayant la mentalité rurale entrent dans ce mouvement. Quant aux dames de nos petites villes et de nos villages industriels, que celles-ci se fondent des cercles d'artisanat ou des ouvriers indépendants. Mesdames de cultivateurs, n'allez pas ajouter une section à votre organisation avec ces cercles". Ainsi s'exprimait Monseigneur Arthur Douville au cours du congrès de l'Union Catholique des Fermières, tenu à Saint-Hyacinthe le 12 août.

En effet, l'Union Catholique des Fermières est l'association professionnelle pour nos femmes de cultivateurs. Les femmes de nos petits villages ruraux qui, pour la plupart, sont filles de cultivateurs et ont même encore des parents sur des terres peuvent y entrer, car elles peuvent rendre des services aux premières, étant au courant des problèmes de la classe agricole. Toutefois, à ce sujet, nos évêques s'expriment ainsi dans leur lettre collective sur "Le Problème Rural": "Que les villageoises ne dédaignent point de faire partie des groupements agricoles féminins; non, certes, pour s'y arroger la première place et les diriger à leur fantaisie, mais pour honorer et pour stimuler dans leurs initiatives leurs compagnes des rangs".

Quant aux dames de nos petites villes et de nos villages industriels, on ne peut certes dire que leurs besoins et leurs problèmes sont les mêmes que ceux des femmes rurales. Or, comme on entre dans une association professionnelle pour étudier ses problèmes et les résoudre, il est indéniable que ces personnes ne connaissant pas ceux de la classe agricole ne peuvent aider aux premiers à les résoudre.

Marie-Anna Caron,

Secrétaire générale.

## L'Union catholique des fermières se renforce de semaine en semaine

Le proverbe qui dit: "Ce que femme veut, Dieu le veut", est réellement vrai. En effet, depuis quelques années, les femmes de nos villages ruraux voulaient une association professionnelle. Elles ont donc pris les moyens pour arriver à leur but. Leur organisation vit et, par l'adhésion de nouveaux membres, se renforce de semaine en semaine.

Dans le diocèse de Nicolet, le cercle de St-Wenceslas a emboîté le pas avec 2. membres. Dans ce même diocèse, une dame a donné son adhésion au cercle de Ste-Angèle de Laval.

Le Cercle de St-Alexandre, comté d'Iberville, dans le diocèse de St-Hyacinthe, vient d'obtenir son adhésion à l'organisation centrale. Ce cercle est composé de 33 membres.

Dans le diocèse de St-Jean, le cercle de Laprairie s'est augmenté de huit membres.

Enfin, dans le diocèse de Rimouski, le renouvellement des contributions des memores de Trois-Pistoles accuse une augmentation de 14 membres et celui de St-Narcisse, un.

Les 184 membres composant actuellement l'organisation centrale de l'Union Catholique des Fermières ne peuvent faire autrement que plaider en faveur de l'U.C.F., puisque ces personnes font partie des 167 cercles locaux répartis dans tous les coins de la province.

Marie-Anna CARON, secrétaire générale.

## Pour les longues soirées d'hiver

Ouvrage excellent de Félix Leclerc: "Andante"

Au cours de l'année, Félix Leclerc nous a donné des oeuvres littéraires de grand mérite: *Adagio*, *Allegro* et *Andante*, parus tous les trois chez Fides. Le premier a connu trois éditions, le second, deux. Itérament volumes de chez nous se sont enlevés aussi nombreux en aussi peu de temps. Un succès semblable témoigne de leur rare valeur.

Félix Leclerc est un conteur charmant, servi par une plume... "magique". Les moindres détails, les moindres gestes des hommes et des bêtes prennent un sens particulier, symbolique parfois. Leclerc possède le don de la description; il décrit tout à merveille. *Andante* est ravissant à ce sujet: images neuves, charmantes, empruntées aux lieux mêmes, au visage du pays. La phrase, simple, coule lentement chargée de sens et de couleurs. A la lire, on se retrouve malgré soi écou-

tant la voix chaude du speaker introduisant une émission de "Je me souviens". Comme on se laisse

(Suite à la page 21)

## Le SAVON est RARE

Faites le vôtre avec la Lessive GILLETT



Une provision pour 2 mois pour moins de 1¢ le pain

Fabrication canadienne

Ne craignez pas de manquer de savon de ménage car, en 20 minutes, avec vos restes de graisses de cuisine et la Lessive Gillett, vous pouvez faire de 9 à 15 lbs d'excellent savon qui vous coûtera moins de 1¢ le pain — une provision suffisante pour 2 mois. Suivez les instructions données sur la boîte.

La Lessive Gillett sert à maints autres usages: débouche les renvois, dégraisse les ustensiles, nettoie les cabinets extérieurs. En solution la Gillett nettoie et désodorise la lingerie et les bûisses de fermettes. Achetez-en aujourd'hui.

"Ne faites jamais dissoudre le lessive dans l'eau chaude, l'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau."

### Tissage Domesique

PLAISIR - PROFIT

AVEC UN METIER LECLERC

C'est facile — et très agréable — de confectionner des tissus tout délicats que grossiers sur un Métier Leclerc Solide, précis, durable, facile à opérer. Modèles de table ou plincher, d'apparence élégante en leur naturel fini au vernis ou poli. Embellit tout appartement et donne une indéfinissable satisfaction. Plus de 25.000 en usage.

Ecrivez pour livret d'information: NILUS LECLERC INC., LISLET STATION, P. Q. 45-1F

## L'assurance mutuelle

Compte rendu des conférences et des débats du troisième congrès général du Conseil Supérieur de la Coopération.

En vente au prix de \$1.50 franco au Service de Librairie de l'U.C.C., 515, ave. Viger, Montréal.



## Un SOULAGEMENT pour FEMMES ET JEUNES FILLES

Les suppositoires "Orange Lily" sont un traitement local destiné à soulager femmes et jeunes filles souffrant d'inflammation, congestion, état catarrhal, ainsi que de démangeaison et irritation causées par la leucorrhée. Ils agissent à soulager les douleurs mensuelles et favorisent la régularité. Sûrs, antiseptiques, détartrés et cicatrisants, ces suppositoires contribuent à diminuer les souffrances physiques et à sauvegarder la bonne apparence personnelle. Format régulier, prix \$2.00. En vente partout dans les pharmacies et magasins à rayons.

Mme INDIA W. LADD (Dépt. 85)  
E. P. 191 Windsor, Ont.

Essai de dix jours. Envoyez 30¢

## L'Union Catholique des Fermières du diocèse de Nicolet tient son premier congrès annuel

Sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Lafortune. — Messe célébrée par son Excellence et sermon du R. P. Léon Lebel. — Fondation de l'Union diocésaine de l'U.C.F. — Mme Omer Côté est élue présidente diocésaine.

Le 26 août dernier, eut lieu à Nicolet, le premier Congrès diocésain de l'U.C.F. La journée a débuté par la messe célébrée en la chapelle du vieux séminaire par Son Excellence Mgr Lafortune qui a tenu à poser lui-même l'acte le plus important de cette journée de fondation.

### Sermon du Père Lebel

Le Rév. Père Lebel, S.J., aumônier général de l'Union Catholique des Fermières, a donné le sermon. Ses paroles, profondément humaines, mais toutes imprégnées des lumières de la charité constituent la base la plus solide sur laquelle il faut asseoir toute association professionnelle chrétienne. "Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres, comme moi-même je vous aime."

"Les Dames de l'U.C.C., dit le prédicateur, sont des femmes catholiques plus heureuses, plus joyeuses, plus enthousiastes, des femmes qui marchent dans la vie en souriant, avec assurance, elles,

bien aux autres hommes. Pour leur faire du bien, prier pour eux. C'est le commandement exprime de N.S. qui compose la plus belle prière au pluriel "NOTRE PERE, DONNEZ-NOUS..." Dans toute la liturgie, les prières sont au pluriel et chacune, bien récitée, est un acte de charité parfaite. Offrir au Bon Dieu le mérite de nos actions pour le salut des autres hommes. Offrir nos joies, nos satisfactions, nos déceptions, nos fatigues, nos maladies, nos angoisses, nos inquiétudes. Mourir pour le salut des autres. Par un acte de volonté et un acte d'amour dans lequel nous disons au Bon Dieu que nous acceptons dès maintenant le genre de mort qu'il nous réserve, à l'heure marquée, dans les circonstances qu'il lui plaira et qu'il a lui-même préparées, nous nous assurons et nous assurons aux autres des grâces certaines de salut.

Aimer, c'est non seulement vouloir et faire du bien aux autres, mais surtout traduire en actes l'amour de bouche et de coeur."

Pour l'enseignement et l'édification de toutes on ne craint pas de souligner les initiatives heureuses. Les équipes d'étude sont en honneur dans toutes les paroisses douées d'un cercle d'U.C.F., et très nombreuses sont celles où l'on ne craint pas de regarder en face les problèmes de toute la classe agricole.

### M. l'abbé G. Pinard

M. l'abbé Georges Pinard, aumônier diocésain de l'U.C.F., dit sa consolation d'écouter et de constater le beau travail fait dans le diocèse. Il rappelle que l'U.C.F. est une doctrine plus qu'un mouvement, doctrine inspirée directement des encycliques des papes, doctrine qui doit être étudiée par toutes les femmes de cultivateurs, afin qu'elles puissent en imprégner leur vie et la vie intime de leur famille. La réunion mensuelle doit toujours contenir une page de doctrine sociale. Nous, les catholiques, nous avons une très grande responsabilité vis-à-vis les neutres ou les indifférents en matière religieuse; leur prouver que seule la doctrine sociale de l'Eglise contient les principes capables de sauver une civilisation en danger. La plus grande part de ce travail incombe à la femme rurale, parce qu'elle tient encore en mains les ficelles de la société agricole de demain. Elle n'a pas le droit de rester indifférente.

### Mlle M.-A. Caron

Mlle Marie-Anna Caron, que toutes les dames sont très heureuses de saluer, explique avec clarté les statuts de l'U.C.F. pour ce qui touche la fondation d'un bureau diocésain. Elle souligne chacun des points pouvant demander explication et insiste sur un fait très important dans les assemblées mensuelles des cercles locaux: l'étude. Etude des questions religieuses, des questions sociales, des questions économiques et enfin techniques.

Il est très important de se souvenir que l'homme est un composé d'un corps et d'une âme et que celle-ci a des besoins beaucoup plus pressants que ceux du corps. Il est navrant de constater l'ignorance religieuse de certains de nos enfants quand ils arrivent à l'école. Certains ne savent même pas faire le signe de la croix. Pourquoi? La maman, pour une raison ou pour une autre, n'a pas vu à la formation première de son enfant. Et ceci n'est qu'un exemple entre mille que nous pourrions citer.

Il en est de même dans le domaine social. La femme a un rôle à jouer dans la société. Pour s'en convaincre, relisons le discours du Pape aux femmes italiennes. Que chaque cercle, selon les besoins les plus urgents de son milieu, étudie à fond le problème des écoles, celui non moins épineux de l'établissement des jeunes, de l'Association professionnelle, etc.

### Etude des propositions

Voici une énumération rapide des propositions soumises à l'étude. On propose que tous les cercles étudient en détail la Lettre collective des Evêques sur la pureté et que l'on s'emploie à en appliquer les principes dans la vie collective et dans la vie privée. — Que l'on fasse des représentations près des intéressés afin d'obtenir que certains programmes de radio insipides, insignifiants et même à tendance grivoise et malpropre soient remplacés par des programmes éducatifs. — Que les articles 833 et 626 du Code civil soient amendés de manière à ce qu'un enfant mineur puisse faire un testament, ou bien que, advenant le décès d'un mineur, les parents puissent hériter, sans avoir besoin d'autres formalités à remplir que la présentation d'un certificat de décès. — Que la partie récréative et artistique des expositions de comtés soit contrôlée et améliorée dans un but éducatif et récréatif rural. — Que la Commission des prix accorde une ration de sucre plus abondante

(Suite à la page 21)

## Congrès diocésain de l'U.C.F. à Joliette

Sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr J.-A. Papineau en la chapelle des Congrégations de la cathédrale le jeudi 3 octobre prochain.

### PROGRAMME

9 h. 30—Messe basse célébrée en la cathédrale, aux intentions des fermières, en présence de Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, par M. le chanoine Hector Ferland, aumônier diocésain. Chant: M. l'abbé Albéric Lalonde, maître de chapelle de la cathédrale.

Solo: (par un groupe de fermières.)

Refrain: (par l'assistance.)

- "Fleurs de Sion, beau lis de la vallée,
- "Que terre et cieux exaltent dans leurs chants,
- "Sois notre Mère, ô Vierge Immaculée,
- "Mère de Dieu, Notre-Dame-des-Champs.

A l'orgue: Mme Félix Comtois.

Allocution de Son Excellence Mgr J.-A. Papineau.

### PREMIERE SEANCE

10 heures—Réunion des congressistes à la chapelle des Congrégations de la cathédrale.

- a) Inscription des déléguées.
- b) Déclaration d'ouverture, par Mme Omer Piette, présidente diocésaine et générale.
- c) Lecture et approbation du Procès-verbal du dernier congrès; rapport des activités de la Fédération diocésaine; rapport financier par la secrétaire diocésaine, Mlle Cécile Piette.
- d) Rapport des activités, par chaque cercle local.
- e) Commentaires par M. le chanoine Hector Ferland.

### DEUXIEME SEANCE

11 heures 30 p.m.—

- a) Discussion et adoption des résolutions.
- b) Election des membres du Bureau de la Fédération diocésaine.
- c) Elections des membres du Syndicat régional coopératif des Arts paysans de Joliette.
- d) Rapport des activités du Syndicat des Arts paysans.
- e) Causerie sur le fonctionnement du Syndicat: Mlle Marie-Anna Caron, secrétaire générale.
- f) Conclusions, par le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général.

leur époux et leur famille et, en plus, une armée d'âmes qui leur devront leur salut éternel. Pour que ce rêve se réalise, et, il est possible — N.S. nous donne une recette infallible que Saint Paul traduit ainsi: "Celui qui aime son prochain accomplit toute la loi."

Etudions un peu la portée de ce commandement: Aimer, c'est vouloir du bien à quelqu'un; donc acte de volonté (selon S. Thomas). Ce bien est le même que N.S. nous a voulu: le bien des biens, le bonheur, la vision béatifique, la possession et la jouissance éternelle de l'INFINI. La grandeur de l'amour se mesure d'après la valeur du bien voulu et du bien fait. Or, nul ne peut faire un acte de charité sans avoir la vertu de charité et charité et grâce sanctifiante sont toujours unis dans une âme.

### La plus belle prière

Aimer, c'est vouloir du bien à

### Mme Omer Côté

Madame Omer Côté, responsable diocésaine de l'U.C.F., est la première au programme des délibérations de la journée. Elle remercie d'abord les autorités du Séminaire pour leur hospitalité si généreuse et leur bienveillance jamais démentie, et elle souhaite la plus cordiale bienvenue aux dames congressistes. Nul doute que celles-ci, au nombre de plus de 300, feront le meilleur travail pour la montée de l'association professionnelle. Mme Côté conseille de fonder sur des bases solides et de ne pas dédaigner le plan horizontal... Pour cela, suivre avant tout les données de l'Eglise en matière de doctrine sociale.

### Rapport des cercles

La présidente de chacun des treize cercles locaux donne ensuite un aperçu du travail effectué dans son milieu au cours de l'année.

Le Service des

## Arts féminins

de la Terre de Chez Nous

### Quel joli modèle



No M147—Rien n'est plus joli qu'un tabouret, un coussin ou une couverture d'album recouvert de belle toile brodée avec des fils de couleurs gaies, telle l'illustration ci-dessus. Ce modèle peut être simplement croché pour accompagner un tapis de mêmes motifs. Patron, grandeur 12 x 18 pouces; prix, 20 cents. Grandeur 22 x 33 pouces; prix, 30 cents. Spécial: les deux grandeurs, prix 40 cents. Suggestions y comprises.

Adressez vos commandes

Au Service des Arts Féminins

## LA TERRE DE CHEZ NOUS

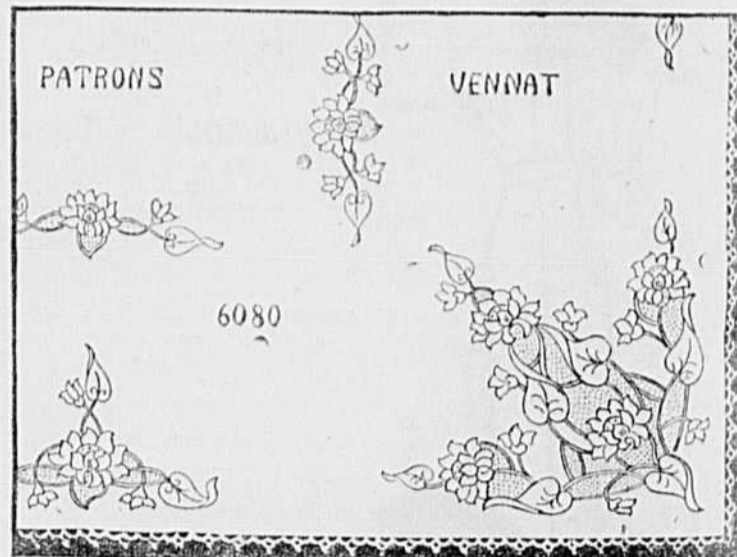
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Service des

## PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

### Les lys d'eau



No 3080—Motif artistique pour Nappes de table. Tapis de table et usages divers. Pour les personnes qui savent ce genre de broderie et ont l'aiguille spéciale pour le faire, le pointillé est destiné à être travaillé au "PUNCH WORK" (en français "Point de gayant"). Les autres brodeuses se contenteront de points de sable, ou noeuds français d'une couleur foncée, faisant ressortir les fleurs brodées en plusieurs tons de jaune ou rose, feuillage en plusieurs tons de vert. Patron: tracer 50c; perforé, \$1.25. Au fer chaud, 4 coins, 4 côtés et centre, 75c. TAPIS DE TABLE étampé sur toile écrue toncé, 44 x 54 pes, \$3.75. Coton à broder, \$1.20.

ABONNEZ-VOUS A NOTRE REVUE DE BRODERIE ET MUSIQUE, PAR AN, 12c.

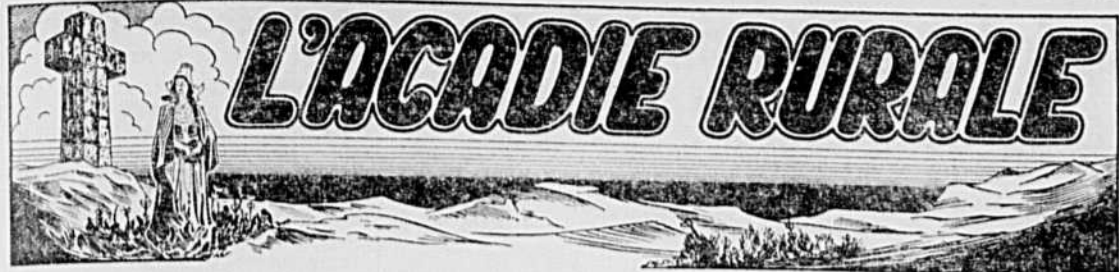
La taxe de 2% est érigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de \$1.00.

Adressez vos commandes

Services des Patrons

## LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.



## Des cours de couture donnés aux jeunes filles à Frédéricion

### De lourds dégâts causés par le feu

Les feux de forêts ont causé beaucoup de dommages aux forêts du Nouveau-Brunswick au cours de l'été. On note en particulier des dégâts considérables causés par l'élément destructeur au cap Caissie. Plusieurs chalets d'été et quelques résidences ont été rasés par les flammes.

Les villes de Moncton et de Richibouctou ont été menacées pendant plusieurs jours, ainsi que quelques autres villages, notamment St-Charles Grande-Digue, St-Louis et Escuminac. A quatre milles seulement à l'ouest de Frédéricion, un incendie faisait rage sur un demi-mille de largeur quand la pluie vint heureusement l'apaiser à temps.

A Escuminac, le village fut en danger pendant plusieurs jours. Les flammes menacèrent l'église et la coopérative de conserverie de homards, également durant plusieurs jours. Grâce à l'aide des pompiers de Chatham et des camions de la localité, qui fut grandement appréciée par les gens de la région, on réussit à arrêter l'incendie. Le feu a ravagé une étendue de six milles de profondeur par environ trois milles de largeur. Il a surtout consumé du bois de chauffage.

### La délégation du Canada

Lorsque la deuxième session de l'Organisation d'alimentation et d'agriculture des Nations Unies (O.A.A.) s'est ouverte le 2 septembre 1946 à Copenhague, Danemark, le Canada était représenté. Le délégué officiel du Canada est l'hon. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, accompagné du Docteur G. S. H. Barton, sous-ministre de l'Agriculture. Les autres membres de la délégation canadienne sont: le Dr E. S. Archibald, Directeur des Fermes expérimentales fédérales; le Dr J. F. Gooth, chef de la Division de l'Economie, ministère fédéral de l'Agriculture; H. H. Hannam, président de la Fédération canadienne de l'Agriculture; le colonel J. G. Robertson, Commissaire agricole du Canada au Royaume-Uni; le Dr L. B. Pett, chef du service d'alimentation du ministère fédéral de la santé nationale et du bien-être social; J. B. Rutherford, chef, division de l'Agriculture, bureau fédéral des Statistiques; le Dr A. W. H. Needler, Directeur de la Station biologique de l'Atlantique du ministère fédéral des Pêcheries; A. Gosselin, Division de l'Economie, ministère fédéral de l'Agriculture; Clive Planta, secrétaire-gérant du Conseil des pêcheries du Canada; H. A. Gilbert, Officier des denrées, Division des aliments du ministère du Commerce et de l'Industrie; le colonel Douglass Roe, commissaire du commerce du bois du gouvernement canadien au Royaume-Uni; J. H. Tremblay, Spécialiste agricole, ambassade canadienne à Paris; et Dr W. C. Hopper, Economiste principal, division de l'Economie, ministère fédéral de l'Agriculture, secrétaire de la Délégation canadienne.

Depuis la création de l'O.A.A. à la Conférence tenue à Québec en octobre 1945, l'organisation a accumulé une somme considérable de données sur la situation alimentaire dans le monde, sur les problèmes de l'alimentation, de l'économie, de la production agricole, des pêcheries et des forêts dans plusieurs pays.

Seize Acadiennes seulement sur 76 en profitent. Il faudrait que leur nombre soit plus élevé. — Une durée de dix jours.

Seize Acadiennes seulement sur un total de 76 jeunes filles ont profité des cours de couture donnés récemment à la ferme expérimentale de Frédéricion. Ces cours, organisés par le ministère provincial de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, ont eu lieu dans la semaine du 10 août et ont duré dix jours. Les 76 jeunes filles, âgées de 10 à 16 ans, venaient de plusieurs paroisses de la région.

Mlle Martine LeVasseur, qui dirigeait ces jeunes filles, a vivement déploré le fait qu'un trop petit nombre de jeunes canadiennes-françaises ont profité des cours donnés à Frédéricion. Ces cours étaient agrémentés de jeux et de démonstrations. Les jeunes étudiantes ont eu l'occasion de visiter la capitale de leur province, les bâtiments du gouvernement, l'Université, la belle bibliothèque. Elles ont eu le plaisir de camper, de se baigner et d'apprendre une foule de notions pratiques d'art domestique.

Pendant dix jours, ces jeunes filles, toujours sous la direction de Mlle LeVasseur, aidée de Mlle Dorothy Connors, ont appris à bien travailler, afin de terminer leur cours de couture avec succès. Ce cours, qui dure trois ans, donne à deux jeunes filles par année le droit d'aller à Frédéricion suivre un entraînement qui est un complément de leurs cours de couture. Il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre profite des avantages que le ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick offre aux jeunes qui veulent s'instruire.

### Une grève dénuée de violence

"Il n'y aura pas d'acte de violence si les cultivateurs décident de déclencher une grève de livraison de leurs produits", a déclaré dernièrement le président de l'Union des Fermiers de l'Alberta, M. Carl-J. Stimpfle. Rappelant qu'au cours de la première grève des fermiers de l'Alberta, qui eut lieu en 1934, des wagons de grains avaient été renversés. M. Stimpfle a dit: "Nous ne voulons rien de semblable. Ce sera une grève paisible". Il ajouta que des instructions ont été envoyées à tous les comités de la grève à travers toute la province recommandant d'éviter toute violence dans l'éventualité d'une grève. Une délégation composée de trois hommes s'est rendue à Ottawa pour présenter un mémoire au gouvernement fédéral. Ce mémoire renferme les demandes des cultivateurs concernant l'établissement la parité des prix des produits agricoles.



M. PAUL HUBERT, de Rimouski, qui vient d'être élu président général de l'Association des Inspecteurs d'écoles de la province.

### Vol de \$10,000 à Atholville

La Caisse populaire est dévalisée dans la nuit du 17 août.

La Caisse populaire d'Atholville, qui groupait comme sociétaires presque tous les ouvriers du moulin, a été dévalisée dans la nuit du 17 août dernier. Le coffre-fort en acier a été enfoncé à l'aide d'une torche à acétylène. Le vol a été découvert lundi matin, le 19 août, par le gérant, M. Howard Parker, qui constata que la porte avait été forcée et trouva le coffre-fort brisé.

M. Parker estime qu'un montant de \$7,000 en bons enregistrés et une somme de \$3,000 en chèques et en argent ont été emportés par les voleurs. On croit que le vol a été commis par plusieurs personnes. Les cambrioleurs se seraient servis d'une tente pour cacher la leur de leur torche.

Les agents de la Gendarmerie font enquête, mais les voleurs sont encore au large.

### Une exposition fort réussie

"Aide-toi, le Ciel t'aidera", c'est bien le cas de le dire puisque grâce à notre travail, l'exposition de Parisville, comté de Lotbinière, fut un succès.

La Providence aidant, la température fut idéale, le soleil radieux, et l'affluence des visiteurs s'en ressentit. Nombreux furent les visiteurs de l'extérieur, pendant que toute notre population s'était rendue sur le terrain, saluant avec reconnaissance M. le Curé, toujours si dévoué à la classe agricole, qui ne ménage ni son temps, ni ses paroles pour encourager nos cultivateurs.

Messieurs les agronomes, après avoir félicité les exposants pour la qualité et la bonne tenue de leur bétail, leur donnèrent, en connaissance, des conseils basés sur l'expérience que leur ont valu leurs études. M. le député Roberge, par sa présence et sa parole facile, nous a prouvé qu'il aime l'agriculture et les "agriculteurs". Nous l'en remercions ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à faire de l'exposition 1946, un succès sans précédent.

Roméas BEAUDET, Parisville.

### L'équipement de la jeunesse

Pour atteindre l'idéal auquel elle est appelée et jouer dans notre pays le rôle important que lui permettent de plus en plus les conditions actuelles, notre jeunesse a besoin d'un équipement social et moral de premier ordre. Ce sujet sera l'objet d'une attention particulière à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe. Les trois cours ou conférences qui lui seront consacrés ont été confiés à des éducateurs de mérite, bien au courant de nos problèmes. Le R. P. André Guay, O.M.I., ancien vice-recteur de l'Université d'Ottawa et le directeur du Centre catholique, traitera de la formation religieuse; M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et auteur de plusieurs ouvrages de valeur, donnera une conférence sur l'Éducation sociale et nationale; M. René Guénette, directeur de l'Ecole canadienne, pédagogue distingué, parlera de l'orientation et de la compétence professionnelle. L'équipe qui occupera cette année la chaire des Semaines sociales sera vraiment de qualité exceptionnelle.



Du nouveau à l'Exposition provinciale! Voici le kiosque de l'une de nos minorités hors de Québec, celui des Franco-Albertains. La photographie ne rend pas suffisamment justice à la réalité. Le kiosque de l'Alberta française, bien aménagé, était l'un des plus attrayants et des plus fréquentés. Il était la miniature de la production agricole de cette riche province de l'Ouest. Deux Franco-Albertains, originaires de Québec, M. l'abbé Paul Mailloux, curé de Lafond, et M. Jean-Marie Fontaine, agronome au service du gouvernement d'Edmonton, ont accueilli les visiteurs avec la plus grande cordialité et leur ont prodigué les renseignements les plus utiles sur leur part lointaine de la grande patrie canadienne.

### Kiosque albertain à l'Exposition

On ne cesse de déplorer le fait que trop peu de gens n'ont pas de notre pays une connaissance suffisante. Absorbés par la multitude de leurs occupations quotidiennes, nombreux sont ceux qui ne se soucient guère de ce qui peut bien se passer en dehors de leur milieu, de leur région, de leur province. Ce reproche semble s'adresser surtout aux citoyens de l'est du Canada à qui ne devrait pourtant pas répugner les longues randonnées, particulièrement vers l'ouest où tant de souvenirs ne manqueraient pas d'exciter leur curiosité ou tant d'îlots français d'origine québécoise les attendent. Les nombreux témoignages de la délégation qui a parcouru récemment les provinces des prairies sont sur ce point assez éloquentes.

Or en attendant que se fassent plus fréquents ces contacts nécessaires, c'est la province d'Alberta qui vient à nous. A l'occasion de l'Exposition de Québec en effet, l'Association canadienne-française de là-bas, en collaboration avec la Société St-Jean-Baptiste de la vieille capitale, s'est aménagé sur le terrain un kiosque où figure une ferme albertaine miniature, de même qu'une quantité de produits agricoles réputés par tout le continent. Les visiteurs à l'Exposition pourront y consulter M. l'abbé Paul Mailloux, originaire de la région sherbrookoise et curé de la belle paroisse agricole de Lond, sise au nord-est d'Edmonton, ainsi que M. J.-M. (Suite à la page 18)

### A l'Exposition de l'Assomption

Cette année, l'exposition agricole du comté de l'Assomption, aussi bien réussie que d'habitude, était particulièrement la "Journée Ayrshire" de la région. Une centaine de bêtes, provenant d'une dizaine d'éleveurs, y furent exhibées.

M. Ulric Deschamps, de Repentigny, a gagné le championnat senior et grand championnat des mâles, avec "Alta Crest Coronation", alors que M. Geo. Alexander, de Mascouche, remportait le championnat junior et vice-grand championnat, avec "Cloverdale Monty".

M. Anatole Deschamps, de Repentigny, s'est vu adjudger le championnat senior et grand championnat des femelles, avec "Dina Victoire", tandis que M. Ulric Deschamps gagnait le vice-grand championnat, avec "DesChamps Lila".

Les autres premiers prix décernés furent les suivants: classe des veaux: MM. Ulric Deschamps, avec "DesChamps Marquis", et Ulric Raynault, avec "Vaucluse Red Star"; classe des taureaux: H. Cormier, avec "DesChamps Merveilleux"; classe des génisses: Ulric Deschamps, avec "DesChamps Beauté" et "DesChamps Mina"; classe des taures: Ulric Raynault, avec "Vaucluse Chevette"; classe des vaches: Xavier Rivest, avec "Rougette Chevette", et Geo. Alexander, avec "Cloverdale Queenie Lea"; classe des troupeaux juniors et seniors: Ulric Deschamps.

## VENTE A L'ENCAN de PORCS YORKSHIRE

organisée par la Société des Eleveurs de Pores du Québec, St-Hyacinthe, 18 septembre 1946, à 1.00 heure, P.M.

65 porcs d'élevage. Bons verrats, jeunes truies et truies saillies, tous classifiés XXX, provenant de bonnes lignées, plusieurs issus de parents qualifiés à l'Enregistrement supérieur.

Ne manquez pas cette occasion de vous procurer des sujets de choix.

ERNEST SYLVESTRE, président. X.-N. RODRIGUE, secrétaire.

### Cours d'aviiculture à Sainte-Anne

Une nouvelle série de cours d'une durée de quinze jours, sur la sélection des volailles, a été inaugurée, mardi le 27 courant, à la Ferme Expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Vingt-trois jeunes aviculteurs venus de différents comtés de la province bénéficieront de cette initiative réalisée par la division de l'Aviculture du Ministère provincial de l'Agriculture, en collaboration avec le service de l'Aide à la Jeunesse du Ministère fédéral du travail.

Ces cours sont donnés dans le but de former des sélectionneurs attachés aux différents couvoirs et qui seconderont les instructeurs avicoles dans leur travail d'épuration des troupeaux. Les professeurs sont MM. Damien Desjardins, instructeur pour le district de Terrebonne, et J.-R. Brassard qui agit en même temps comme directeur des cours.

À l'inauguration, le régisseur de la Ferme Expérimentale de Sainte-Anne, M. J.-R. Pelletier, a souhaité la bienvenue aux élèves et a insisté sur l'importance du travail et de l'étude. De brèves allocutions ont également été prononcées par MM. Brassard et A. Lemay, aviculteur de la ferme.

Durant leur séjour à Sainte-Anne, les élèves visiteront plusieurs bases-cours, entre autres celle de M. R. Lizotte, B.S.A., où plusieurs démonstrations pratiques seront données. M. C.-E. Benoit, chef de l'Aviculture à Québec, rencontrera les élèves lundi prochain.

### Les éleveurs de Holstein à St-Rémi

Les Éleveurs de bétail Holstein du district de St-Jean se sont réunis dernièrement sur la ferme du Commandeur Léon Sédillot, à St-Rémi (Nap.) lauréat du Mérite Agricole en 1945. Environ 300 personnes étaient présentes. Parmi les invités on notait, M. et Mme Hercule Riendeau, M.P.P., MM. P.-N. April, agronome régional, E. Vermette, J.-R. St-Arnaud, Yvan Ménard, Paul Robert, agronomes. Le R. Fr. Dion, B.S.A., de l'École d'Agriculture de St-Rémi, présidait cette journée conjointement avec M. Sédillot.

Il y eut concours d'expertise et analyse de la production laitière d'une vache ayant donné 54,722 livres de lait en trois lactations. M. René Dubuc, éleveur de St-Isidore (Laprairie), sut intéresser les éleveurs à l'aide d'un microscope, ce qui est vraiment, quelque chose de nouveau dans une réunion d'agriculteurs et dénote l'évolution de notre élevage.

Ont pris la parole au cours de la journée MM. Hercule Riendeau, Léon Sédillot, P.-N. April et le R. Fr. Dion. Tous ont grandement intéressé leurs auditeurs par des conseils pratiques sur l'élevage et l'agriculture.

Se sont classés premiers au concours d'expertise: Section des dames, Mme Avila Tétraut, Richelieu; Section des hommes, J.-P. Létourneau, St-Luc; Section des jeunes, Michel Normandin, Richelieu. Concours sur la production laitière: Mme Emile Létourneau, St-Luc. Comme prix de présence, un jeune boeuf Holstein donné par M. Léon Sédillot a été gagné par M. Joseph Daoust, de St-Rémi.

Cette journée agricole avait été organisée par M. Gérard Safton, secrétaire du Club d'Éleveurs de Holstein du district de St-Jean.

### M. l'abbé...

(Suite de la page 6)

rangs d'aumôniers. Le choix d'un apôtre capable d'assumer la responsabilité au point de vue moral, de la classe agricole de tout un accès n'est pas chose très facile. Cependant, nous avons confiance en la clairvoyance de Mgr Roy qui saura certes nommer l'homme imbu de tous les principes coopératifs, un homme attaché au sol, un homme qui comprend le cultivateur et sait lui parler, bref un second abbé Masson.

## Les concours agricoles à l'Exposition de la Vallée du Saint-Laurent

Plus de 300 bovins soumis à l'attention des juges. — La race Holstein prédomine par le nombre. — Les races Canadienne et Ayrshire. — Les spécimens de chevaux et moutons. Brèves observations.

Reportage de M. François Fleury

Après sept années d'inaction, l'exposition régionale de Trois-Rivières ouvrait de nouveau les portes de son magnifique terrain au public, la semaine dernière. Celui-ci, très nombreux, mercredi et jeudi, à la faveur d'une température plus clémente que les deux journées précédentes, n'a pas ménagé son encouragement à cette manifestation de la vie agricole et industrielle de la région remarquablement progressive de la Mauricie.

Les concours d'industrie animale ont groupé de nouveau les anciens habitués de son magnifique colisée, notamment dans les races bovines Holstein, Ayrshire, Canadienne et Jersey, auxquels sont venus s'ajouter quelques nouveaux exposants qui ont causé des surprises.

Au delà de 300 bovins ont été soumis à l'attention des juges. La race Holstein dominant par le nombre. Chez l'espèce chevaline, environ 40 sujets des races Canadienne, Belge et Percheron. La porcherie n'abritait que 8 sujets, tandis que la bergerie groupait de bons spécimens des races Hampshire, Shropshire, Oxford et Leicester.

La pénurie de main-d'oeuvre est, nous dit-on, responsable de l'absence d'un plus grand nombre d'exposants. Au palais de l'industrie et de l'agriculture les étalages étaient très attrayants. Chez les dames fermières, l'émulation est toujours très vive. Les exhibits éducationnels du Ministère de l'Agriculture mettaient en relief l'importance capitale de la classification des légumes et des produits de la basse-cour.

La machinerie agricole mue par l'électricité captive toujours l'attention des fermiers et des fermières. La compagnie Shawinigan Power en fournissait un magnifique étalage, et ses agronomes experts se tenaient à la disposition des visiteurs pour leur fournir quantités de renseignements nécessaires sur le fonctionnement de ces machines et sur la filerie des bâtiments de ferme.

#### Au colisée

L'attention des agriculteurs était surtout concentrée à l'expertise des races bovines et chevalines qui ont été montrées sous leur plus beau jour.

Chez les éleveurs de Holstein où l'émulation ne fait pas défaut, M. Robert Helm, de Huntingdon a décroché les championnats aux exposants dont les noms suivent: Championnat junior de taureau à l'exhibit de M. Auguste Lefebvre, de la Baie, "Giard Carillon Chieftain".

"Queen Recorder Inka" vache de 4 ans en lactation, appartenant à Mme C. Boisvert, de Louiseville a mérité le ruban de championne senior et l'a aussi remporté sur l'exhibit de M. H. Montour, de Banlieue des Trois-Rivières, proclame championne junior, au concours pour le titre



M. le notaire Eugène Poirier, président de l'Office du Crédit agricole provincial, fait commandeur de l'Ordre du Mérite agricole à l'Exposition de Québec au cours de la semaine dernière.

de grand championnat des femelles de race Holstein.

Les exposants étaient MM. A. Lefebvre et Albert Lefebvre, de la Baie, Mme C. Boisvert de Louiseville; L. Gaudry, de la Banlieue Maurice Houle de Nicolet; M. Pothier, de la Banlieue; C. Milot de Yamachiche; S. Panneton de Ste-Marquie; Montour et Frère de la Banlieue; Claude Pothier, de Banlieue; Jos Doucet, de St-Narcisse; N. Proulx de la Baie; qui se sont partagés les premiers, seconds, troisièmes et quatrièmes prix dans des concours alignant jusqu'à 9 sujets.

#### Race Ayrshire

M. S.-J. Chagnon agronome, de la maison W.-H. Perron, de Montréal, a jugé les concours Ayrshires, dont les premiers prix furent disputés par les exhibits de MM. J.-H. Betty, de Ste-Marguerite, P. Pellerin, de Yamachiche; Anatole et Ulric Deschamps de Repentigny; Hilaire Cabana de St-Cuthbert, Az. Lavallée, de Berthierville, Xavier Rivest, de l'Assomption.

Le concours de grand championnat pour taureau se décidait entre l'exhibit de M. Ulric Deschamps, proclamé champion junior, et celui de M. Az. Lavallée, qui a mérité le ruban de champion senior. Ce dernier a triomphé. C'est un animal de 2 ans, de la lignée Alta Crest, 1er prix de sa classe par une très faible marge sur son concurrent présenté par M. Ulric Deschamps, un sujet également issu de la lignée "Alta Crest".

Les messieurs Ulric et Anatole Deschamps ont présenté les exhibits concourant pour le grand championnat chez les femelles. L'exhibit "Anatole Deschamps", une vache de 4 ans en lactation, classée excellente, l'a remporté sur sa concurrente proclamée championne junior.

#### Race Canadienne

Nous avons vu aux prises dans le concours de bovins canadiens les troupeaux Maurice Bernier, P. Sirene, et Omer Pratte de Bécancour; Jos Aubuchon de St-Norbert; L. Girardin de Yamachiche; Ariste Précourt, de Pierreville.

M. Andréa St-Pierre a classé ces troupeaux dans l'ordre suivant: Troupeau junior:—M. Bernier, 2—Jos Aubuchon; 3—O. Pratte, 4—A. Précourt; 5—L. Girardin; 6—P. Sirene.

Les groupes de progéniture junior d'un taureau furent placés dans le même ordre, tandis qu'au concours de progéniture senior de taureau et de progéniture maternelle, le groupe Aubuchon a remporté le premier prix.

"La Gorgendière Prudent" taureau de 3 ans, propriété de M. Maurice Bernier a triomphé de l'exhibit Ariste Précourt, champion junior, au concours de grand championnat des taureaux de race Canadienne.

Chez les femelles, les exhibits de M. Aubuchon ont été proclamés championne junior et senior, l'animal adulte remportant le ruban de grand championnat.

#### Espèce chevaline

Les quelques spécimens des races Belge et Percheronne qui ont concouru à Trois-Rivières ont été jugés par M. Gaston Marsan, agronome-cultivateur de St-Eustache. Il a décroché le ruban de championnat pour étalon à "Franklin D" présenté par M. Art. Paris, de Ste-Sophie-de-Lévrard.

"Blanche du Canton" jument exposée par M. Georges Proulx, de Yamachiche a été proclamée grande championne. Le même exposant a présenté les groupes vainqueurs dans les classes de progéniture paternelle et maternelle. Messrs Carbonneau & Frère, de Louiseville ont mérité le 1er prix pour jument, tout âge.

M. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe a présidé l'expertise de ces concours. Les prix ont été disputés par MM. Omer Pratte, de Bécancour, Arm. Bourassa et L. Girardin de Yamachiche, J.-B. Grenier de Louiseville, J.-O.

Beaudoin de Repentigny; Ed. Caron de Banlieue des Trois-Rivières; P. Sirene et Maurice Bernier de Bécancour.

"Ulric de Cap Rouge" étalon appartenant à M. J.-O. Beaudoin a mérité le titre de grand champion, tandis que le même honneur est allé à "Charmante de Bécancour" exposée par M. Arm. Bourassa au concours de championnat des juments de race Canadienne.

M. Maurice Bernier a présenté les groupes vainqueurs dans les concours de progénitures paternelle et maternelle.

Deux étalons Percherons ont été présentés au juge, par M. A. Paris et M. J.-B. Grenier de Louiseville. Le premier méritant la première place, quatre étalons des écuries "Black Horse" ont pris part à la parade.

#### Espèce ovine

Ont présenté des exhibits dans les concours de Hampshire, MM. A. Lavallée, de Berthierville et P. Pellerin de Yamachiche, le premier prix étant décerné à l'exhibit Lavallée.

Dans les classes Oxford les concurrents furent MM. J.-B. Grenier, Louiseville, G. Houle, de Yamachiche; Arm. Denis de St-Cuthbert. Ce dernier présentait le meilleur troupeau tandis qu'il a partagé les premiers prix avec ses émules dans les classes d'individus.

M. Az. Lavallée a présenté le meilleur troupeau Shropshire en concurrence avec M. Geo. Trahan; de Yamachiche.

La race Leicester jouit encore d'une bonne popularité dans ce milieu. Les classes de groupes ont été placées comme suit: 1—Carbonneau & Frère, 2—Ulric Deschamps, 3—Jos Doucette, de St-Narcisse.

Il nous est agréable de signaler au lecteur la belle initiative de la Commission de l'Exposition de Trois-Rivières qui consiste à décerner un prix d'honneur à l'exposant dont les animaux sont les mieux entretenus durant leur séjour dans la spacieuse vacherie du Colisée. Aussi visiteurs et visiteuses peuvent-ils deambuler dans cette vaste bâtisse à l'épreuve du feu et offrant le summum de confort aux animaux et à leurs gardiens, sans courir le risque de gâcher même la toilette la plus pâle. Nous avons dû quitter le terrain avant la proclamation du vainqueur de cette épreuve. J'ai l'impression que le jury a eu fort à faire pour décerner l'exposant le plus méritant, ce qui veut dire, entre les lignes, que tous les exposants ont fait de leur mieux pour rendre intéressante, voire même attrayante, cette section très achalandée d'une exposition d'animaux de race.

### On parle...

(suite de la page 5)

subir actuellement aux Polonais un régime de terreur comparable à ses émules de Moscou. Une démonstration groupant au moins 5,000 personnes a entendu le violent discours prononcé par le vice-premier ministre Gomulka contre le secrétaire d'Etat américain Byrnes. Il a dénoncé l'audace de M. Byrnes qui, dit-il, laisse aux Allemands l'espoir d'une révision de sa frontière avec la Pologne.

A Trieste également, une démonstration organisée, malgré la défiance des troupes d'occupation, en signe de protestation contre le traité avec l'Italie (que la Yougoslavie déclare ne vouloir jamais signer) a mis aux prises les troupes anglo-américaines avec les manifestants. Six soldats américains, un officier anglais et plusieurs civils ont été blessés. Ailleurs, en zone contestée par la Yougoslavie, des manifestations se sont déroulées. Immédiatement les troupes ont dispersé les manifestants. La demande d'attribution de la plus grande partie de la Vénétie julienne à la Yougoslavie est ouvertement appuyée par l'Ukraine, qui n'est qu'un jouet entre les mains de la Russie. Ce qui complique davantage le problème.

### Une résolution...

( suite de la page 7 )

car leurs revenus ne leurs permettent pas de faire face aux frais que cela occasionne. D'où une diminution considérable d'institutrices venant du milieu rural et capables de comprendre comment une diastre se gagne chez un cultivateur.

Constatant l'absolue nécessité de leur paroisse de réussir à trouver des institutrices qualifiées, capable de bien comprendre leur milieu, les gens de la petite paroisse de Sainte-Hélène de Mancebourg, à l'assemblée générale de leur caisse populaire, ont adopté la résolution suivante qui est marquée de gros bon sens et qui, il nous semble, aurait avantage à être imitée par plusieurs autres paroisses.

#### RESOLUTION

Proposé par M. Côme Denis, appuyé par M. Joseph Fournier, il est résolu que l'assemblée générale de la Caisse populaire de Sainte-Hélène de Mancebourg reconnaît le principe et l'urgence de favoriser les jeunes filles du milieu rural d'atteindre leur brevet d'enseignement en vue de pourvoir nos paroisses rurales d'institutrices compétentes connaissant et comprenant le milieu.

A cette fin, il est recommandé de former un comité chargé de faire la sélection des sujets au point de vue moral et des aptitudes aux études, comité qui se composera du curé de la paroisse, d'un représentant de la Commission Scolaire, de la Caisse populaire et du Syndicat de l'U.C.C. Sur la recommandation de ce comité, la commission de crédit de la Caisse populaire est autorisée à consentir des prêts pour les fins ci-haut mentionnées jusqu'à concurrence de \$450, soit \$150 par année. Le remboursement de ces prêts devra être fait sur la base minimum de \$150 par année, après que la jeune fille aura terminé son cours et obtenu son brevet d'enseignement. Une police d'assurance-vie d'au moins \$500, de préférence dans la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., devra être maintenue et transportée à la caisse populaire selon son intérêt jusqu'à ce que le prêt soit complètement remboursé. Le prêt devra être fait conjointement à la jeune fille et à son père ou tuteur, vu qu'une mineure ne peut emprunter. Copie conforme.

Arthur Dion, sec.-gérant Caisse populaire de Ste-Hélène de Mancebourg, Abitibi

Voilà comment un groupe de colons d'une paroisse de l'Abitibi, par une étude attentive de ce grave problème de l'enseignement chez eux, trouvent le moyen de le résoudre d'une manière sage et intelligente en appliquant ce vieux proverbe: "Que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même".

Samuel AUDETTE



### Trappeurs!

Voulez-vous profiter de l'expérience d'un expert trappeur, pour prendre renard, vison, chat sauvage, etc.? Employez le composé spécial (drogue) pour prendre ces différents animaux.

\$5.00 la bouteille  
Frais de poste compris.  
Expédition: par la poste.

### ANTOINE FOURNIER

Trappeur d'expérience.  
SCOTSTOWN, QUE.

# En terre ontarienne

## Lettre circulaire à propos du recrutement à domicile

Aux directeurs de chaque cercle par l'entremise du secrétaire.

Afin de poursuivre la politique d'expansion de l'Union des Cultivateurs, voici que cette année les directeurs de l'Union ont opté pour un recrutement intense à domicile. Plusieurs cercles ont d'eux-mêmes adopté cette méthode dans le passé, méthode qui a donné d'excellents résultats. Nous basant sur cette expérience fournie par certains cultivateurs, nous voulons faire bénéficier les autres cultivateurs des mêmes avantages.

Voici ce que l'on peut entendre par recrutement à domicile et ce que les membres de l'exécutif veulent signifier:

"Aller porter à chaque cultivateur d'une paroisse la parole de l'Union; le rendre conscient de son rôle au sein de la profession, lui démontrer en même temps le travail qu'il peut accomplir pour l'amélioration de l'agriculture; apprendre au cultivateur qu'il ne doit pas tout attendre des autres, soit du voisin, soit de la municipalité, soit encore du gouvernement; mais qu'au contraire, le cultivateur se doit d'abord de travailler lui-même, avec ses semblables et avec le concours des autres mentionnés plus haut, à l'amélioration des conditions de vie de tous et chacun".

Par quels moyens l'Union entend-elle réaliser ce projet de recrutement? Comme il existe déjà, dans nombre de centres, de paroisses, un cercle de l'Union, ce cercle est, à notre avis, l'organisme tout choisi pour effectuer ce travail. Dans chaque cercle, il y a un bureau de directeurs, composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'au moins cinq directeurs. Ce personnel, à notre sens, est suffisant pour accomplir la tâche admirablement bien, si seulement on s'en occupe le moins.

La charge de directeur n'est pas une fonction honorifique. Elle demande des hommes de dévouement, munis d'un sens social éclairé, d'une fierté nationale vibrante et d'un désintéressement à toute épreuve. De ces hommes, il s'en trouve partout. L'expérience du passé l'a prouvé à maintes reprises.

Pour accomplir un tel travail, il faut lancer l'idée partout dans la paroisse et la poursuivre dans l'acte. S'il y avait un feu dans votre paroisse, en quelques minutes, tout le monde le saurait. Par quels moyens? Ceux qui le savent le disent à leur voisin et, en un instant, la nouvelle est connue.

Eh bien! il y aura recrutement à domicile, chez vous. Que ceux qui le savent le disent à leurs voisins. Tous en seront avertis et lorsque l'action devra se faire, le terrain sera préparé et les gens s'y prêteront plus facilement, à leur plus grand avantage.

Dès cet automne, dès les pro-

chaines semaines, voici ce que nous proposons à tous les cercles: Monsieur Jacques Towner, agronome, et moi-même comptons nous rendre dans votre paroisse pour vous aider à accomplir cette oeuvre et à établir votre cercle sur des bases solides au tout début de l'année.

Nous demandons aux directeurs de sacrifier une journée entière de leur temps pour le recrutement.

### Avis important

Les délégués au congrès de Chelmsford, qui aura lieu le 18 septembre, seront MM. Roger de Bellefeuille et Jacques Towner. Ces deux représentants du Bureau central profiteront de la circonstance pour visiter tous les centres du diocèse de Sault-Ste-Marie. Il est à noter que le progrès constant de l'U.C.F.O. dans le Nord-Ontarien doit être continué. C'est dans ce but que l'Exécutif a délégué deux officiers du Secrétariat général, M. Simon Bertrand, président général de l'Union, espère bien que tous les cultivateurs répondront à l'appel de la profession et qu'ils feront bloc solide avec ceux de l'Est afin de travailler efficacement à l'avancement de la cause agricole.

Il y aura une réunion des directeurs de votre cercle dans votre paroisse. Il faudrait que tous les directeurs soient présents sans exception. Si on ne peut pas venir, qu'il se fasse remplacer par un membre de l'Union. A cette réunion, on discutera la question du recrutement et des arguments à servir aux cultivateurs au cours de la visite à domicile. Le recrutement se fera avant le congrès régional, qui aura lieu à Chelmsford le 18 septembre.

Voici l'itinéraire que nous suivrons dans la tournée.

Le 11 septembre, à 10 heures, A. M., à Field (Pour Field, River-Valley et Désaulniers).

Le 12 septembre, à 10 heures, A. M., à Verner.

Le 12 septembre, à 2 heures, P. M., à Lavigne.

Le 13 septembre, à 10 heures, A. M., à Warren.

Le 14 septembre, à 10 heures, A. M., à St-Charles.

Le 15 septembre, après la grand-messe, à Noëlville.

Le 15 septembre, à 2 heures, P. M., à Alban.

Le 16 septembre, à 10 heures, A. M., à Hanmer.

Le 17 septembre, à 10 heures, A. M., à Blezard Valley.

LE 18 SEPTEMBRE, CONGRES REGIONAL A CHELMSFORD.

Le 19 septembre, à 3 heures, P. M., à Bonfield.

Le 19 septembre, à 8 heures, P. M., à Corbeil.

En prévision du congrès, il faudra que chaque cercle tienne sa réunion annuelle, passe les résolutions qui devront être remis à M. Joseph Berthelot secrétaire régional, Désaulniers, Ont. et de plus choisisse les délégués qui auront droits de vote au congrès.

Vous donnant donc rendez-vous prochainement, je me sousseris,

Roger de BELLEFEUILLE

## Congrès régional à Casselman le 24

Nous prions les cercles de l'Union des Cultivateurs franco-ontariens de prendre note que le congrès de l'Union régionale de l'U.C.F.O. d'Ottawa aura lieu cette année à CASSELMAN le 24 septembre prochain, soit un mardi. Le programme de ce congrès paraîtra dans le journal la semaine prochaine.

Vu l'approche de ces assises, nous prions les cercles de tenir avant le congrès leurs assemblées annuelles au cours desquelles les délégués doivent être nommés, et de nous faire connaître les vœux des membres.

En conséquence, les secrétaires des cercles doivent nous faire parvenir, dans le plus bref délai, les résolutions que les membres veulent voir étudier au congrès même. Il n'y a donc pas de temps à perdre. Les présidents et les secrétaires sont priés de convoquer les cultivateurs à leur assemblée annuelle.

Le congrès des cultivateurs est une affaire importante pour tous, et les travailleurs du sol sont invités à y assister en très grand nombre.

Le secrétaire

### Criblures...

(Suite de la page 3)

que les marchés s'affaiblissent par suite de la surabondance, on peut se demander si le Canada aurait tort de s'attarder aux mêmes craintes. Car la France, ravagée par la guerre, occupée par l'ennemi, gouvernée comme elle peut, devrait normalement redouter la surproduction bien après nous. Pourtant, c'est là-bas qu'on s'en préoccupe. Adevant surabondance, sur quoi nous rabattons-nous? Sur les prix minimums fixes? C'est vite dit. Le seul inconvénient de cette méthode, c'est qu'elle n'oblige pas l'acheteur à tout prendre ce que lui offre le vendeur. Mais tout cela est discussion prématurée. Dans l'opinion du grand nombre, l'année 1946 se suffit à elle-même.

D.B.

### Une fédération...

(suite de la page 6)

Huit délégués, dont les noms suivent, signèrent la requête d'incorporation adressée à l'honorable Secrétaire de la province. Ce sont, M. Philippe L'Onge, de Windsor Mills, Joachim Roy, de Ste-Cécile, Armand Messier, de St-Denis de Brompton, Joseph Leroux, de Bishopton, Joseph Morin, de Ham-Nord, Alber Socquet, de Woburn, Romulus Fontaine, de Weedon, et Hermile Lebrun, de Bromptonville.

## Le congrès régional annuel de l'U.C.F.O. de Sault Ste-Marie

A Chelmsford, le 18 septembre prochain

L'Union des Cultivateurs du diocèse de Sault Ste-Marie tiendra son congrès annuel à Chelmsford, Ontario, le 18 septembre prochain, sous la présidence d'honneur de Monseigneur S. Côté, cure de Sturgeon-Falls, et de M. l'abbé O. Racette, cure de Verner. Les séances auront lieu à l'heure solaire. Voici le programme complet de ce congrès régional:

### PROGRAMME

- 9.30 h.—Grand-messe chantée par M. l'abbé Walter Bradley, aumônier régional. Sermon par M. l'abbé Lionel Seguin, cure de Chelmsford.
- 10.45 h.—Inscription des délégués.
- 11.00 h.—Ouverture du congrès par M. Adrien Joliat, président régional. Formation des comités: le comité des résolutions et le comité d'élections.
- 12.00 h.—Dîner.
- 1.30 h.—Réunion des comités.
- 2.00 h.—"La profession agricole et ses réalisations", par Roger de Bellefeuille, secrétaire général de l'U.C.F.O.
- 2.35 h.—Discussion générale.
- 2.45 h.—"La Coopération" par M. Jacques Towner, agronome, chef du Service coopératif de l'U.C.F.O.
- 3.20 h.—Discussion générale.
- 3.30 h.—Rapport des cercles par le secrétaire régional, M. Joseph Berthelot. Récréation.
- 3.45 a.—Allocution par M. R. Leroux, agronome.
- 4.00 h.—Rapport des comités de résolutions, d'élection et choix des délégués au congrès général d'Ottawa.
- 4.30 h.—Conclusions, par M. l'abbé Walter Bradley, aumônier régional.
- 5.00 h.—Réunion du nouveau bureau régional pour l'exercice 1946-1947.

## Les congrégations enseignantes et les écoles rurales

Un communiqué de la Confédération des amicales des anciens élèves des Frères de l'Instruction Chrétienne.

A l'occasion du congrès des instituteurs et des institutrices, tenu récemment à la Malbaie, il s'est tenu des propos, dont il ne faut pas sans doute exagérer l'importance, mais qui sont de nature à compromettre l'entente entre les membres d'une même profession et nuire grandement à la cause de l'éducation.

L'Exécutif de la Confédération des Anciens Elèves des Frères de l'Instruction chrétienne, qui groupe les amicales des régions de Québec, de Montréal et de toute la province, désirant dissiper tout malentendu, tient à déclarer publiquement que:

1) les Frères de l'Instruction chrétienne, dont nous nous honorons d'être les anciens, loin de rechercher de nouveaux postes, à la campagne comme à la ville, ne cessent de refuser des demandes, de résister aux instances faites auprès d'eux pour diriger des écoles;

2) les frères de l'Instruction chrétienne n'ont accepté, dans les trois dernières années, que six nouveaux postes à la campagne, et cela, à la prière des parents et des autorités scolaires qui les demandaient, malgré que l'échelle des octrois offerts par le Département de l'Instruction publique favorisait plutôt l'engagement d'instituteurs laïcs;

3) Loin de faire une concurrence de salaires, les frères de l'Instruction chrétienne n'ont accepté des postes que moyennant un traite-

ment égal à celui de leurs prédécesseurs.

4) Il est certain que les frères de l'Instruction chrétienne ont fait (Suite à la page vingt)

### A court de main-d'oeuvre!



Achetez une Scie mécanique

P.M. 'à un seul homme'

Pour abattre et couper de longueur vous-même... avec barres de 14", 20", 26". Celle de 20" pèse 35 lbs complète avec le réservoir plein. La plus compacte, la moins dispendieuse.

- Plus de 2,000 en usage
- Livraison immédiate

Commandez dès maintenant **BLAIR EQUIPMENT LTD.**

325 Slater St. OTTAWA, Can.



On vient d'annoncer, au Pacifique Canadien, la nomination de M. Hector Cadioux, de Montréal, (à droite) au poste de chef du Service des enquêtes du Pacifique Canadien. Il remplace le major-général E. de B. Panet (à gauche), qui prend sa retraite.

## Voici Pourquoi Plus de Femmes Emploient GLO-COAT de Préférence à Toute Autre Cire à Plancher!

Le Self Polishing Glo-Coat Johnson vous assure tout ce que vous pouvez exiger d'un poli à plancher: Beauté, Protection, Propreté. Appliquez simplement et laissez sécher... brille sans frottage. Faites-en l'essai.

S. C. JOHNSON & SON, LTD. Brantford, Canada



**Convocations**

**DIMANCHE, LE 15 SEPT:**

Armagh, (Bellechasse),  
Chartierville,  
Lac St-Paul, (Rimouski),  
Rivière Davy,  
Rochebeaucourt, (Abitibi),  
Sainte-Blandine,  
Saint-Mathias,  
Saint-Romain,  
Sainte-Rose de Poularies,  
Wotton,  
L'Esprit-Saint,  
Sainte-Cécile, (Frontenac),  
Saint-Magloire,  
(Bellechasse),  
Waterville.

**LUNDI, LE 16 SEPT:**

Notre-Dame de la Paix,  
Clerval, (Abitibi),  
Sainte-Ursule.

**MARDI, LE 17 SEPT:**

Saint-Camille, (Wolfe),  
Saint-Marcel, (Richelieu),  
Saint-Honoré, (Chicoutimi)

**MERCREDI, LE 18 SEPT:**

Arthabaska,  
Ancienne Lorette,  
Dauville,  
Saint-Augustin, (Portneuf)  
Saint-Isidore, (Compton),  
Saint-Charles,  
(Bellechasse).

**JEUDI, LE 19 SEPT:**

Saint-Eléuthère,  
(Kamouraska).

**Sainte-Séraphine**

(Arthabaska)

Notre syndicat tenait récemment son assemblée mensuelle, sous la présidence de M. Bruno Raiche. Plusieurs résolutions furent adoptées, notamment une demande au gouvernement afin qu'il accorde un octroi pour les travaux d'égouttement par les tracteurs de ferme, sur le même plan que pour les bulldozers, étant donné qu'il est pratiquement impossible d'avoir cette dernière machine à notre service; que le gouvernement fédéral maintienne le subside actuel aux producteurs de lait, s'il ne le majore pas.

Emile Vincent,  
secrétaire.

**Les prochains...**

(Suite de la page 7)

mondville, mardi le 17 septembre. Quant à celui de Sherbrooke, la date en est fixée à lundi, le 23 septembre. Au Témiscamingue, on a choisi le 24 septembre comme date du futur congrès. L'endroit n'est pas encore déterminé. Enfin, le mois se termine par le congrès de Montréal, qui a lieu le 30 septembre. La consigne est toujours d'y assister en grand nombre dans chacune des régions.

**Kiosque...**

(Suite de la page 15)

Fontaine, agronome, qui a élu domicile en Alberta depuis une quinzaine d'années. Il y sera distribué en plus des tracts renfermant des données très intéressantes sur tous les aspects de la vie économique, religieuse et culturelle des paroisses françaises de là-bas. Le R. Père Louis-Marie Parent, O.M.I., le missionnaire-colonisateur de la Rivière-la-Paix, se tiendra également sur les lieux.

Si donc il se trouvait des cultivateurs désireux de se renseigner à peu de frais sur les possibilités d'établissement dans cette partie du pays ou les notes ont connu de si beaux succès, ils ne sauraient mieux faire que de se rendre à l'Exposition Rappelons que le nord-albertain, dont le sol est d'une fertilité peu commune, est encore à peu près intact; il attend des bras vaillants pour lui faire rendre d'abondantes richesses. Il y a là pas moins de trente millions d'acres de terre à mettre en valeur, soit de la place pour fonder plusieurs centaines de paroisses. Ce seul fait devrait tenir lieu d'invitation aux jeunes du Québec, aux familles entières aussi qui sont à la recherche de l'espace vital dont ils ont de plus en plus besoin en dehors de nos vieilles paroisses rurales.

Marc R. MEUNIER



"Par la croix et la charrue"

**L'Acadie**

(Saint-Jean)

Notre syndicat a tenu sa réunion le 3 août. Après la récitation de la prière et la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, nous avons passé les résolutions suivantes: 1—Qu'une demande soit faite par l'U.C.C. au ministère de l'Agriculture de Québec, afin d'obtenir la même subvention pour l'emploi de "Grader" que pour l'emploi de "bulldozer" pour aplanir les terrains de fermes et abaisser les levées de fossé. Quelques membres de notre syndicat ont fait exécuter ces travaux par un "bulldozer" pour abaisser des levées de fossé et ils ne sont pas satisfaits du travail fait par cette machine, surtout lorsqu'il s'agit de travailler le long du fossé. L'usage du "Grader" seul, ou avec le "bulldozer", pour ces travaux d'améliorations des fermes serait plus pratique, plus satisfaisant et plus économique. Nous demandons que cette demande soit publiée dans "La Terre de Chez Nous", afin que d'autres cercles et syndicats de l'U.C.C. nous appuient. Nous espérons que le gouvernement considérera notre demande et accordera à l'avenir la subvention que nous désirons. 2—Que l'U.C.C. demande aux gouvernements de modifier le remboursement des taxes sur la gazoline employée pour tracteurs ou moteurs de ferme. Nous demandons que ces taxes soient déduites en livrant la gazoline, ce qui éviterait les ennuis aux cultivateurs tels que déboursés, correspondance, parfois longue, pour recevoir ces montants de taxes payées et remboursées aux cultivateurs. Nous invitons les cercles et Syndicats de l'U.C.C. à faire la même demande. 3—Que l'Union Catholique des Cultivateurs demande au gouvernement fédéral de laisser le marché du foin pressé libre, cette année, c'est-à-dire que le plafond sur le prix du foin soit enlevé.

Adélari, Duquette,  
secrétaire.

**Les Ecureuils**

(Portneuf)

Notre syndicat tenait récemment une assemblée sous la présidence de M. Emile Germain. Notre aumônier, M. le curé Alexandre Deblois, était présent, ainsi que les directeurs et une quinzaine de membres. Le but de cette assemblée était de choisir des délégués pour le congrès de la région qui aura lieu à Saint-Casimir. MM. Emile Germain et Gérard Page ont été choisis. Nous avons décidé en outre de demander aux autorités que la prime du lait soit remplacée de manière que ce que le cultivateur retire autant et même plus qu'à l'heure actuelle, que les conditions de vie sont plus élevées. Notre assemblée a été fixée au premier mardi de chaque mois.

Roland Godin, secrétaire.



M. J.-P. LANDRY, de St-Vallère d'Arthabaska, laureat du grand prix de \$75 au concours "Laurent Barré". Ce concours était ouvert aux membres des cercles de jeunes agriculteurs et aux élèves des écoles d'agriculture.

**Que font les 400 autres cercles?**

Il existe, en philosophie, un vieux principe qui dit que "l'existence vaut mieux que le néant". Sans être philosophe, on peut tout de même, à l'aide de son gros bon sens, (philosophie naturelle qui vaut parfois celle que l'on apprend dans les gros livres) reconnaître le bien-fondé de cette affirmation. En tenant compte du fait que toute comparaison cloche plus ou moins, on peut soutenir sans hérésie qu'un cercle de l'U.C.C. reconnu par la loi vaut cent fois mieux que celui qui ne l'est pas. Quand l'incorporation des cercles en syndicats professionnels fut décidée à l'unanimité au congrès général de l'automne dernier, on pouvait légitimement s'attendre que les choses ne traîneraient pas en longueur. On comptait, avec raison, que tous les cercles — il y en a aujourd'hui près de 700 dans la province — ne se feraient pas prier et se hâteraient de profiter des avantages de l'incorporation. Or, jusqu'ici, un peu plus de 300 seulement — exactement 341 — ont répondu à l'appel. Que font les quatre cents autres cercles qui existent déjà en fait, mais non en droit? Devant la loi, c'est comme s'ils n'existaient pas. Il n'est pas trop tard, heureusement, pour y penser. Le mouvement est lancé depuis bientôt un an. Il faut sans hésiter le mener jusqu'au bout. Cela demande en réalité un tout petit effort. Mieux vaut le consentir tout de suite que plus tard.

**Dubois**

(Rouyn-Noranda)

Les membres de notre cercle se sont réunis le 18 août, sous la présidence de M. J. Roy. Vingt personnes étaient présentes. M. R. Corriveau, assistant-agronome du district, traita du chaulage des terres, des mauvaises herbes et nous donna quelques conseils sur l'élevage du porc. Nous nous organisons pour l'achat d'un wagon de chaux. Notre prochaine réunion sera tenue le 15 septembre.

Napoléon Prévost,  
secrétaire.

**Des millions...**

(Suite de la page 10)

d'usage, nous sommes partis faire la visite générale de ses champs, de ses récoltes de foin et pâturages.

Le sol était naturellement assez bon, et bien pourvu d'humidité. Men expérience me disait alors qu'il était possible de faire beaucoup au point de vue amélioration des récoltes herbagères dans de telles conditions.

Tout en jasant avec le cultivateur en question, celui-ci nous disait qu'il achetait un peu d'engrais chimiques, mais pas de chaux, croyant que sa terre n'en avait pas besoin. Enfin, qu'il faisait aussi l'achat d'une grosse quantité de concentrés pour ses vaches allant de \$40 à \$50 par année, par vache. Il en avait une quinzaine. Cela faisait de \$6 à \$700 de concentrés, uniquement pour ses vaches laitières. Ses vaches donnaient le crois, environ 3.000 livres de lait en moyenne par année.

**Des suggestions**

Après un examen et une conversation d'une couple d'heures avec ce bon cultivateur dont nous avions gagné la sympathie et la confiance, nous lui avons dit qu'il pourrait, sans difficultés, croyions nous, réduire de moitié ses

**St-Dominique du Rosaire**

(Abitibi)

Le 24 août, notre cercle tenait son assemblée sous la présidence de M. La réat Brousseau. Vingt-trois membres étaient présents. Nous nous sommes formés en syndicat professionnel. Notre aumônier, M. le curé Raoul Lanthier, prononça une allocution au cours de laquelle il nous encouragea à pratiquer la charité. Au nombre des résolutions adoptées, mentionnons notre opposition catégorique à la taxation des Coopératives, vu que ces dernières ne réalisent aucun bénéfice, et qu'elles sont, en outre, un puissant facteur de stabilité économique et de paix sociale.

Théo. Beaudry,  
secrétaire.

**Saint-Benoît**

(Deux-Montagnes)

Notre syndicat a tenu sa réunion le 14 août, sous la présidence de M. Roland Pilon, directeur, notre président étant absent. Au cours de cette séance, M. l'abbé Racicot, aumônier diocésain, nous donna des détails sur la situation de l'U.C.C. dans le diocèse. Il nous informa que le congrès aurait lieu le 30 septembre prochain. Il traita aussi de la fondation d'une fédération diocésaine. Il fut aussi question d'acnats en commun le drainage agricole, d'égouttement et le drainage des terres. Nous avons résolu de demander à la compagnie de téléphone Bell de hâter le posage des récepteurs dans les demeures des cultivateurs.

Gaëtan Laurin,  
secrétaire.

dépenses annuelles de concentrés, s'il améliorerait ses pâturages et ses récoltes de foin, en employant telle ou telle méthode, en achetant plus d'engrais chimiques, en chaulant et en ensemençant de meilleurs mélanges à pâturage et à foin.

**Un capital qui rapporte**

Voilà le cas d'un cultivateur, entre des milliers, qui dépense des centaines de dollars de trop pour l'achat de concentrés dispendieux, faute de bonnes récoltes herbagères, de bons pâturages surtout. Je connais quelques fermes où la quantité de moulée alimentaire que reçoit chaque vache s'élève entre \$90 et \$100 actuellement; ce qui fait entre \$4 et \$5.000 pour un troupeau de 45 vaches laitières. Enfin, ce qui est encore moins explicable, parce que peu profitable, même en ce temps-ci, encore trop nombreux sont les cultivateurs qui achètent des moulées laitières, mais aucun engrais chimique pour leur pâturage. Pourtant, l'on dit qu'un dollar d'engrais chimiques appliqués sur les récoltes herbagères, rapporte l'équivalent de \$3 de concentrés. Mais c'est là un capital prêt à 300% d'intérêt, — sans qu'il soit immoral de le faire!

**Millions engloutis**

Depuis 5 ou 6 ans, nous parcourons la province, visitons les cultivateurs, étudions leur production végétale et leur alimentation laitière. Et de plus en plus nous sommes convaincus que des millions de dollars sont, depuis quelques années, engloutis annuellement et perdus à jamais pour nos producteurs de lait, faute de bons herbages, faute de bons pâturages et de meilleures récoltes de foin. Voilà une déficience agronomique qu'il est opportun de discuter, et important de corriger. C'est un problème qui ne se règlera pas dans une année. C'est une tâche de longue haleine.

Nous vous reviendrons la semaine prochaine pour vous entretenir sur la sous-alimentation d'une forte proportion de nos vaches laitières, donc d'une autre perte de millions de dollars pour nos cultivateurs.

**L'exécutif de l'Union Catholique des Cultivateurs**

Président général: ABEL MARION Sainte-Edwidge Compton  
Aumônier général: R. P. LEON LEBEL S.J.  
Aumônier adjoint: R. P. CHARLES SAINT-ARNAUD S.J.  
Vice-président général: SAMUEL AUDETTE Landrienne Abitibi  
Vice-président général: HENRI BOIS Saint-Bruno Chambly  
Directeur général: ALBERT LA RAMBOISE Sainte-Scholastique Deux-Montagnes  
Directeur général: JEAN-BAPTISTE LEMOINE Sainte-Victoire Richelieu  
Secrétaire général: GÉRARD PILON Saint-Bruno Chambly

**Par le trou...**

(Suite de la page 2)  
—L'avez-vous voté? s'exclama-t-il en se dressant et en embrasant d'un regard joyeux la vaste assemblée.  
—Voté quoi? demanda, d'une voix molleuse, le président.  
—L'augmentation de la prime sur la vente du lait en nature! Stupéfiés, les représentants des nations se regardèrent. L'horloge sonna 5 heures. On entendit un remue-ménage, le froissement de papiers, le bruit que font les fermetures éclair sur des serviettes de cuir. Trois minutes plus tard la salle était vide.  
Jean BLANCHET.

**Le lait...**

(Suite de la page 1)  
provincial de la Santé aie nettement pris son parti et qu'il appuie maintenant la pasteurisation obligatoire.  
Cette attitude a été assez clairement affichée au kiosque du ministère à l'exposition provinciale. Les deux tableaux les plus en vedette représentaient le lait non pasteurisé et le lait malpropre comme des aliments mortels. Pour atténuer l'effet de cette propagande contraire, on distribuait ensuite aux visiteurs un feuillet sur "le lait, aliment essentiel".  
L'un des tableaux exposés donnait la liste des maladies contagieuses transmissibles par le lait et voici: "Tuberculose, fièvre typhoïde, angine infectieuse épidémique, diphtérie fièvre scarlatine, fièvre ondulante dysentériques bacillaires, diarrhée infantile, poliomyélite ou paralysie infantile". Cette énumération terminée, on concluait: "Etant donné que les microbes pathogènes sont détruits par la pasteurisation, tout le lait destiné à la consommation humaine devrait être pasteurisé". En signature: "Association médicale américaine". Cependant, le kiosque n'était pas celui de cette association, mais bien celui du ministère de la Santé.

Un deuxième tableau énumérait, de 1918 à 1942-44, une longue série d'épidémies de fièvre typhoïde "transmises par le lait malsain". On y relevait 6.335 cas en 30 épidémies et on portait le nombre des morts à 874. Ce tableau s'entendait fort bien avec son voisin pour attester la nécessité de la pasteurisation obligatoire.

Il semble que l'attitude du ministère de la Santé soit maintenant fixée sur ce point. Il est donc bon que les cultivateurs sachent à quoi s'en tenir. Si le ministère de la Santé passe des conseils à la force de la loi, plusieurs producteurs laitiers auront à surmonter de fortes difficultés s'ils ne sont pas évincés du commerce.

**J.-F. DIONNE**

L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC  
1438 Ste-Anne Montreal  
Verification municipale scolaire, commerciale et industrielle.  
Tél: 514-961-2440

(Plateau 480)

**Jean-P. VERSCHOLDEN**

AVOCAT

Roux et Verscholden  
152 rue St-Jacques,  
Chambre 902,  
Montreal



Septembre est entré. C'est la transition entre l'été et l'automne. Les deux saisons échangent des jours. Il tombe encore des soleils ardents. Il reste des nuits douces. Puis soudain viennent les vents rapides qui fouettent les nuages. La fraîcheur tourne en froidure. On abat les fenêtres. On se le dit ce soir-là: il ne faut pas laisser mourrir le feu trop tôt. Déjà dans la veillée ou on frissonne, il faut interroger le ciel pour savoir s'il ne gèlera pas sur les petites heures. D'un pas rapide, toujours empressé, l'été canadien s'en va. L'automne se fait envahissant. Il regarde vers les arbres et se fera une joie maligne de jeter bas le feuillage jaunissant. Les jours raccourcissent. Les veillées allongent et l'heure des repas s'en trouve modifiée. Le calendrier ramène d'autres travaux. Les lampes brilleront plus longtemps et indiqueront la présence humaine le long des routes. Le foyer ne porte jamais mieux son nom qu'autant où on y revient pour lui prendre un peu de chaleur et y revivre dans l'intimité. La température a aussi des trucs pour renouer les liens des familles heureuses.

Que voulez-vous pour la semaine prochaine? Du soleil, de la pluie, du vent? C'est à votre choix: vous n'avez qu'à changer d'almanach et qu'à consulter celui qui se conforme à vos désirs. Voici, pour les jours prochains, les pronostics de deux d'entre eux.

LE MONDE RURAL

Les 14, 15 et 16 septembre, agréable; du 17 au 20, plus frais; du 21 au 23, beau et frais.

L'ALMANACH BEAUCHEMIN

Du 15 au 18 septembre, agréable; du 19 au 21, incertain; du 22 au 26, beau et frais.

Lunes de septembre et d'octobre

- Pleine lune, le 11 septembre, à 4.59 heures, A.M.
- Dernier quartier, le 18 septembre, à 11 h. 44 A.M.
- Nouvelle lune, le 25 septembre, à 3.45 heures A.M.
- Premier quartier, le 3 octobre, à 4 h. 53 du matin.
- Pleine lune, le 10 octobre, à 3 h. 40 du soir.



L'un des principaux buts de l'U.C.C. est l'éducation professionnelle. La profession agricole n'échappe pas à la règle générale qui veut que tout professionnel doit continuellement s'efforcer d'augmenter ses connaissances pour améliorer son propre sort d'abord, et ensuite, élever le niveau de la profession qu'il exerce. A cette fin, l'U.C.C. utilise tous les moyens à sa disposition: journal, revue, congrès, équipes d'étude, conférences, etc. Et la radio est venue allonger cette liste. Elle constitue un moyen d'éducation facile qui demande le minimum d'efforts de la part de "l'étudiant".

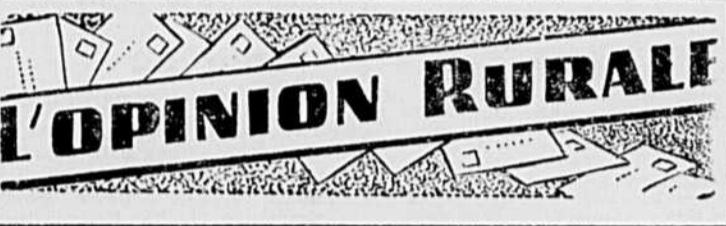
Tous les quinze jours, l'U.C.C., par la voix de l'un de ses représentants, court sur les ondes jusqu'à votre foyer. Vous n'avez qu'à tourner le bouton de votre appareil et le Bureau central est à vos côtés. LA PROCHAINE EMISSION PASSERA LE 20 SEPTEMBRE.

Voici quelques émissions intéressantes que vous pourrez entendre au programme "Le Réveil Rural" (CBF-CBV) à 1.30 p.m.

- Mercredi le 1. septembre: Plantes bulbeuses (W. Meloche).
- Samedi le 14 septembre: Electrification rurale (C. Montgrain).
- Lundi le 16 septembre: Conseils agricoles (L. de G. Fortin).
- Mercredi le 18 septembre: "Le Choix des Idées" (L.-P. Poulin).



"La colonisation en image". Tel pourrait être le titre de cette photo. Sans l'examiner de bien près, le lecteur qui sait lire aura vite fait de comprendre qu'il s'agit d'illustrer par l'image la classification des lots de colonisation. Cet exhibit du ministère de la Colonisation à l'Exposition de Québec attire les visiteurs qui ne manquent pas, dit-on, d'être émerveillés.



Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Un citadin prend la défense des cultivateurs

Montréal, le 26 août 1946  
Monsieur le Rédacteur,  
La Terre de Chez Nous,  
515, Ave Wiger,  
Montréal.  
Monsieur le Rédacteur,  
J'ai, comme la plupart des habitants de la ville de Montréal, des parents qui sont cultivateurs. Comme je songe souvent qu'ils ont eu autrefois un peu de misère, leurs produits ne se vendant pas, il m'est venu à l'esprit une idée, qui, je crois, ferait l'affaire des cultivateurs en général.

On remarquera qu'avant la récente guerre, les produits ne se vendaient pas et que les cultivateurs se voyaient pour ainsi dire obligés de "donner" leurs produits pour des prix extrêmement bas, dérisoires. ALORS, LE GOUVERNEMENT NE SON-GEAIT ANCUNEMENT A ETABLIR UNE LOI DES PRIX MINIMUMS DES PRODUITS AGRICOLES, soit le contraire d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, il y a une loi des prix maximums. Par exemple, le cultivateur n'a pas le droit de vendre ses patates plus de \$4.00 la poche, et ainsi de suite pour les autres produits agricoles.

Je pense que ce ne serait que

juste, de la part du Gouvernement, qu'il établisse une loi des prix minimum des produits agricoles, afin que plus tard, les prétendus "pauvres" des villes ne cherchent plus à obtenir leurs produits pour rien, comme ça s'est fait trop souvent avant la guerre, pendant la dépression. Si, par hasard, le Gouvernement s'est cru obligé d'écouter les quéteurs et de se rendre à leur demande en passant la Loi des prix maximums, je ne vois pas pourquoi le Gouvernement ne trouverait pas juste de passer la loi des prix minimums, AFIN DE PROTEGER LE CULTIVATEUR ET SE MONTRER AINSI IMPARTIAL ENVERS LUI.

C'est surtout aux cultivateurs, au moins à ceux qui les représentent, de plaider leur cause. Et une fois leur cause gagnée, de voir à mettre des inspecteurs féroces, qui ne donneraient aucune chance au cultivateur pris à être assez bête pour vendre à un prix en-dessous du prix légal minimum. Un amendement à une telle loi devrait prévoir une amende substantielle et féroce. Aussi, une telle loi passée, les cultivateurs devraient voir à ce que le gouvernement laisse les prix établis TELS QUELS, pour chaque marchandise en particulier. Supposons, par exemple, que le prix de \$2.50 ait été établi comme prix minimum d'une poche de patates: le gouvernement ne devrait pas avoir le droit d'en modifier le prix sans en demander la permission à "l'Association des associations" des cultivateurs du Canada.

De cette façon, avec une telle loi, le cultivateur ne serait plus obligé à l'avenir de donner ses produits pour des prix qui n'en valent pas la peine.

J'espère, Monsieur le Rédacteur que vous comprendrez mon idée, que vous, personnellement, la trouverez bonne, et que vous publierez ma lettre dans votre revue. Alors, les cultivateurs pourront eux-mêmes décider et juger si une telle loi leur fera du bien et demander au gouvernement de l'adopter.

Dans l'attente de votre réponse me donnant votre opinion sur mon idée, je demeure tout respectueusement vôtre.

Jules JANELLE  
1420 ouest, rue Mont-Royal  
Montréal



M. Paul-Eugène BEGIN dont nous annonçons la semaine dernière la nomination au poste de préfet des études de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Il succèdera le nouveau directeur de l'Ecole, le Dr H.-L. Bérard.

La liste... (suite de la page 6)

(B. P. St-Barnabé-Sud) Bagot, 856.5; 28—Albert Lefebvre, la Bale, Yamaska, 856.0; 29—Stewart Coates, Westbury, (B. P. East-Angus) Compton, 855.0; 30—Léon Guertin, St-Eugène-de-Granby, Shefford, 854.5; 31—Jean-Bte Lemoine, St-Robert, Richelieu, 854.0; 32—Donat Breault, St-Simon, Bagot 853.5; 33—Léo Clapgood, R. R. 2, St-Jean, St-Jean, 853.0; 34—Josaphat Morin, St-Félix-de-Kingsey, Drummond, 852.5; 35—Mme Alexis Jetté, St-Hubert, Chambly, 852.0; 36—Jean-Bte Aubry, Ste-Blaise, St-Jean, 851.5; 37—Arthur Bonin, St-Aimé, Richelieu, 851.0; 38—Armand Gagné, R. R. 5, Magog, Stansstead, 850.5.

LAUREATS DE LA MEDAILLE DE BRONZE

1—Gérard St-Martin, St-Nazaire d'Acton, Bagot, 848.0; 2—Claude Tremblay, R. R. 3 Coaticook, Stansstead, 847.0; 3—Emile Létourneau St-Luc, St-Jean, 846.0; 4—Léo Duchette West-Shefford, Shefford, 844.5; 5—Roger Beaudry, R.R. 4, Granby, Shefford, 843.5; 6—Marcellin Gagnon, l'Acadie, St-Jean 843.0; 7—Roland Beaudry, R. R. 4, Granby Shefford, 842.5; 8—Willard-O. Millar West-Hatley, Stansstead, 841.5; 9—Maurice-G. Boisclair, Ile-aux-Noix, St-Jean, 841.0; 10—Omer Bergeron, R.R. 1, Granby, Shefford, 840.5; 11—Maurice Hallé, Sweetsburg Missisquoi, 839.0; 12—C-Emile Lague, Chambly-Bassin, Chambly, 838.5; 13—Ovila Desranleau, Pike-River, Missisquoi, 838.0; 14—Léonide Davignon, Richelieu, Rouville, 837.5; 15—F.-X. Lavoie Eastman, Brome, 837.0; 16—Claude Bérard, St-Eugène-de-Granby Shefford, 836.5; 17—Olier N'raut, Chambly-Bassin, Chambly, 835.5; 18—Emile Plante Stukely-Nord, Shefford 834.5; 19—Dyanis Thibodeau, St-Blaise St-Jean, 833.5; 20—Agné Duchesneau, Pike-River, Missisquoi, 833.0; 21—Yvon Bombardier, R. R. 5, Magog, Stansstead, 832.5; 22—Roger Roy, l'Acadie, St-Jean, 830.0; 23—Les Religieuses de la Présentation Sutton, Brome, 829.0; 24—Roméo Beaulac, St-Huuges, Bagot, 828.5; 25—Philippe Perron, St-Isidore-d'Auckland, Compton, 828.0; 26—Pierre Trahan, St-Jean, St-Jean, 826.5; 27—Joseph Mailloux, St-Luc St-Jean, 824.5; 28—Claude Geoffrion, Varennes, Verchères, 781.0.

Deux nouvelles succursales

La Corporation des biens de guerre annonce l'ouverture de deux nouvelles succursales: l'une à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, et Withehorse, Youkon. Elles portent à 14 le nombre de ces bureaux répartis en six régions du pays. Québec compte trois succursales: à Québec, Montréal et Ottawa. Cette dernière dessert une partie de l'Ontario. Le reste de l'Ontario est desservi par les succursales de Toronto et London.

Gerbe de Pensées

Quiconque n'aime pas n'est aimé de personne. — Démocrite.  
\* \* \*  
Tout travail, sous quelque forme qu'il se produise, est digne de respect, s'il est honnête et s'il est utile. — Frédéric Passy.  
\* \* \*  
Quand on a bien étudié, on revient à la foi du paysan breton; si j'avais étudié davantage, j'aurais la foi de la paysanne bretonne. — Pasteur.  
\* \* \*  
La nature est le trône extérieur de la magnificence divine. — Ruffon.

La plus forte récolte de tabac

Si la température se maintient favorable cet automne, on s'attend que le Canada aura cette année la plus grosse récolte de tabac jamais vue en ce pays. C'est du moins ce que vient d'annoncer le Bureau fédéral de la Statistique. On estime présentement la récolte de tabac à 100,918,000 livres, soit 19 pour cent plus élevée que celle de 1945 qui était de 92,345,200 livres. Elle dépasserait de 2,214,600 le record précédent établi en 1939.

La superficie ensemencée en tabac cette année est évaluée à 114,096 acres, ce qui représente une augmentation de 22 pour cent de celle de l'an dernier qui était de 93,145 acres. Le rendement moyen par acre a cependant baissé de 991 livres par acre à 936 livres.

Un service...

(Suite de la page 7)

- b) genre de terre et sortes de terres;
- c) distance de l'Eglise, de l'école, de la ville, de la boulangerie-fromagerie, du moulin à scie, etc., état des chemins;
- d) état des différentes bâtisses commodités, eau, etc.;
- e) taxes, rentes, dîmes;
- f) récoltes de l'an dernier;
- g) revenus spéciaux;
- h) les animaux;
- i) l'égouttement;
- k) le prix: avec ou sans roulant; montant comptant, mode de paiement de la balance.

Cette formule n'engage en rien le cultivateur qui veut vendre, il conserve son entière liberté.

Pour les acheteurs

Nous avons des annonces dans la Terre de Chez Nous et quelques autres journaux. Lorsque nous recevons une demande d'achat de terre, nous nous informons du genre de terre que désire l'acheteur (prix, etc.). Puis nous lui faisons parvenir la description complète de quelques terres pouvant répondre à sa demande. Si l'acheteur en trouve à son goût, nous le mettons immédiatement en communication avec les cultivateurs-propriétaires. Ceci sans aucuns frais, ni obligation.

Le coût du service

Jusqu'à présent, ce service était absolument gratuit, tant pour l'acheteur que pour le vendeur. Seul les frais d'annonce et de téléphone étaient chargés. A l'avenir, le taux suivant sera en vigueur: \$1.00 du \$1,000 de vente, avec minimum de \$5. C'est donc très minime, si on considère le service rendu et si on le compare avec le taux des agents d'immobiliers.

Résultats à date

Voici les résultats obtenus à date: 108 demandes d'achat, 44 offres de terre. Sur ce nombre, 5 ont été vendues grâce à l'action directe de notre service, et 8 de façon indirecte.

Je crois que nous pouvons dire que c'est un début prometteur et qu'avant longtemps nous serons en mesure d'annoncer des résultats plus significatifs.

Roger Cloutier, Agronome propagandiste de l'U.C.C.



LE TABAC À CIGARETTES

*British Consols*

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

LES PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile

Tarif: 5 cents le mot. Minimum 20 mots

ESCOMPTE de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 75.000 COPIES

A VENDRE

LAVEUSES, RADIOS, SERTISSEUSES, MOTEURS, POMPES à EAU, cippours électriques, à gazouffe, à main. Nouvelle sertisseuse automatique et ordinaire. Egrenoir Bled-Inde. Extracteur-chauffeur, bouillière, étiquette conserves, boîte à sécher. Évaporateur-sucrose, chaudière, chaudière, etc., sieghe promenade, d'ouvrage, etc., charrie à neige, à chemin, écorceurs et cippours à détail, tondeuses barbillon et lames. Avons toutes pièces de rechange, etc., aiguilles James 40c, ciseaux 25c, service garanti par maille. L'USINE WILFRID FONTAINE & FILS, Pierreville, Qué.

MACHINES À COUDRE \$8.95. Nouvelles Williams ou Raymond, modèles droits, avec 2 tiroirs \$8.95. Plus récente, modèles \$11.95. Williams, Raymond ou Etonna avec tête tombante, à 2 tiroirs, \$17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs, \$20.95. Singer droites, \$14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, \$32.95. Très récente, \$39.00; \$42.00; \$50.00. Machines à pièces pour cordonniers, \$38.00; \$42.00. Machines de tailleurs, Singer, \$26.95; \$32.95. Emballage en plus \$1.00. Toutes les machines ci-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$5.00 à compte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.

A 15 MINUTES DU MARCHÉ BONSECOURS de Montréal, 125 arpents de terre à jardinage, maison neuve, avec confort nécessaire, 2 étages de 7 pièces, cave à légumes en ciment, 5 x 30. Site idéal pour école d'agriculture. Prix \$20,000 avec facilités pour payer si désirées. LAFITTE, 4247, St-Léonard (Ville St-Michel) Dupont 6021.

CAMION REO 2 TONNES, modèle 1932, à vendre, pour information supplémentaire s'adresser à: ALFRED BOULET, Station Notre-Dame du Rosaire, Cité de Montmagny, P.Q.

PHONOGRAPHES CONSOLES \$8.95. Véritable ajout ou élève, modèles consoles ayant coûté jusqu'à \$300 chacun, neufs: tous de bonnes marques; chaque machine a un grand compartiment à disques, ton clair, complet avec 50 disques (25 disques des deux côtés) et une boîte d'aiguilles \$8.95. Modèles cabinets \$11.95. Petits Orthophoniques, diverses marques excepte Victor, \$22.95. Toutes les machines ci-dessus sont en bonne condition. Si non satisfait, votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$3.00 à compte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.

ANIMAUX À VENDRE

TAUREAUX CANADIENS, Verrats Yorkshire, trois taureaux nés en mars, jarkings qualifiés. 25 verrats nés en mars, classés XXX au 1<sup>er</sup> enregistrement supérieur. Sociétés d'inspection. S'adresser à: ALBANI NICHOLS, La Présentation, Cité de St-Hyacinthe, P.Q.

BON CHEVAL pour cultivateur, environ 1,500 lbs, \$80.00. S'adresser à A. PILON, 19,422 Blvd Gouin Ouest, Ste-Genève, Qué.

DIVERS

PROTEGEZ VOTRE TOIT! Les vieux toits percés se remettent à neuf avec la peinture d'amiante liquide Elastik Roof Kote. Facile à appliquer. Fret payé. Vous épargnez de l'argent. Tous renseignements gratuits. DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dept. P, 454 King West, Toronto. En affaires depuis plus de 57 ans.

TRAPPEURS! 25 à 100 renards, visons par année - secrets drogues, collets, etc., peuvent s'obtenir gratuitement chez "TRAPPER'S ASSOCIATION", Baieville, Yamaska, Qué. - 100 élèves demandés 10 sets de endages expédiés sur réception de 70c.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE - Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRACTIQUES ENRG., Casier 5, St-Hyacinthe, P.Q.

A VENDRE 10 arpents de coupe de bois mélangé, ALPHONSE GROULX, 6030 Côte de Liesse, Paroisse St-Laurent, près Montréal, Qué.

RADIOS ELECTRIQUES 8 lampes, en parfaite condition \$35 chacun. Brûleur à l'huile neuf, complet \$45, pour postes ou fournaises. L. ROY, Case 435, Iberville, Qué.

"VIGORINE" donne de la vigueur, de la vitalité aux hommes qui se sentent déprimés, nerveux, faibles. Traitement de 15 jours pour \$1.00 chez tous les pharmaciens ou payé d'avance chez MALTBY BROS., LTD., Dept LT, Toronto 10.

POUR \$5.25 vous recevrez 100 superbes cartes de Noël - Jour de l'An que vous pouvez vendre le double. Spéciaux, \$1.50 - \$1.75 - \$2.00 à la boîte. Adressez mandat VARIETES DU VILLAGE, 250 Principale, St-Jacques, Montréal, Qué.

DIVERS

GOÛTIERES AUCES en fer galvanisé. Réservoirs à moule, ventilateurs, miroirs d'outils, dispositifs en toile. Appareils fluorescents et germicides de toute sorte. Nous fabriquons tout l'équipement pour l'alimentation des volailles. Service et livraison immédiate. Ecrivez-nous. Ever-Ready Poultry Feeding Equip., 1605 S Kedzie Ave., Dept 113, Chicago 28, Ill.

TRAPPEURS ATTENTION - Ne manquez pas cette chance pour \$10 l'envoyer! accret pour capturer le renard au piège aussi facilement que le lièvre. Aussi secret pour faire la drogue soi-même. Méthode garantie par papier. EDMOND MORNEAU, cultivateur, St-Eusèbe, Cité de Temiscouata.

TRAPPEURS. Je vous montrerai avec garantie à capturer facilement tous les animaux à fourrure, méthodes et drogues. (Amor) indien. Ecrivez-moi. TRAPPEUR JACK, Sully, Temiscouata, Qué.

FAMILLE DEMANDEE IMMEDIATEMENT pour travail sur ferme, 5 ou 6 personnes dont 2 ou 4 au moins capables de travailler sur ferme. Logis, éclairage, chauffage, fournis. Références. S'adresser à: ARTHUR MAURICE, 2565 Bourdages, St-Hyacinthe.

AVIS AUX TRAPPEURS qui désirent avoir mes drogues pour prendre les renards et visons pour cet automne, sont priés de donner la commande immédiatement car la quantité est limitée. Adressez - LOUIS ROY, Estcourt, P.Q. Les prix sont \$2.00 la bouteille avec méthode. Spécifiez si pour renards ou visons.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT. 90% en argent ou de très belles primes données gratuitement. Vendez 17 images religieuses et fantaisie à 50c demandez 17 images et la circulaire de cadeaux gratuits. ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué.

POUX ET AUTRES PARASITES LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément poux, lentes et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous, poste payée. Pas de C.O.D. Pas de timbre. Ecrivez: AGENCE NERVITAL, Case postale 3, Station Delorimier, Montréal.

"RIMS" ET PNEUS POUR TRACTEURS - Coupez vos vieilles roues d'acier et changez pour "rims" avec pneus. Aussi pneus usagés, toutes grandeurs à partir de \$3.50. VICTORIA TIRE SALES, 707, rue St-Jacques ouest, Montréal.

ATTENTION TRAPPEURS - Servez-vous de la "Renardicide" pour faire la chasse aux renards, visons, rata musqués et autres. La seule et véritable drogue sur le marché, infallible pour attirer au piège tous les animaux à fourrure. Enregistré à Ottawa. Employé avec succès depuis 30 ans, par les chasseurs de la Côte Nord et de la Baie d'Hudson. Nombreux témoignages de satisfaction. Evitez les imitations. N'est pas un poison. Direction détaillée sur chaque bouteille. Va le coût indépendant de ce produit, nous n'envoyons pas d'échantillon - Prix de la bouteille d'une once \$2.50 - la bouteille de 2 onces \$4.50 - ajouter 10 cents pour envoi par la poste. En vente chez les Pharmaciens et marchands. Vendeurs sérieux demandés, gros profits pour le détaillant. LA RENARDICIDE, Mistassini, Cité du Lac St-Jean, P.Q.

FUMEURS - Arrêtez de fumer en cigarette grâce aux Capsules "Anti-Nicot", inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions: \$2. Expédié C.O.D. si désiré. RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, P.Q.

ARC À SOUDER "MAGIC" 100 volts CA ou CD, soude ramollit coupe tous les métaux, facile à employer, tous les renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements pour la flamme et l'arc, les carbonés, les tiges, le masque. Seulement \$19.95. Employé par a marine, idéal pour la ferme. MAGIC WELDER MFG CO, 241 CE Canal St, New York City.

VOULEZ-VOUS ACHETER, vendre ou échanger propriété, commerce, terre DROIT SUCCESSION 1ère ou 2e hypothèque. Voyez CANDIDE PAQUETTE, 1700 rue Gifford, Montréal. FA 2642.

ON DEMANDE A ACHETER PEULIER ET BOIS BLANC ECORCE, 5 pouces de grosseur en montant - 48 pouces à 50 de longueur. S'adresser à EXCELSIOR PRODUCTS LIMITED, 5134 rue St-Patrick, Montréal.

ELEVES DEMANDES

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE - Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: COURS MODERNES PRACTIQUES ENRG., Casier 5, St-Hyacinthe, P.Q.

HOMMES DEMANDES

AGENT FAMILIX, vous êtes indépendant, à l'abri du chômage. Nos 200 produits garantis sont faciles à vendre de porte en porte. Nous progressons parce que nos vendeurs réussissent. Temps plein requis. Quel territoire voulez-vous? Demandez détails et catalogue gratis: FAMILIX, 1600 Delorimier, Montréal.

INSTITUTRICE DEMANDEE

COMMISSION SCOLAIRE de St-François demande des institutrices diplômées pour écoles des rangs et village - salaire \$650. S'adresser à: M. ARMAND LEGAULT, sec-trés., Lac des Ecorces, Cité de Labelle.

MACHINES AGRICOLES

UN TRACTEUR McCormick Deering Modèle W30, en parfait ordre. Une lieuse Deering 6 pieds. Deux jeunes chevaux noirs. S'adresser à: ROCH-ELIE LEMIRE, St-Roch, l'Achigan, Comté de l'Assomption, Qué.

UN MOULIN McCormick-Deering 22 X 35, battueuse à tréfile Birdsell en très bonne condition. JEAN D'AMOUR, Rigaud, Qué.

TRACTEUR MASSEX-HARRIS en parfaite condition, à vendre, avec charrie si désiré. Adressez: ORIGENE THIBODEAU, St-Jacques de l'Achigan, Cité de Montcalm.

SERTISSEUSES - Ecrivez pour la sertisseuse Plessisville et Plessis pièces de rechange. Adressez: LA SERTISSEUSE PLESSIS, C.P. 169, Drummondville.

MACHINERIE AGRICOLES à vendre: Une lieuse neuve McCormick Deering 5 pieds, une lieuse usagée Deering 5 pieds, un semoir 13 disques ordinaire Deering neuf, 4 charries à tracteur neuves à 2 pointes McCormick Deering, une herse à tracteur Bélanger, plusieurs épandeurs de tout engrais chimiques comme Calco, condre, phosphate, etc. Cet épandeur est fabriqué à Laurierville après avoir obtenu permis de fabrication d'Ottawa et les prix approuvés par la Commission des prix et du commerce à raison de \$72.00 chaque. Prière de placer vos commandes à bonne heure. Pour plus amples renseignements, s'adresser à ROLAND BINETTE, Commerce Machines agricoles, "machine shop", réparation tout genre, Laurierville, Mégantic, Qué.

A VENDRE MACHINES ARATOIRES: une battueuse métallique Furano très peu usagée 20 X 30 avec souffleur et alimentateur automatique, 2 lieuses à bié d'Inde McCormick, une Cockshutt \$90.00, charrie à deux roues McCormick, ROLAND VILLEMARE, St-Roch l'Achigan, Co. l'Assomption, Qué. Tél: 49-2-1. A VENDRE: un semoir McCormick No 5, une année d'usage, un semoir à engrais chimiques No 15 Massey Harris, un sarcler à bié d'Inde 2 rangs, un râtelier de côté, un arrosoir à haril pour patates, ALPHA CHICOINE, 150 rue Royal, Sorel, Qué.

UN SILO onze cercles pour silo quatorze pieds, trois entures par cercle \$60.00. JEAN-PAUL BEAUDRY, St-Marc sur Richelieu, Qué.

PHOTOGRAPHIES

AMATEURS FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 etc. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 etc ou plus - Commande payable d'avance - ajoutés 3 etc frais postaux. JEAN ST-JACQUES, case 145, station Delorimier, Montréal.

FILMS EN MAIN, toutes grandeurs, envoyez-nous votre commande aujourd'hui. Pour n'importe quelle quantité. No 127 32c; No 120 37c; No 620 32c; No 116 42c; No 616 42c. Taxe de vente en plus. SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dept "T", Outremont, Qué.

POUSSINS

SI VOUS COMPTEZ sur des poussins d'autonne - spécialement pour livraison en octobre-novembre, (comme font plusieurs éleveurs) nous suggérons de plier votre commande immédiatement. Nous avons présentement une quantité limitée de poussins en croissance pour livraison immédiate. BRAY HATCHERY, 63 John N., Hamilton, Ont.

100 BEAUX JEUNES COQS de 3 mois, races R. Island Rouge et Chanteclair. ROSAIRE ST-LAURENT, Milan, Co. Frontenac, Qué.

POULETTES PLYMOUTH ROCK pures et hybrides, âgées de 4 à 6 mois, \$2.60 à \$2.25. ALCIDE LACHARITE, St-François-du-Lac, Co. Yamaska, Qué.

MOULIN A BATTRE Dion & Frères en parfait ordre. Prix \$100. S'adresser à RENE RHEAUME, St-Augustin, Co. Deux-Montagnes, Qué.

REMEDES

CHEVAUX SOUFFLEUX - Merveilleuse poudre guérissant promptement le souffle, la gourme, la toux chez le cheval. Satisfaction garantie. Prix \$1.00 la boîte. Adressez: LOUIS ROY, Estcourt, P.Q.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE BERNIE? - Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité ni de bandage ni de jarnes d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO, c/pt 200, Preston, Ont.

PRISES PIDARI - Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Québec que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à THOS-LE GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval.

TABLETTES TOUSSINES

Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer purifier le sang, faire muer. Elles débarrassent aussi les yeux. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50¢? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiez ERANCO sur réception du prix de \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, Pharmacies Brunet et Livernos, Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.

TERRES A VENDRE

UNE TERRE DE 80 arpents et une autre de 55 arpents toutes faites, très bien bâties, pas de rocher - eau courante, électricité, 2 1/2 milles du village, terre à foins et jardinage, avec ou sans roulant à bonnes conditions, s'adresser à R. HERBERT, St-Théodore d'Acton, Qué.

250 ARPENTS DE TERRE, 76 arpents pour culture tabac jaune, 150 pour culture foin, grain, jardinage, 125 en bois, service et érablière outillée, bâtisses modernes. Vendra tout ou terre à tabac séparément. S'adresser à: Mme AZARIE MARTINEAU, St-Thomas de Joliette, Tél. 146-W-21.

Jour de...

(Suite de la première)

l'abbé Arthur Fortier, directeur des Services sociaux à la Colonisation, l'hon. G. Martineau, conseiller législatif, M. J.-E. Laforee, ancien sous-ministre de la Colonisation, M. Emile Gauthier, vice-président de la Commission de l'Exposition.

Les commandeurs de 1946

Comme il a été dit, M. Philibert Audet, de Compton, est le gagnant du concours de 1946. Fait commandeur, il était à la table d'honneur. Il a offert ses remerciements dans une brève allocution. Dans la classe spéciale des cultivateurs amateurs, M. James Eccles, d Sweetburg, est le gagnant. Il a dit quelques mots en français. Il devient également commandeur du Mérite agricole, ayant pris la première place devant les Frères Maristes d'Iberville. La dignité de commandeur du Mérite agricole a aussi été conférée au premier ministre, l'hon. M. Duplessis, à M. le Chanoine Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur et écrivain de la terre, à l'hon. Hector Laferté, ancien ministre de la Colonisation et conseiller législatif, à M. le notaire P.-E. Poirier, président de l'Office du prêt agricole, et à M. Albert Bouchard, de l'Office de l'Électrification rurale.

Les discours

L'hon. Barré, ministre de l'Agriculture, a fait l'éloge des commandeurs et des lauréats de l'année 1946. Le principal orateur a été le premier ministre qui a vanté la stabilité de la profession agricole et loué les vertus solides de l'agriculteur.

Le premier ministre Remerciant l'Ordre du Mérite agricole de lui avoir spontanément accordé le rang de commandeur, le

premier ministre a rappelé les deux grandes mesures de son gouvernement en faveur des ruraux: le prêt agricole et l'électrification rurale. Il a donné aux cultivateurs le conseil toujours excellent de ne pas quitter la terre qui procure la sécurité en tout temps et qui facilite la pratique des plus hautes vertus.

L'hon. M. Godbout

Le chef de l'Opposition rappelle que les conditions sont changeantes et qu'il faut prévoir dès maintenant un temps où naitront de nouvelles difficultés. Il est d'avis que les prix du lait ne rendent pas justice aux producteurs et que ce problème devrait être étudié sans retard par les autorités concernées. En concluant, il déclare qu'il faut respecter la famille et qu'il faut aider l'agriculture, pierre angulaire de l'édifice économique et national.

Autres discours

Trois décorés de l'année portent aussi la parole. Ce sont M. le Chanoine Jean Bergeron, M. le notaire P.-E. Poirier, et l'hon. Laferté. Ce dernier suggère au gouvernement d'établir un budget séparé pour entretenir les routes des vieilles paroisses afin de réserver le budget de la Colonisation à l'établissement de colons sur les terres de la Couronne. L'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, a félicité les concurrents et les lauréats du Mérite agricole.

M. l'abbé Fortier

À la fin de la cérémonie de l'après-midi, après la remise des décorations aux lauréats du Mérite agricole et du Mérite des colons, M. l'abbé Arthur Fortier, ancien aumônier diocésain de l'U.C.C. et maintenant directeur des services sociaux au ministère de la Colonisation, avait été appelé à dire "le mot de la fin". Il a remarqué que plusieurs des décorés étaient encore jeunes. Leur recommandation la persévérance. Il faut continuer dans la bonne voie de l'étude, de l'agriculture progressive, de l'amour de la terre et de la fierté de la profession. La leçon, c'est celle du bon exemple. L'aboutissement, c'est la sécurité et la paix.

Les congrégations...

(suite de la page 17)

leur part dans l'ouverture d'écoles de garçons dans des conditions de gêne et de privations, comparables aux conditions rencontrées ailleurs.

L'Exécutif de la Confédération des Anciens Elèves des Frères de l'Instruction chrétienne réitère son admiration et son entière confiance dans la haute qualité de l'éducation et de la préparation à la vie donnée par les frères de cette Congrégation à leurs fils comme à eux-mêmes autrefois. Ce qui ne diminue en rien leur estime pour l'oeuvre accomplie par les instituteurs laïcs dévoués et compétents.

Ce communiqué a été adopté à une réunion tenue à Montréal, le 30 août 1946.

PEINTURE GARANTIE \$2.00 LE GALLON ET PLUS TRANSPORT PAYE DEMANDEZ LISTE DE PRIX ET CARTÉ DE COULEURS ECONOMIC PAINT CO. 1283 F WOLFE MONTREAL 24

À remplir au bon moment

Form with fields for Name, Parish, Bureau de Poste, Comté, and address information.

NOTE: L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" seulement. Faites remise par bon de poste ou par chèque. est de \$1.00 par année et de \$2.50 pour 3 ans.



Le feld-maréchal Bernard MONTGOMERY, actuellement en tournée au Canada, cause ici avec le président du Pacifique Canadien, M. D.-C. COLEMAN, et Mme COLEMAN, quelques instants avant de prendre le train pour Ottawa. Le maréchal Montgomery vient d'autographier une photo représentant une scène de la décoration du fils de M. et Mme Coleman prise en Italie.

(Photo de l'Armée canadienne)

### Claire à ...

(Suite de la page 12)

—Nous verrons bien.

Et les deux jeunes filles traversent le centre de la grande ville éblouissante par ses lumières artificielles, étourdissante par tant de bruits concentrés. Claire cherche les étoiles du ciel paisible de sa campagne. Elle ressent un profond malaise au cœur; elle sait qu'un beau et vaillant jeune homme de son coin de pays souffrira profondément à cause de Micheline, si indifférente maintenant, éprise—ça se voit—par le nouvel ami qui peut être très digne d'elle.

Longtemps dans la nuit, les deux jeunes filles causent; dans l'obscurité, les confidences sont plus faciles et Claire se réjouit de retrouver une Micheline restée bonne, immunisée contre le snobisme.

—Déjà une heure, Micheline!

—Vite, dormons! Repose-toi bien car demain, je te promène, tu entends! ... Bonne nuit!

Thérèse DUGUAY.  
(à suivre)

### Pour les ...

(suite de la page 13)

sait prendre alors, séduire, fasciner!

Andante fourmille de passages remarquables. Que! plaisir on éprouverait à citer telle pensée, telle phrase bien tournée, telle image digne de la toile d'un peintre. L'espace manque, à contre-cœur, il faut se résigner à passer outre.

Un excellent volume pour les longues soirées d'hiver, pour les heures de calme, de solitude alors que l'esprit cherche à se distraire dans une lecture reposante.

Andante; le meilleur ouvrage de Félix Leclerc, celui qu'il faut lire sans tarder, qu'on conserve jalousement, qu'on vante à tous ses amis, qu'on relit toujours.

Volume de 158 pages en vente à FIDES et dans toutes les librairies au prix de \$1.00 l'exemplaire (par la poste: \$1.10.)

### Pour les ...

(Suite de la page 12)

forts, sous prétexte qu'ils n'en peuvent pas les heureux résultats. On ne leur demande pas de récolter mais de semer; non de réussir, mais d'y travailler; non d'atteindre le but, mais d'y tendre. Dieu fera le reste.

Qu'ils ne s'étonnent jamais de trouver dans l'enfant... un enfant. Deux principes stabiliseront leur courage. D'abord, les enfants sont tous différents les uns des autres. Ils n'ont de commun que leur jeunesse, leur inexpérience, leur plasticité. Ensuite l'enfant n'est jamais identique à lui-même d'une journée à l'autre, j'allais dire d'une heure à l'autre. Il est succession de tempéraments, de goûts, de caractères singuliers. Ce serait donc une hérésie en matière d'éducation de traiter les enfants comme des habits taillés selon un patron unique, ou comme des machines fabriquées en série et sur un même modèle. Leur moindre défaut, c'est encore d'être enfants, donc mobiles, versatiles, souvent légers, soumis aux variations de l'âge, aux circonstances de milieu et de climat interne, aux contre-coups de la joie et de la peine.

Que les éducateurs ne s'inquiètent pas de mesurer au pied de roi le chemin parcouru, de poser à un scrupule près les succès obtenus, à circonscrire d'un jugement d'appréciation l'évolution de leurs papilles. Qu'ils poursuivent leur sublime tâche avec confiance: l'avenir réserve d'agréables surprises et des joies compensatrices...



Scène du temps présent: Un maraîcher et son petit bout d'homme de fils font route vers le marché avec une grosse charge de citrouilles, de melons, de tomates, de concombres et autres une occasion de s'infliger aux secrets du commerce des produits agricoles.

### Une alimentation ...

(Suite de la page 12)

en soupe. Les croûtes de pain peuvent servir à faire des entremets excellents. Des eaux de cuisson de légumes peuvent servir à faire la soupe, à condition de les couper d'eau ordinaire dans une proportion variable selon l'année, pour atténuer leur concentration excessive. Dans une année de sécheresse la cuisson des légumes exige une plus grande quantité d'eau.

### L'Union ...

(Suite de la page 14)

pour les conserves. — Que les femmes de cultivateurs puissent obtenir du coton à tisser à des prix plus abordables, sans pour cela devoir avoir recours au marché noir. — Que les institutrices en enseignement ménager et les conférencières du gouvernement soient sous la juridiction du Conseil de l'Instruction publique. A ce propos, nous caressons un bien beau rêve: celui d'obtenir dans chaque paroisse une institutrice en science ménagère qui se consacrerait aux familles de la paroisse et enseignerait à chaque ménagère, dans tous les rangs, dans chaque école, toutes les branches de la science qu'elle connaîtrait. Une paroisse du diocèse est prête à engager une institutrice du genre pour la prochaine année scolaire.

Fondation de l'U.C.C. diocésaine  
Le R. Père Lebel est ensuite choisi comme président d'élection. Dans le plus grand calme, les déléguées des cercles locaux proposent les dames suivantes: Mme Omer Côté, de la Baie du Febvre, présidente; Mme Dominique Goudreau, de Nicolet, vice-présidente; Mlle Cécile Cormier, de St-Grégoire, Mme Benjamin Vigneault, de Saint-Valère, Mlle Madeleine Morin, de Sainte-Elizabeth, Mme Edgar Barbeau, de La Baie du Febvre, Mme Adonivor Lanoie, de Ste-Pie de Guire, toutes directrices. Les propositions faites en bonne et due forme sont adoptées à l'unanimité. Nos félicitations aux dames élues.

Le R. Père Lebel  
Le R. Père Lebel, aumônier général de l'U.C.F. eut des mots encourageants pour les dames

élues et pour toutes celles qui croient en l'Association professionnelle. Il explique très clairement pourquoi les femmes de cultivateurs ne doivent pas craindre de transformer les cercles de fermières sous la tutelle de l'Etat en des cercles de l'U.C.F. autonomes, indépendants et franchement catholiques. Une femme de cultivateur qui est membre de l'U.C.F. se mérite pour elle-même, pour sa famille des grâces spéciales, parce qu'elle suit les directives des autorités religieuses, obéit aux désirs du Pape et des Evêques. Tout comme l'U.C.C., l'Association professionnelle des femmes rurales peut faire beaucoup pour la classe agricole. Avec l'U.C.C., la J.A.C. et la J.A.C.F., elle est un pilier solide sur lequel la femme rurale a besoin de s'appuyer. Afin de bien se rendre compte des choses, relisons la lettre pastorale des Evêques sur le Problème rural. C'est un document de première valeur et d'une clarté inspirée d'En-Haut. Le Père Lebel insiste beaucoup sur les avantages spéciaux de l'association professionnelle autonome, indépendante. Ses paroles tomberont sûrement dans une bonne terre.

Son Excellence Mgr Lafortune  
Son Excellence Mgr Lafortune, qui a tenu à assister à toutes les séances du Congrès, dit le mot de la fin. Avec la paternelle bonté que nous lui connaissons, il souligna une fois de plus son attachement à la classe agricole, redit sa confiance en l'association professionnelle et l'intérêt qu'il porte aux problèmes ruraux. Ses paroles sont le bouquet spirituel de la journée parce qu'elles résumèrent admirablement bien le travail fait et montrent la route à suivre pour arriver au succès. Le bureau diocésain de l'U.C.F. est très sensible au fait que Son Excellence a bien voulu encourager l'Association en consacrant à ses membres toute une journée de son temps et en leur apportant la lumière de ses enseignements.

Le Congrès diocésain de l'U.C.F. se termine par le chant de l'hymne national.

Cecilia Vigneault

P.S. Toutes les dames de l'U.C.F. tiennent à présenter leurs remerciements à M. le chanoine Charland, supérieur du séminaire, qui a bien voulu souhaiter la bienvenue aux congressistes au nom du personnel de la maison.



## 40 CHANSONS D'AUTREFOIS

Répertoire Conrad Gauthier  
En un seul album de jolie présentation avec musique (pour chant seulement) et paroles au complet

Voici les titres des chansons contenues dans cet album

- Ah! c'est à Saint-Pascal... — Anatole et Manda... — Autrefois... — Bonhomme! Bonhomme! — Cécile et Collin... — C'était un petit vieux... — Dans le bon vieux temps... — Elle avait du sentiment (Ma chèvre)... — Envoyons de l'avant, nos gens... — Hihinla Lirette. (Mon père y ma marié)... — Je me suis fait une blonde... — Jonas dans la balaine... — Je suis ce qu'on appelle un habitant... — La destinée, la rose au bois... — La petite vache noire... — La poule à Collin... — La Saint-Jean-Baptiste... — L'eraud... — Le bedeau de St-David... — Le Jour de l'An... — Le père La Neige (J'ons 98 ans)... — Les filles de Chambly... — Les petits Latour... — Les souliers à ma mignonne... — Maloron, malurette... — Marie Calure... — M'en revenant de la Vendée... — Mon chapeau de paille... — Mon père je voudrais me marier... — Mon père m'a donné un mari... — Mon père n'avait fille que moi... — Nicolas... — On est Canayen ou ben on l'est pas... — Par derrière chez ma tante... — Quand Polion va voir Mina... — Si tous les garçons du monde... — Un petit soulier, madame... — Whopp Farlatin... — Youp, youp sur la rivière... — Zoro...

Cet album, indispensable dans tous les salons canadiens, se vend \$1.60 frais de poste compris. Pas de chèque. Pas de C.O.D.

On s'adresse à

### L'Agence Tout-Service

Montréal, P.Q.

Case postale 10, Station T

# Le Foyer Rural

Le SEUL magazine agricole mensuel qui APPARTIENNE aux cultivateurs canadiens-français. Une revue qui intéresse TOUS LES MEMBRES de la famille rurale et qui n'a pas sa pareille. Elle manquait jusqu'ici. Elle est fondée; elle existe; elle est à vous.

Abonnez-vous sans tarder en utilisant le coupon suivant :

Le FOYER RURAL,  
515, avenue Viger,  
Montréal, (24), P.Q.  
Je désire m'abonner au Foyer Rural. Je vous adresse donc la somme de ..... pour un abonnement de .....

Nom .....

Paroisse .....

Rang .....

Bureau de poste .....

Comté .....

L'abonnement au FOYER RURAL, revue mensuelle, est de \$1.00 pour un an ou de \$2.50 pour trois ans. Remise par bon de poste ou chèque au pair. L'abonnement au FOYER RURAL constitue en tout temps un cadeau hautement apprécié.

## LES AVENTURES MIROBOLANTES DE TI PIT LE CHÉTIF PAR Eddy Prévost



Prix du beurre et du fromage

Prix de remise-Succursales de Montreal et Quebec BEURRE FRAIS

Table with 2 columns: Description (No 1 pasteurisé, No 2 pasteurisé, No 3 pasteurisé) and Price (39 1/2c, 38 1/2c, 37 1/2c).

FROMAGE

Table with 2 columns: Description (Semaine finissant le 3 sept. 1946, Fabriqué le ou après le 1er juin) and Price (20c, 19 1/2c, 19c).

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique. N.B. - Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

COMMENTAIRES DE LA SEMAINE

BEURRE

La semaine dernière la demande s'est continuée active et à la suite d'une offre limitée, ce marché fut très ferme. Lundi matin, le 9 septembre, les transactions entre grossistes pour le beurre No 1 pasteurisé étaient effectuées à des prix variant de 40c à 40 1/2c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage du type CHEDDAR fabriqué dans les provinces d'Ontario et de Québec le ou après le 1er juin 1946, est réquisitionné par l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs, pour le fromage No 1 blanc est fixé à 20c la livre, f. à b. point d'expédition de la fabrique. Tout le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1946, doit être en meules non cirées, d'un diamètre non inférieur à 14 1/2 pouces, et d'un poids non inférieur à 75 livres.

VOLAILES VIVANTES:

Poulets à rôti

Les arrivages sont abondants. La demande est régulière et les prix sont stationnaires.

Nous conseillons fortement de n'expédier que des oiseaux pesant au moins trois livres chacun, livrés à Montréal.

Poules

Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à griller

Les arrivages sont considérables. La demande est limitée et les prix sont irréguliers.

VOLAILES ABATTUES:

Poulets, Poules, Dindes, Oies

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stationnaires.

MONTREAL ET QUEBEC

OEUFs:

L'offre des oeufs de catégories "A" Gros et "A" moyen est limitée aux besoins immédiats et les prix sont stables.

Les arrivages d'oeufs de catégories inférieures sont plus abondants et les prix ont tendance à fléchir.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC J.E. Lussier.

Brevets d'invention

Voici la liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-français durant le mois d'août 1946. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal.)



Le marché des animaux vivants

Table of market prices for live animals: Pores abattus, Agneaux, Taures, Veaux de lait, vaches, Moutons, Bouvillons, and Taureaux.

Le marché des produits avicoles

Table of market prices for poultry products: Poulets vivants, Poulets abattus, Poules abattues, Oies abattues, Poules vivantes, Race "Leghorn", Jeunes dindes vivantes, Jeunes dindes abattues, Dindes vivantes, Lapins vivants, OEUFs NON CLASSES, and Vieux coqs abattus.

Les produits de la basse-cour

Table of market prices for farm products: OEUFs NON CLASSES, CHAPONs ABATTUS, Poulets abattus sélectionnés, Poulets à griller - abattus, Vieux coqs abattus, Jeunes dindes abattues, DINDES ABATTUES, and CHAPONs ABATTUS.

A l'abattoir de Québec-ouest

(Septembre finissant le 5 sept.) inclusivement) PORCS LIVRES VIVANTS Classification établie après l'abattage

Table of pig prices: Pesanteur chaude, A-140 à 170 lbs (21.00), B1-135 à 175 lbs (20.60), B2-125 à 134 lbs (20.35), B3-176 à 185 lbs (20.35), C-120 à 185 lbs (19.35), D-120 à 185 lbs (19.10), etc.

Plus une prime fédérale de \$2.00 sur les "A" et de \$1.00 sur les "B1"

VEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

Table of veal prices: Choix-80 lbs et plus (23c), Bons-70 lbs et plus (22c), Moyens (20c à 21c), etc.

AGNEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

Table of lamb prices: Agneaux de choix - 35 lbs à 55 lbs (28c)

MOUTONS RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

Table of mutton prices: 10c à 14c

BOEUFs RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

Table of beef prices: "Steer"-Bons 450 lbs et plus (22c), Taures-Bonnes 450 lbs et plus (21c), etc.

L'honorable...

(suite de la page 5) le ministère de la Justice. Plusieurs ministres sont encore en voyage: l'hon. Gardiner dirige la délégation canadienne au Danemark; l'hon. Claxton dirige la délégation canadienne à la conférence de paix de Paris; l'hon. McKenzie s'informe en Angleterre des derniers soldats canadiens encore outre-mer. En octobre aura lieu l'assemblée plénière des Nations Unies et l'hon. St-Laurent représentera le Canada.

Les grèves

Les grèves causent des embarras multiples au gouvernement d'Ottawa. D'un côté, elles paralysent la production; de l'autre, elles aboutissent à des hausses de salaires et nuisent au contrôle des prix. A Hamilton, dure la grève de l'acier depuis des semaines. Aux nombreuses grèves ouvrières, vient s'ajouter une grève agricole, qui est assez nouvelle. Vingt mille fermiers de l'Alberta, réclamant le parité des prix ou à tout le moins une enquête sur ce sujet, refusent de livrer leurs produits depuis plus d'une semaine. On dit que, par sympathie, 30,000 fermiers de la Saskatchewan sont prêts à suivre cet exemple. On verra comment réagira le gouvernement d'Ottawa devant cette nouvelle menace. Les cultivateurs de Québec suivront cette aventure d'un oeil intéressé, mais placide.

Dans la province

La plupart des ministres provinciaux ont participé d'une façon ou d'une autre à l'Exposition provinciale de Québec. Plusieurs ont prononcé des discours ou assisté à diverses manifestations. L'hon. M. Duplessis a été fait commandeur de l'Ordre du Mérite agricole. L'hon. Beaulieu, ministre du Commerce a loué notre législation ouvrière et soutenu qu'elle pouvait régler tout différend. Presqu'au même moment, le ministre du Travail, l'hon. M. Barrette, réussissait à mettre fin à la célèbre grève de Valleyfield. De son côté, le trésorier provincial, l'hon. Gagnon, a annoncé pour l'année un surplus de \$1,800,000 pres et une diminution de dette qui dépasse \$10,000,000. On laisse présager depuis longtemps la nomination de M. Paul Sauve, député des Deux-Montagnes, au nouveau ministère de la Jeunesse.

# En marge de la diminution de la production porcine

Par J.-E. Bisson, agronome, gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

La production porcine est en baisse un peu partout au Canada, mais c'est surtout dans les provinces de l'Ouest que cette diminution est le plus prononcée. L'on s'en rend bien compte par les abattages dans les salaisons inspectées, lesquels ont diminué d'environ 28% en moyenne dans tout le pays pendant les huit premiers mois de 1946 comparativement à la période correspondante de l'an dernier. Cette baisse est loin d'être uniforme d'une province à l'autre: ainsi, si elle n'est que d'environ 10% dans les provinces de l'Est, elle s'élève à tout près de 40% dans l'Ouest, soit 38.5%.

Si l'on considère les engagements pris envers l'Angleterre pour la livraison de notre quotité de bacon, il y a lieu de croire que cette situation deviendra inquiétante pour les autorités fédérales si elle ne s'améliore pas d'ici quelque temps. Surtout, s'il n'y a pas de changement pour le mieux dans l'Ouest, on peut même dire cela deviendra alarmant. Mais si la production porcine continue de décliner dans les provinces de l'Ouest, ce ne sera pas dû tant à la pénurie de grains et de suppléments protéiques qu'à d'autres facteurs, car sous le rapport des approvisionnements en grains alimentaires et même en protéines, ces provinces paraissent mieux partagées que celles de l'Est. Pour ce qui est des grains de base, cela se comprend facilement, mais en ce qui concerne les matières protéiques, l'explication est plus difficile. Est-ce par crainte de voir la production des porcs diminuer trop considérablement dans l'Ouest, ou bien pour la maintenir que l'on faciliterait la fabrication des suppléments protéiques, d'après un plan prémédité? Nous ne le savons pas, mais les choses se passent tout comme si tel était le cas.

Loin de nous l'idée de vouloir blâmer les gens de l'Ouest de prendre les moyens de s'approvisionner largement en protéines, mais ce qui nous paraît anormal, c'est de constater que les fabricants de l'Ouest manquent d'ingrédients pour en produire. En fait, la matière première servant à la fabrication des suppléments protéiques est très rare et très difficile à se procurer dans l'Est du Canada.

Des commandes importantes de farine de poisson ont été annulées dernièrement, et l'on ne prévoit pas encore quand elles pourront être renouvelées.

Si cette situation ne s'améliore pas d'ici quelque temps, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que

nos producteurs éprouvent des difficultés à pouvoir compléter les rations alimentaires qu'ils devront servir à leurs porcs l'automne prochain. Et si un tel état de chose persiste trop longtemps, la production porcine dans les provinces de l'Est, diminuera encore davantage. Pourtant on a bien demandé aux cultivateurs de continuer leur élevage en maintenant leurs troupeaux, sinon en les augmentant, pour venir en aide aux nations affamées de l'Europe. Comment pourront-ils le faire s'ils n'ont pas les engrais alimentaires nécessaires pour engraisser leurs porcs d'une manière profitable? Serait-ce une autre cochonnerie?

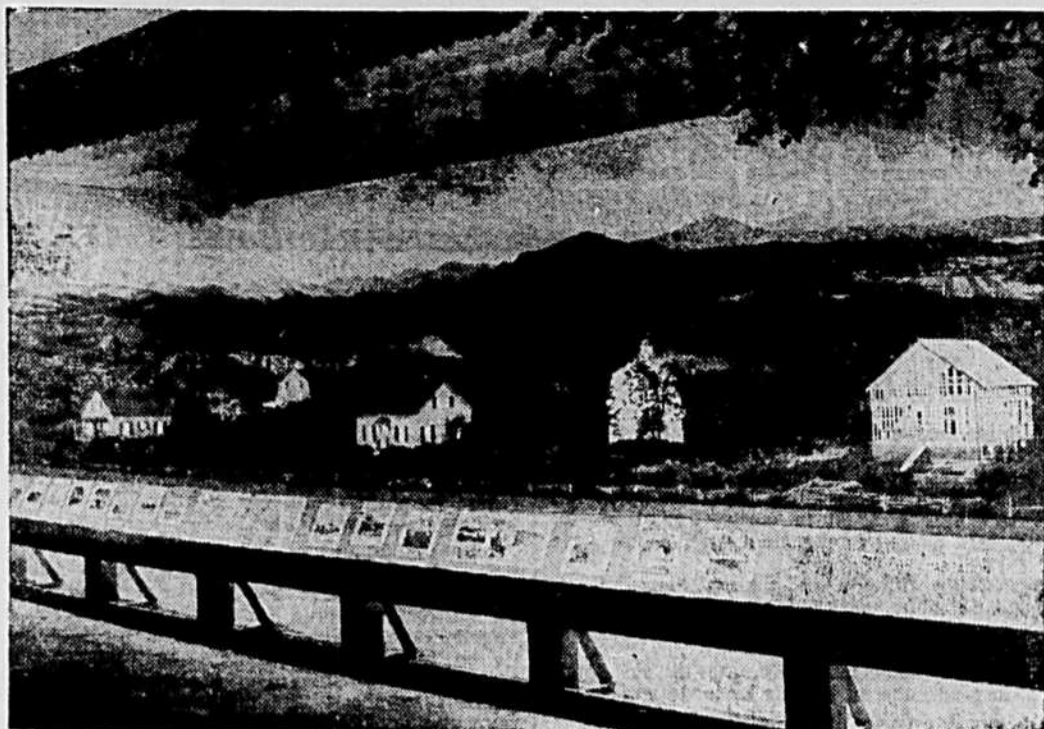
## Le lauréat...

(Suite de la page 7)

Père de onze enfants, M. Audet était tout désigné pour représenter la classe agricole aux fêtes du Mérite agricole puisqu'on a profité de la circonstance pour rendre hommage aux familles nombreuses. La 35e Exposition était en effet consacrée à honorer la famille rurale.

M. Audet est natif de Ste-Cécile de Whilton. Il demeure à Compton depuis 13 ans. Son père, qui était forgeron-menuisier, acquit la ferme qu'il légua au futur lauréat. A peine âgé de 18 ans, M. Audet prit la direction de la magnifique ferme qui fait aujourd'hui son orgueil. C'est un domaine de 173 acres qu'il convertit en bonne terre arable avec les années. M. Audet est un éleveur de bétail Ayrshire. Il élève 53 bovins, dont 23 vaches laitières. Il possède aussi six truies d'élevage, qui lui permettent de mettre, chaque année, une soixantaine de porcs sur le marché, une centaine de poules, quelques moutons et trois chevaux.

L'esprit ouvert au progrès, M. Audet suit les développements de la science agricole. Il reçoit l'agronome chez lui et met ses conseils en pratique. Vers 1937, il s'inscrivit aux concours de ferme. En 1941, il prit part au concours du Mérite agricole et se lassait quatrième parmi les concurrents de la médaille d'argent. Enfin, il décide de pousser plus avant le développement de sa ferme. Ce ne fut certes pas du temps et du travail perdus puisqu'il remporte cette année les honneurs. L'U.C.C. et la Terre de Chez Nous tiennent à l'en féliciter d'une façon toute particulière.



Quand un cultivateur et, à plus forte raison, un colon va à l'Exposition, la première chose qu'il devrait voir c'est évidemment ce qui concerne son métier. Pour un colon, c'est naturellement les exhibits du ministère qui l'intéresse. Celui que nous montre la photo ci-dessus illustre trois installations de colons prises à des phases différentes. Ceux qui ont vu ce tableau à l'Exposition provinciale ne tarissent pas d'éloges.

## Dix bourses...

(Suite de la première)

S. E. Mgr Pelletier

Rendre hommage à la famille, dit le prélat, c'est honorer l'Eglise, l'Etat, la Cité et chaque citoyen de la province. La famille multiplie les berceaux d'où sortent les ouvriers, les agriculteurs, les professionnels, les chefs de la nation. L'affermir dans ses cadres et dans sa vie, c'est renforcer toute la société et rendre forte la nation qui, se renouvelant, a sur les individus l'avantage de ne pas mourir.

L'hon. Omer Côté

Le secrétaire provincial, représentant du premier ministre, associe les idées de famille et d'éducation. D'elles dérivera la sauvegarde de la nation. Il rappelle que le droit de développer et d'instruire les enfants appartient aux parents et que le rôle de l'Etat est de protéger ce droit et de prêter appui à la famille.

L'hon. Paquette

Le ministre de la Santé rappelle que la Santé est le premier des biens dans l'ordre matériel. Le gouvernement de la Province, soucieux de ce fait, accorde au ministère de la Santé 25% de son budget. Pour l'année 1946, il s'agit là d'une somme de 18 millions et trois quarts. Disant qu'il faut tout mettre en oeuvre pour préserver le capital humain, le ministre conclut en demandant la collaboration intelligente de toute la population.

L'hon. M. Godbout

Le Chef de l'Opposition déclare au début de son discours, qu'en pareille circonstance il ne peut s'opposer à rien. Continuant sur le ton badin, il pose en maxime "qu'en politique on peut mentir parfois, mais pas trop carrément..." L'hon. Godbout déclare que la famille est le noyau vivant de la société. Toutes nos politiques, ajoute-t-il, toutes nos façons de penser, toutes nos sympathies doivent être orientées vers la famille. Il conclut par un vibrant appel en faveur des déshérités de la vie, des orphelins, des enfants abandonnés auxquels la société doit fournir la protection et même l'affection dont ils sont privés sans responsabilité de leur part.

M. Lucien Borne

Le maire de Québec annonce que la Commission de l'Exposition dont il est président donnera l'une des dix bourses octroyées aux familles nombreuses. Il recommande de favoriser l'accès de tous à la petite propriété.

M. Alphonse Desilets

La société St-Jean-Baptiste de Québec, dont M. Desilets est président, a donné l'une des premières bourses. L'orateur rappelle que la famille est le milieu d'expansion des forces vives de la race et que c'est le devoir commun de la sauvegarder.

L'hon. Laurent Barré

Comme le Chef de l'Opposition, le ministre de l'Agriculture prononce l'un des meilleurs discours de la soirée. Il est aussi vigoureusement applaudi. Il parle simplement avec émotion, et il atteint la véritable grandeur. Il convenait aux habitants, qui ont toujours maintenu les traditions familiales, d'être aussi dignement représentés

par un des leurs. Le ministre préfère sonner la note de l'optimisme. Il déclare que la famille survit inchangée dans les campagnes. Il appuie cette assertion sur trois solides raisons. C'est qu'on y garde le respect de la femme, qu'elle soit fille, épouse ou mère; on y garde aussi le respect du mariage indissoluble, base essentielle de la famille; enfin on y conserve le respect de l'autorité légitime qui remonte jusqu'à Dieu. Saper l'autorité des parents, dit celui qui fut le premier président général de l'U.C.C., c'est faire des révoltés et ruiner la société. Si on veut que la famille canadienne reste saine et forte, conclut le ministre, qu'on vous laisse la liberté et les droits que nous ne mesquignons pas aux autres.

Le colonel W. Bovey

Invité dans l'esprit de la collaboration anglo-franco-canadienne, le colonel Wilfrid Bovey, conseiller législatif, affirme d'abord qu'il parle comme Québécois. Il affirme que la famille canadienne est la plus importante de nos ressources. Il regrette de constater que beaucoup pensent plus facilement à l'importance des biens matériels qu'à l'avenir de la jeunesse. Il faut, dit-il, maintenir nos familles; il faut les avancer; il faut les retenir. Si on applique ces principes, on fera en sorte que la santé et le bien-être soient le privilège de tous, que l'instruction soit partout adéquate, que les conditions de vie s'améliorent dans tous les milieux et notamment à la campagne. Dans une digression remarquée et applaudie le colonel Bovey compare le développement des ressources humaines à celui des ressources naturelles. Pourquoi est-ce si peu payant dans le premier cas et si payant dans l'autre? Puisque le peuple canadien est réputé pour son bon sens, il faut qu'il s'en serve. Le colonel Bovey, qui parle français, termine son discours en lisant quelques vers de Crémazie dont voici le dernier: "Qu'il fait bon d'être Canadien".

M. Emile Gauthier

M. Gauthier est le délégué du ministère de l'Agriculture à la Commission de l'Exposition provinciale dont il est vice-président. Parlant le dixième vers la dixième heure du soir, il prononce un long discours comparable à l'oeuvre du poète latin Ennius dont Virgile a su tirer des perles. Il est l'ainé d'une famille de 16 enfants et rend un hommage particulier aux familles nombreuses. Il traite de l'importance primordiale de la mère de famille dans l'éducation. Parlant de cet énoncé, il suggère l'entrée des mères de famille, maintenant électrices "à tort ou

à raison", dans les commissions scolaires paroissiales. A la loi d'y voir! Le plus étonnant, c'est que l'auteur de la suggestion représentait à ce moment les 51,000 membres des cercles de fermières de la province qui apparemment n'avaient pu trouver une seule mère de famille pour les représenter à cette fête familiale. S'il faut nommer une femme en chaque commission scolaire, le problème deviendra insoluble sans la multiplication des fonctionnaires. M. Gauthier parle de l'urgence d'attacher les jeunes filles au milieu rural. Il signale une difficulté nouvelle: celle qu'éprouvent les habitants à pouvoir marier la princesse de leurs rêves devenue trop exigeante et partant fugitive. L'orateur termine son allocution en fulminant une nouvelle et solennelle condamnation contre toutes les doctrines subversives, y compris le communisme. Staline avisera.

M. Rodolphe Laplante

Président de la fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Canada, M. Rodolphe Laplante, secrétaire de l'Office du Prêt agricole et de l'Office de l'Électrification rurale, rend hommage à la famille au nom des sociétés qu'il représente. Le but même de ces sociétés est de maintenir et de restaurer au besoin les meilleures traditions familiales.

Tirage des bourses

Les discours étant clos, on procède au tirage des bourses devant la foule assemblée en face du Palais central. Les premiers gagnants d'un tirage qui se renouvelera sans doute sont les suivants: M. Maurice Bertrand, 170, rue Richelieu, Québec, près de 12 enfants; Mme Charles-Ant. Blanchet, de Normetal, Abitibi, 12 enfants; M. Hector Gaudreault, d'Abanel, Roberval, 10 enfants; M. Jos. Tremblay, 711, des Pins, Dolbeau, Roberval, 25 enfants, dont 14 vivants; M. Art. Vachon, d'Inverness, Mégantic, 11 enfants; Henri-Clovis Tremblay, St-Joseph d'Alma, 10 enfants; M. Napoléon Boulet, de Rocher Noir, Montmagny; M. Cyrille Martineau, de Sainte-Agathe de Lotbinière, 15 enfants; M. Alfred Le Breux, de Petite-Vallée, 16 enfants; M. Azarias Moisan, 23, rue Pleau, Donnacona, 14 enfants.

Le Comité permanent des familles nombreuses avait reçu plus de 700 inscriptions. La seule condition posée cette année était que les familles concurrentes comptent au moins dix enfants. Par un calcul sommaire, on constate que les 700 familles concurrentes formaient une jolie ville de 7,000 âmes.

## Les prix des légumes à Montréal

Tels que fournis par le Service provincial de l'Horticulture de Québec le 9 septembre 1946.

- BLEUETS—32c à 35c la pinte
- POMMES—Malba, McIntosh, Wealthy no 1, \$2.50 à \$3.00 le minot; Duchesse et Pêche, \$1.50 à \$1.75 le minot; Duchesse (jaune transparente) domestique, \$0.90 à \$1.00 le minot; Duchesse, Pêche domestique, \$2.00 à \$2.50 le baril.
- AUBERGINES—\$2.00 à \$3.50 la douzaine suivant la grosseur.
- BETTERAVES—30c la douzaine; 90c par 50 livres.
- BLE D'INDE—25c à 30c la douzaine; petit, 12½c à 15c la douz.
- CAROTTES—25c la douzaine; 90c à \$1.00 par 50 livres.
- CELERI—Gros, \$1.50; moyen, 75c; les coeurs, 90c à \$1.25 la douzaine de paquets.
- CHOUX—35c à 50c la douzaine; rouges, 90c à \$1.00; frisés, 75c la douz.; choux chinois, \$1.00 à \$1.50 la douz.; Bruxelles, \$6.00 à \$6.50 par 32 pintes.
- CHOUX-FLEURS—Gros, \$2.00 à \$2.25; moyens, \$1.50 la douzaine
- CONCOMBRES—20c la douz.; cornichons, \$1.25 à \$2.00 pour 11 pintes suivant la grosseur.
- EPINARDS—\$1.00 le minot.
- FEVES—vertes, \$7.00; jaunes, \$6.00 par 40 livres.
- LAITUE—Grosse, \$2.00 à \$2.25; moyenne, \$1.50 le cageot; fri-sée, 40c la douzaine.
- NAVETS—75c à 90c par 50 livres; 35c la douzaine.
- OIGNONS—40c à 50c la douzaine; rouges no 1, \$2.00; jaunes, \$1.75 par 50 livres.
- PERSIL—35c la douzaine.
- PIMENT—Vert doux, \$3.00 le minot; rouge doux, \$5.50 à \$6.00 le minot; rouge fort, \$1.25 pour 6 pintes.
- POIREAUX—50c la douz.; \$5.00 la douzaine de paquets.
- RADIS—25c la douzaine de paquets.
- TOMATES—Rouges, 50c; bijou et rose hâtive, 75c à 90c; rose tardive, \$1.25 à \$1.50; vertes, 50c; jaunes, \$1.00 la boîte; 45c le panier de 11 pintes.
- PATATES—\$1.50 à \$1.75 par 75 livres.

## B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITIÈRES.

BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville

MONTREAL

# LE BÛCHERON

## Lisez attentivement votre feuille d'engagement

Ces jours derniers, nous recevions la visite d'un bon jeune homme qui venait de quitter les opérations forestières d'une compagnie des environs de Québec. Il était tout surpris de voir qu'on lui réglait son bois à \$2.90 la corde, quand on lui avait dit, lors de son engagement, qu'il serait payé \$4.00 la corde.

Après avoir entendu sa plainte, nous lui demandâmes de nous montrer sa feuille d'engagement, laquelle spécifiait un montant de \$2.90 à \$3.25.

De plus, il nous informait que le bois était mesuré au pied cube au lieu de la corde apparente, soit 4 x 4 x 8. C'était la raison de son départ.

Après avoir communiqué avec les fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts, l'on nous informa qu'effectivement, au choix de l'employeur, ce dernier pouvait faire mesurer le bois selon la méthode cubique.

À de très nombreuses reprises, les bûcherons se sont plaints du mesurage du bois au pied cube pour le bois de pulpe et le bois de chauffage. Nous réclamons donc de l'honorable Ministre des Terres et Forêts que l'on prenne les dispositions nécessaires afin que tous les bois de pulpe ou bois de chauffage ne soient mesurés que d'après la formule de la corde apparente: 4 x 4 x 8.

**Conclusion:** Nous recommandons aux bûcherons de lire attentivement la feuille d'engagement qu'on leur fait signer, car les conditions écrites sont les seules dont légalement ils peuvent exiger l'exécution.

Samuel AUDETTE



"A vaincre sans péril on triomphe sans gloire". Ce vers du poète s'applique parfaitement au "draveur" qui risque sa vie à tous les tournants capricieux de la rivière et chaque fois qu'il rencontre un rapide sur sa route. Cette scène fixée sur l'image par l'Office national du Film sur la rivière Gatineau illustre bien les dangers de la manoeuvre.

## La Maison du Bûcheron attend votre visite

Chaque année, la fin d'août et le commencement de septembre apportent toujours une recrudescence d'activité à la Maison du Bûcheron, par suite du va et vient des ouvriers forestiers.

Ceux qui veulent avoir la tranquillité et la sécurité lorsqu'ils passent par Québec pour s'en aller dans les chantiers ne peuvent mieux se loger qu'à la Maison du Bûcheron, où un personnel affable et courtois les reçoit comme de véritables membres de la grande famille agricole.

La salle à manger, qui fut fermée pendant un certain temps au cours de l'été à cause des réparations qui y furent effectuées, a maintenant ouvert ses portes. Toute pimpante dans sa toilette neuve, elle attend toujours nos cultivateurs et bûcherons pour leur offrir l'atmosphère de la table de famille, loin du chez soi.

Malgré les efforts faits pour améliorer l'apparence et le service de la salle à manger de notre Maison du Bûcheron, il semble que nos cultivateurs et bûcherons, lorsqu'ils sont de passage à Québec, ne paraissent pas suffisamment se rendre compte que venir prendre leurs repas à la Maison du Bûcheron, c'est encore manger chez soi. La Maison du Bûcheron est en effet la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs. Elle est donc votre propriété à vous, bûcherons et cultivateurs.

Donc, qu'on se le dise, qu'on en discute dans les cercles, afin que lorsque l'on sera de passage à Québec, tous se rendent "CHEZ EUX", à LA MAISON DU BUCHERON.

Samuel AUDETTE

## Comment organiser un Comité forestier de l'U.C.C.

Au cours des dix congrès de bûcherons tenus dans les différentes régions de la province, les bûcherons réclamèrent l'établissement d'un Service forestier pour remplacer l'Union des Bûcherons en fonction depuis 1934.

Les principales raisons que les Bûcherons donnaient à l'appui de leur demande, c'est que 85% des bûcherons sont des cultivateurs ou des fils de cultivateurs, que leur principal intérêt était l'agriculture, qu'ils voyaient en la forêt le moyen de se faire un complément de revenus durant la morte saison de l'hiver et que l'Union des Bûcherons supposait une distinction entre l'agriculteur et l'ouvrier forestier qui n'existe pas en réalité. C'est pourquoi le bureau de direction central de l'U.C.C., après avoir étudié attentivement la demande de ces bûcherons, décidait de se rendre à leur demande et autorisait la transformation de l'Union des Bûcherons en un Service forestier.

En quoi consiste le Service forestier de l'U.C.C. et quel sera son travail? Considérant que l'étude doit être à la base de tout mouvement durable et que nous croyons que ce sont encore les bûcherons eux-mêmes qui sont les plus qualifiés pour étudier et régler leurs difficultés, le Service forestier de l'U.C.C. se propose de recommander à tous les syndicats de l'U.C.C., où une partie plus ou moins considérable de la population est intéressée à aller travailler en forêt, d'organiser un "Comité forestier de l'U.C.C." qui sera en quelque sorte le cercle d'étude, chargé spécialement d'étudier les questions forestières, notamment les ordonnances de la Commission du Salaire minimum les règlements de la Commission des Accidents du Travail, les règlements du mesurage, afin d'être en mesure de pouvoir apprécier sainement le mesurage de leur bois et de le bien préparer à cette fin, d'étudier aussi l'organisation syndicale des bûcherons et réaliser soit des conventions collectives de travail, soit l'organisation de coopératives forestières ou chantiers coopératifs.

Comment procéder pour organiser un "Comité forestier de l'U.C.C."? Les membres de l'U.C.C., intéressés à aller en forêt et désirant former un Comité forestier de l'U.C.C., font part de leur désir au bureau de direction de leur Syndicat de l'U.C.C. et lui demandent l'autorisation d'organiser leur Comité forestier de l'U.C.C.

Cette autorisation une fois accordée, il suffit aux membres intéressés de s'inscrire sur la formule publiée ci-dessous et de faire l'élection des directeurs de leur Comité.

SAMUEL AUDETTE

### FORMULE

#### Déclaration de fondation ou de réorganisation d'un Comité forestier de l'U.C.C.

**A ÊTRE REMPLI EN TRIPLICATA:** Une copie reste aux archives du Comité forestier, une copie est adressée au secrétariat de l'Union diocésaine et l'autre copie au Service forestier de l'U.C.C., 319, rue St-Paul, Québec.

**DECLARATION:** Les membres de l'U.C.C. dont les noms suivent, réunis en assemblée générale dans la paroisse de ..... Comté de ..... le ..... jour du mois de ..... 194 ....., ayant pris connaissance des statuts de l'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS et de ses Comités forestiers, ayant versé la cotisation exigée par les statuts et élu, conformément à ces mêmes statuts, le bureau de direction de leur Comité forestier, déclarent par les présentes qu'il accepte les statuts et règlements de la dite Union. De plus chacun s'engage à faire son possible pour enrôler dans l'U.C.C. tous les ouvriers forestiers de cette paroisse, qui pourront être acceptés, par leur valeur morale et leur bonne conduite, par le bureau de direction.

#### BUREAU DE DIRECTION

Président ..... Secrétaire .....

Vice-Président ..... Aumônier .....

Directeurs .....

#### MEMBRES

Prénom Nom Membres Adresse

Telles sont les principales formalités à remplir pour organiser un Comité Forestier de l'U.C.C. Actuellement plusieurs paroisses sont à en organiser un. Nous espérons que le présent communiqué répondra aux questions qu'on se pose dans bien des paroisses, pour obtenir les formules nécessaires à l'organisation d'un Comité forestier de l'U.C.C. L'on n'aura qu'à en faire la demande au Service forestier de l'U.C.C., 319, rue St-Paul, Québec.

SAMUEL AUDETTE



C'est en "dravant" que l'on devient "draveur". C'est un dur métier et plein de risques. Il faut avoir bon pied bon oeil pour s'en tirer sans accident grave. Ceux que nous montre ici l'Office national du Film semblent connaître parfaitement leur besogne et posséder la sûreté du coup d'oeil. Les billes qu'ils dirigent arrivent au terme de leur trajet de cent milles sur la rivière Gatineau pour aboutir aux moulins de la Gatineau près de Hull.

## Une très intéressante soirée de l'U.C.C. à Château-Richer

Une centaine de personnes présentes. — M. Samuel Audette traite des problèmes actuels de la classe agricole. — L'établissement des jeunes, un problème pressant à résoudre.

Jeudi soir, le 29 août, avait lieu à Château-Richer, une intéressante soirée de l'U.C.C., tenue sous la présidence de M. Jalbert, et à laquelle assistaient une centaine de personnes.

M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., invité pour la circonstance, fit un bel exposé de ce qu'était l'U.C.C. et des buts qu'elle poursuit.

M. Audette parla aussi des problèmes actuels de la classe agricole, dont l'un des plus pressants est celui de l'établissement des jeunes. "Cultivateurs du Québec, dit-il, qu'allons-nous faire de nos enfants? Les cadres de nos vieilles paroisses sont remplis à pleine capacité; allons-nous les laisser partir pour la ville, lorsque nous savons que déjà le chômage et la misère commencent à faire leur apparition?"

M. Audette conseille à tous les cercles de l'U.C.C. de mettre cette question à leur programme d'étude et suggère la tenue d'une enquête sérieuse dans chaque paroisse, où l'on établirait le nombre de terres qui pourraient servir à un établissement, voir aussi s'il n'y aurait pas de la place pour l'exercice de quelques métiers ruraux, si dans les environs immédiats, il n'y aurait pas place pour établissement sur des terres ou dans des métiers ruraux et enfin étudier la plus grande possibilité qui nous reste, c'est-à-dire l'établissement au loin.

En ce qui concerne l'établissement au loin, il fait part à l'assis-

tance de la belle initiative qu'a prise la J.A.C. du diocèse de Québec qui a retenu les services d'un autobus pour aller, à ses frais, voir les possibilités d'établissement qu'il y aurait en Abitibi.

Pour terminer la soirée, une magnifique séance de vues animées fut gracieusement offerte par l'U.C.C. On a fait dérouler devant nous les magnifiques paysages de la Vallée de la Gatineau, les belles réalisations des colons de Ste-Anne de Roquemare et les magnifiques scènes du film des Caisses populaires.

(Suite à la page quatre)

#### A QUEBEC

#### LE BUCHERON S'HABILLE, SE LOGE ET SE NOURRIT

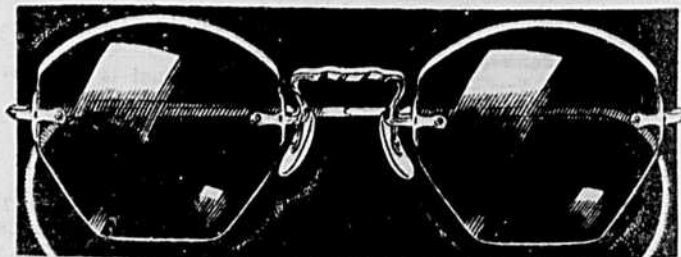
à la

#### Maison du Bûcheron

319, rue St-Paul

Québec, P.Q.

## EPARGNEZ SUR VOS LUNETTES



#### PLUSIEURS GENRES A VOTRE CHOIX:

Nos belles lunettes modernes amélioreront votre apparence vous aideront à voir de LOIN ou de PRES de lire les plus petits caractères, enfiler la plus petite aiguille.

\$2.98

#### DIRECTEMENT DU FABRICANT

Quand vous achetez des lunettes chez nous vous transigez avec l'un des plus gros laboratoires d'optique au Canada. Vous épargnez le profit de l'intermédiaire. Des lunettes des plus récents modèles pour aussi peu que \$2.98

Garantie de remboursement Satisfaction assurée

Votre argent vous sera remboursé si les lunettes nous sont retournées dans les 12 jours. Vous devez être tout-à-fait satisfait. Vous êtes le seul juge. Adressez le coupon aujourd'hui.

VICTORIA OPTICAL CO. Dépt. AS-17, 273, rue Yonge, TORONTO, ONT.

#### Coupon Gratuit

VICTORIA OPTICAL CO. AII-11 J'aimerais que vous m'envoyiez une paire de vos lunettes modernes adaptées à votre garantie de remboursement. Les lunettes vous seront retournées dans les 12 jours si elles ne sont pas satisfaisantes. Envoyez-moi gratis votre dernière liste de modèles, votre vérificateur de vue, etc. Ceci ne m'engage à rien. Nom ..... Age ..... Adresse ..... Prov. ....